Une marche des étudiants à Saint-Hyacinthe demain

—En page 5 —

Un syndicat de producteurs de sirop d'érable formé bientôt?

— En page 3 —

L'homme bien mis s'habille chez
Lucien Hébert
Spécialiste en vêtements pour hommes et garçons
HABITS SUR MESURE
198 PRINCIPALE 372-4911 GRANBY

La Voix de l'Est

32e ANNEE – No 47 GRANBY, MERCREDI, LE 1er FEVRIER 1967 DIX CENTS

La Météo
NUAGEUX
Périodes de soleil
Minimum: 15
Maximum: 30

avec Coke y a d'la joie!
Coca-Cola et Coke sont des marques déposées de Coca-Cola Limitée

Grève de 24 heures de 2,100 médecins

MONTREAL PC -- Les internes et médecins résidents de 43 hôpitaux du Québec ont accroché hier leurs vestes blanches et, pourvus de blocs-notes et de crayons, se sont rendus à des séances d'études destinées à forcer l'administration provinciale à convenir avec eux de meilleures conditions de salaires. Pendant ce temps, les négociateurs des médecins conféraient à Québec avec des hauts fonctionnaires du gouvernement.

Les 2,100 protestataires membres de l'Association des médecins résidents et internes du Québec, demandent une échelle mensuelle de salaire variant de $400 à $650. Leurs salaires actuels varient entre $215 et $430 par mois.

Tôt hier matin, un porte-parole déclarait aux 1,000 jeunes médecins présents à leur première séance d'étude au collège Jean-de-Bréboeuf qu'ils ne luttaient pas "contre la population et les hôpitaux, mais contre le gouvernement du Québec qui a refusé, pendant 36 mois, de négocier".

Au cours de la journée, les internes et résidents ont assisté à cinq conférences données par des spécialistes éminents sur des sujets tels que les causes des migraines, les effets de choc et le cancer.

La rencontre d'hier à Québec entre le ministre de la Santé M. Jean-Paul Cloutier, les délégués de l'Association des hôpitaux et les représentants des internes et résidents était la première démarche depuis que le ministre a révélé vendredi que le gouvernement n'avait pas encore accepté les demandes salariales.

Hier soir, des porte-parole de l'Association des internes et résidents faisaient savoir de Québec que le climat des négociations avec le gouvernement s'était "grandement amélioré" et que d'autres séances d'étude, d'abord prévues pour demain, seraient remises à la semaine prochaine.

Pour sa part le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pépin, a manifesté hier soir l'entier appui de sa centrale syndicale à la cause des médecins résidents du Québec.

M. D. Johnson a voulu éviter le "salissage"

QUEBEC (PC) — Le premier ministre, M. Daniel Johnson, a révélé, hier, en Chambre, que le Barreau de la province lui avait demandé de faire courir le mandat de la Commission d'enquête sur la justice sur les cinq dernières années, mais qu'il avait refusé pour éviter que cela devienne une enquête de "salissage".

"Nous avons promis de ne pas dépenser l'argent de la province pour salire d'autres Canadiens du Québec et nous tiendrons cette promesse", a ajouté le chef du gouvernement en réponse au député de Verdun, Me Claude Wagner, qui venait d'invoquer une question de privilège.

L'ancien ministre de la Justice sous le gouvernemnt Lesage avait demandé au premier ministre de retirer les propos qu'il avait tenus devant plusieurs journalistes, propos laissant entendre que le gouvernement de l'Union nationale avait fait disparaître du mandat de la Commission d'enquête sur la justice tout ce qui pouvait incriminer ou salir M. Claude Wagner et les anciens hauts fonctionnaires du ministère de la Justice.

Invoquant à son tour une question de privilège, M. Johnson a admis avoir déclaré aux journalistes qu'il avait pris un soin particulier pour qu'aucun membre de l'ancienne administration "n'ait l'air d'être sous enquête", afin qu'on n'ait pas l'impression dans le public que c'était une enquête pour salir qui que ce soit.

"C'est une enquête qui a été orienté vers l'avenir d'une façon positive", ajouta-t-il.

Le premier ministre a dit que ses propos ont été mal rapportés ou mal interprétés "Je n'en suis pas du tout heureux.

Visant à mettre fin à la crise des enseignants

Le gouvernement Johnson rejette la proposition de M. Jean Lesage

Par DONAT VALOIS

QUEBEC PC - L'Assemblée législative du Québec a rejeté hier par 55 votes contre 49 un amendement qui, s'il avait été adopté, aurait pu mettre fin au débat sur la motion de censure présentée le 24 janvier dernier par l'opposition libérale.

Cet amendement constituait en fait la proposition du chef de l'opposition, M. Jean Lesage, et visant notamment à mettre fin à la crise des enseignants dans la province de Québec.

Le député de Sainte-Anne, M. Frank Hanley, a voté pour le rejet de l'amendement.

Aujourd'hui, la Chambre poursuivra le débat sur la motion de censure.

La proposition Lesage, faite vendredi peu de temps avant l'ajournement des travaux de la Chambre, comportait notamment la création d'une commission de médiation constituée de trois personnes désignées par le gouvernement et acceptées par les parties en cause.

Au début du débat sur cet amendement, le premier ministre avait fait savoir que son gouvernement rejetait la proposition du chef de l'opposition.

M. Johnson a déclaré en Chambre que son administration ne pouvait pas laisser à la médiation une responsabilité que la loi a dévolue au gouvernement, responsabilité que le gouvernement est préparé à assumer quoi qu'il arrive.

Selon lui, le gouvernement n'a pas l'intention de déléguer ses responsabilités, de s'abriter derrière qui que ce soit.

"Notre affaire"

Soulignant que la médiation est une forme ou un mécanisme qui n'est pas inclus dans le code du travail, mais qui a été extrêmement utile, le premier ministre a commenté: "Cependant, une fois que le gouvernement a édicté une politique, une fois qu'en toute connaissance de cause, il a pris ses responsabilités, il ne peut pas, particulièrement dans ce cas, dans le cas du salaire des enseignants, s'en remettre à des médiateurs, fussent-ils les personnes les mieux qualifiées".

M. Johnson a par ailleurs souligné que la rencontre de lundi entre le ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand et les représentants des enseignants et des commissions scolaires, a abouti à une sorte de solution intermédiaire qui permettra la présence de quelqu'un à la table des négociations, soit locales, soit régionales et même une très grande coopération à l'échelon provincial.

Politique salariale

M. Johnson a ajouté que lorsque les négociations se continueront, son gouvernement mettra au point un mécanisme qui, petit à petit, amènera les parties à se rencontrer et à formuler ensemble une politique salariale que le gouvernement, après moulte consultations, pourrait édicter".

La proposition du chef de l'opposition avait été amenée au cours du débat sur la motion de censure présentée mardi dernier par les libéraux et disant que le gouvernement Johnson avait failli à prévenir la crise des enseignants.

M. Lesage suggérait encore que le gouvernement retire les injonctions qu'il a fait émettre dans le cas des instituteurs de la régionale Yamaska, qui sont retournés en classe mercredi dernier, après plus de 60 jours de grève.

M. Johnson a dit que cette suggestion entrait en contradiction flagrante avec une déclaration qu'a faite au début de la session le chef de l'opposition lorsque, dans son discours sur l'adresse en réponse au discours du trône, il nous a vertement tancés parce que nous avions retiré des injonctions dans le cas des employés d'hôpitaux lors du règlement de la grève.

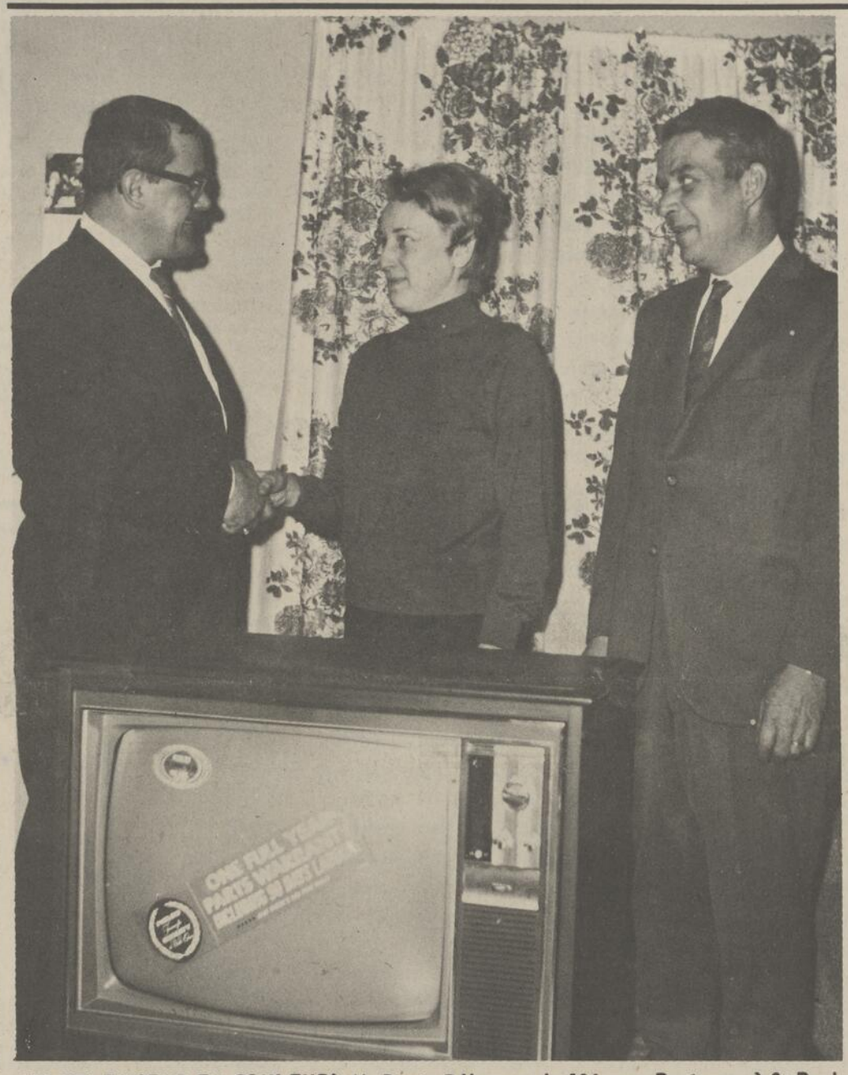

UN TELEVISEUR EN COULEURS- M. Denis Bélanger, du 106 rang Papineau, à St-Paul d'Abbotsford, a reçu, hier après-midi, un nouveau téléviseur en couleurs, quelques minutes seulement après que son nom eut été choisi au hasard parmi tous les abonnés de La Voix de l'Est. Sur la photo, nous apercevons Mme Bélanger, au centre, en compagnie de M. Gérard Lefebvre, directeur du service du tirage à La Voix de l'Est, et de M. Roger Deschamps, marchand de St-Césaire où l'appareil a été acheté. (Photo Matton)

Fusion de 12 municipalités de la rive sud?

MONTREAL (PC) — La commission d'enquête Lemay qui avait reçu au mois de mars dernier le mandat d'étudier les problèmes des municipalités de la rive sud vient de rendre public les résultats de cette enquête et fait les recommandations suivantes:

A—La fusion de 12 municipalités existantes en trois villes nouvelles;

B—La création à long terme de deux villes d'envergure — ce qui porterait à cinq le nombre de municipalités sur la rive sud.

Nouvelles frontières

Le rapport recommande aussi la délimitation des villes nouvelles comme suit:

Ville no 1: le territoire de Jacques-Cartier, Longueuil, Boucherville et la partie du territoire de Saint-Hubert au nord de la voie ferrée du CN et de la route no 9.

Ville no 2: le territoire de Saint-Lambert, Préville, Greenfield Park, Brossard, Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, Lemoyne Laflèche et la partie de Saint-Hubert située au sud de la voie ferrée du CN et de la route no 9.

Ville no 3: le territoire de Saint-Bruno et Montarville et de Saint-Basile-le-Grand.

Villes 4 et 5

Villes no 4 et 5: la Commission recommande une étude territoriale approfondie de toute la région adjacente à cette visée par le rapport, i.e. celle qui s'étend à partir de la rivière Richelieu jusqu'aux limites des villes no 1, 2 et 3. Cette étude devrait aussi comprendre, selon la commission, la territoire situé à l'ouest de la ville no 1 et allant jusqu'au canal de Beauharnois, d'une part, et à toute la partie du territoire compris entre le fleuve Saint-Laurent, la rivière Richelieu et, à l'ouest, les trois villes proposées, d'autre part.

La Commission Lemay avait été formée le 17 mars dernier à la suite d'une demande de la commission intermunicipale de la rive sud qui était présidée par M. Lawrence Galetti.

La motion de censure contre le gouvernement est injuste

— M. Emilien Lafrance

Par DONAT VALOIS

QUEBEC (PC)—Un ex-ministre de la Famille et du Bien-être social dans le gouvernement Lesage, M. Emilien Lafrance (L-Richmond), a déclaré hier que la motion de censure de l'opposition à l'endroit du gouvernement, qui fait l'objet d'un débat depuis plus d'une semaine, était injuste.

Il a expliqué en Chambre que cette motion lui semblait injuste parce qu'elle donnait tous les torts au gouvernement en ce qui a trait aux grèves des enseignants dans la province, alors que, selon lui, les responsables de ces arrêts de travail sont ceux qui les ont déclenchés.

M. Lafrance, qui participait alors au débat sur la proposition de M. Jean Lesage, visant à la formation d'un comité de médiation pour mettre éventuellement fin à la crise des enseignants, a affirmé qu'il ne sacrifierait "jamais sur l'autel d'un parti politique la cause de l'éducation".

Soulignant que "le spectacle" n'a pas toujours été édifiant en Chambre ces derniers jours, le député a lancé un appel aux "deux côtés de la Chambre" pour une trève des partis politiques dans le domaine de l'éducation.

Il a dit qu'au train où est débattue cette question (enseignement), les deux partis y perdront en prestige "à l'avantage des partis extrémistes".

Parlant des syndicats d'enseignants, M. Lafrance a dit que rien ne les obligeait à déclencher les grèves.

"Si on n'a pas encore réussi, hélas, à me convaincre que le gouvernement actuel avait vraiment épuisé toutes les ressources dont il disposait pour éviter ce conflit qui s'annonçait depuis plusieurs mois, les dirigeants syndicaux ont encore moins réussi à me convaincre qu'eux aussi ils avaient eu recours à tous les moyens que leur fournissait la loi", a-t-il dit.

Par ailleurs, M. Lafrance a dit se demander si on se rendait compte vraiment de la gravité des événements" qui se produisent et s'aggravent de jour en jour en cette province où le climat politique se détériore de façon inquiétante.

Deux enfants brûlés vifs

BURY (PC) — Deux fillettes ont perdu la vie mardi dans l'incendie de leur demeure dans cette localité des Cantons de l'Est.

Les victimes ont été identifiées comme étant Lin, 4 ans, et Josée, 2 ans, enfants de M. et Mme Jean-Paul L'Heureux.

La police a rapporté que les fillettes dormaient quand l'incendie a éclaté. A l'arrivée des pompiers, la maison de bois d'un seul étage était déjà détruite.

La police a raconté que M. L'Heureux se trouvait à son travail à Montréal au moment de l'incendie et que Mme L'Heureux était occupée dans la grange.

Un porte-parole de la Sûreté provinciale a déclaré que l'incendie avait probablement été causé par l'explosion d'un poêle à l'huile.

Il ne reste que 85 jours avant l'Expo

Aucun développement à la Régionale Yamaska

SAINT-HYACINTHE --- M. Claude Ryan, médiateur dans le conflit de la Régionale Yamaska et M. Bernard Angers, conseiller technique au ministère de l'Education, qui agit en tant qu'observateur et conseiller du gouvernement à la médiation s'en sont tenus hier encore à de simples rencontres d'information.

Ils ont rencontré à cet effet, au courant de l'après-midi, l'administrateur de la Régionale, M. Jean Mathon, et au courant de la soirée, les représentants du syndicat des éducateurs.

La renconte syndicale s'est toutefois terminée en présence de M. Gaston Dore et Jean Mathon de la Régionale.

C'est en raison d'un manque de précision qui a occasionné certaines différences notables entre l'information reçue de M. Mathon et celle donnée par l'AEC au courant de la soirée, que MM. Ryan et Angers ont demandé l'intervention du président et de l'administrateur de la Régionale.

M. Mathon avait donné lors de son entrevue avec MM. Ryan et Angers les détails relatifs à la cause monétaire d'après les offres et les demandes en précisant les conséquences face aux directives ministérielles et à l'augmentation de taxes à prévoir.

Toutefois les chiffres présentés par les représentants du Syndicat ne concordaient nullement en raison d'un manque de renseignement.

La rencontre conjointe s'est terminée vers les 2 heures ce matin.

M. Ryan qui prépare le terrain à la médiation proprement dite rencontrera aujourd'hui M. Angers pour discuter du problème actuel.

Une rencontre conjointe des deux parties en cause et de MM. Ryan et Angers est à prévoir soit aujourd'hui ou demain. Rien n'est toutefois définitif.

D'autre part c'est à la demande de M. Ryan que le problème de la clause salariale n'a été touché que dans son ensemble et non dans les détails par le syndicat.

M. Ryan a voulu s'abstenir d'une discussion à ce sujet avant d'avoir étudié avec précision le financement de la Régionale et des Conseils scolaires de la région de Beloeil.

LE BILLET CHANCEUX - Après avoir choisi 24 noms parmi tous les abonnés au journal La Voix de l'Est, un deuxième tirage a identifié le gagnant de l'appareil de télévision en couleurs offert par La Voix de l'Est. Le tirage a été effectué par M. Lucien Hébert, marchand, M. Jérémia Duhamel, homme d'affaires, et M. Claude Brasseur, contrôleur à La Voix de l'Est Ltée, que nous apercevons, dans l'ordre, sur la photo ci-dessus. Le billet que vient de tirer M. Duhamel porte le nom de M. Denis Bélanger, de St-Paul d'Abbotsford. (Photo Matton)

M. Bélanger, de St-Paul, gagne le téléviseur en couleurs offert par le journal "La Voix de l'Est"

GRANBY - Un troisième appareil de télévision en couleurs a été décerné, à un des nombreux abonnés au journal quotidien La Voix de l'Est.

Au cours du tirage qui se déroulait, hier après - midi, dans les bureaux de La Voix de l'Est, au 136 de la rue Principale, le sort a favorisé M. Denis Bélanger, du 106 du rang Papineau, à St-Paul d'Abbotsford. M. Bélanger, qui reçoit son journal par la poste, se mérite donc un téléviseur en couleurs d'une valeur de $800, acheté chez Roger Deschamps, Meubles, de St-Césaire.

La seule condition à remplir pour être éligible à cet intéressant concours, consiste à être abonné au journal La Voix de l'Est depuis une période d'au moins trois mois. C'est parmi les noms de tous ces abonnés qu'on a choisi au

(Suite en page 20)

2 aviateurs américains trouvent la mort dans une cabine

SAN ANTONIO, Tex. (PA)— Les flammes alimentées par l'oxygène pur ont ravagé mardi un simulateur spatial à l'Ecole de médecine spatiale infligeant des brûlures mortelles à deux aviateurs au cours d'un accident semblable à celui qui a causé la mort de trois astronautes, il y a seulement quatre jours.

L'un des aviateurs est décédé moins d'une heure après l'incendie et le deuxième a succombé 5 heures et demie plus tard dans un hôpital militaire.

Les deux aviateurs étaient occupés à des travaux d'entretien dans la cabine spatiale au moment de l'accident.

L'atmosphère de la cabine était composé entièrement d'oxygène et était soumis à une pression artificielle représentant les mêmes conditions qu'une altitude de 18,000 pieds.

Les reporters qui ont visité les lieux de la tragédie plusieurs heures après l'accident ont déclaré que l'équipement de la cabine était brûlé de façon méconnaissable. Fait paradoxal, des morceaux de papier n'avaient été que légèrement carbonisés.

Les victimes sont l'aviateur de deuxième classe William F. Bartley, 20 ans, et l'aviateur de troisième classe Richard G. Harmon, âgé de 21 ans.

EDITORIAL DE

La Voix de l'Est

MERCREDI, LE 1er FEVRIER 1967

Des collèges professionnels et pré-universitaires

Le ministère de l'Education vient de déposer à l'Assemblée législative l'un des projets de loi les plus importants de la session: celui des instituts ou des "collèges d'enseignement général et professionnel.

La création de telles institutions est essentielle à la réforme de l'enseignement au Québec. Après la refonte du système d'éducation aux niveaux primaire et secondaire, l'établissement d'un nouveau palier entre les cours secondaire et universitaire, c'est-à-dire le niveau-préuniversitaire et professionnel, s'impose pour donner aux étudiants l'opportunité de s'orienter vraiment vers les carrières de leur choix.

L'inexistence de ce palier, conçu et exposé dans le troisième rapport de la commission Parent, crée, entre les formations secondaire et universitaire, un vide que l'autorité doit s'empresser de combler pour permettre l'accès de tous les étudiants aux études supérieures.

Ce nouveau palier permet une diversification de la culture et surtout de sa coordination concrète. S'il s'est mal orienté au départ, c'est-à-dire au niveau secondaire, l'élève ne se verra plus confiné à un secteur mal adapté à ses aptitudes. Il lui sera possible au niveau de l'institut ou du collège, puisque c'est ce dernier nom que lui donne le projet de loi, de confirmer son orientation ou de la préciser davantage.

Certains étudiants se rendront compte qu'ils ne peuvent poursuivre les études envisagées, d'autres se découvriront des ambitions nouvelles, à la lumière d'une meilleure connaissance des possibilités qui leur sont offertes dans ce monde en constante évolution. Des problèmes identiques se poseront au niveau de l'enseignement supérieur. Celui-ci devra être la suite normale de l'enseignement pré-universitaire ou professionnel pour que les jeunes puissent atteindre le degré d'instruction nécessaire au succès de leur carrière. En bref, la création de ce niveau d'étude abolira toutes les cloisons existentes entre le secondaire et l'universitaire et assurera la continuité de l'enseignement à tous ceux qui se destineront à une formation supérieure et qui possèdent les talents nécessaires pour l'acquérir, qu'ils aient choisi, tôt ou tard, les options essentielles à la réalisation de leurs ambitions.

Ce palier pré-universitaire et professionnel est un précédent en Amérique du Nord. Il n'existe nulle part, mais il s'inscrit parfaitement dans le nouveau système d'éducation dont on accélère dans toute la mesure du possible l'établissement, afin de faire bénéficier les nouvelles générations d'une formation adéquate.

Sa création permet de mettre à profit le réseau scolaire privé qui reconnaît, après de longs pourparlers avec les représentants du ministère, l'importance de sa contribution, et aussi sa nécessité. Il lui faudra sûrement réorganiser son programme d'étude en vue de l'adapter à ce nouveau concept de formation, mais sa coordination avec le programme général des collèges pré-universitaires ne posera pas de problèmes tellement complexes, si toutes les institutions acceptent de bon gré de faire l'effort nécessaire. Ce qui semble assuré, si l'on en croit le résultat des pourparlers du Conseil supérieur de l'éducation.

Ce qui était important, c'était que l'on s'en tienne aux conceptions du rapport Parent. Or, on en arrive à cette conclusion. Seul le nom de l'institution à créer est changé. On ne modifie en rien, à part cela, le niveau distinct que désirait établir la commission d'enquête.

C'est là, à notre sens, un grand pas en avant en ce domaine, et la preuve que, si l'on ne s'entend pas toujours sur les questions de détail, un seul objectif demeure en vue: celui d'établir un système conforme aux exigences de la jeunesse, désireuse de jouer un rôle de premier plan dans la communauté.

Espérons donc la réalisation prochaine de ce projet, sans lequel nous ne saurions dire que nous possédons un système d'éducation cohérent et efficace.

Roland Gagné

Les Laiteries Leclerc Inc., une entreprise prospère

Un rapport financier que nous sommes heureux de porter à l'attention de nos lecteurs est celui des Laiteries Leclerc Inc., une entreprise avantageusement connue, non seulement dans notre cité où elle a pris naissance il y a plus d'un demi-siècle, mais dans la majeure partie du Québec où elle vend ses nombreux produits.

Cette entreprise fondée par M. J.H. Leclerc et dont les fils, Bernard, Marc et Marcel Leclerc, assurent la continuité et le progrès, subit en particulier depuis une dizaine d'années un essor considérable. Réorganisées il y a quatre ans, Les Laiteries Leclerc Inc. comptent cinq usines aux fonctions bien déterminées à Granby, Lawrenceville, Sherbrooke, St-Damase et Longueil. Leur chiffre d'affaires passe de $10,174,911 en 1965 à $11,748,941 en 1966, une augmentation de 15.4 pour cent. Leur profit hausse de 6.86 pour cent pour atteindre $252,384.

Ce sont là des réalisations remarquables dont ont raison de s'enorgueillir les administrateurs de l'entreprise. Fondée avec des moyens de fortune en 1914, elle est aujourd'hui l'une des plus puissantes entreprises privées de l'industrie laitière québécoise et, à en juger par ses rapport annuels, son développement sera encore plus rapide dans les années à venir.

Les dispositions sont prises pour doubler cette année la capacité de production et de congélation de la crème glacée; pour l'achat, le cas échéant, d'une importante laiterie de Montréal; et pour l'établissement de trois bars laitiers dans le secteur de la Ronde à l'expo 67. Les Laiteries Leclerc Inc. ne négligent en somme aucune possibilité d'expansion en vue de satisfaire un marché sans cesse croissant, et elle attache--c'est là l'une des raisons de sa réussite, une attention constante à la qualité de ses produits. Nous sommes heureux de ses succès et nous lui en souhaitons encore de plus grands en 1967.

R.G.

La Voix de l'Est
Journal fondé en 1935

Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée, 136, rue Principale, Granby.

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

	Par jour	Semaine		1 an
Par camelot	$0.10	$ 0.60		$30.00
	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Par la poste				
Canada	$1.75	$4.75	$ 9.00	$15.00
Etats-Unis		$8.00	$14.00	$25.00
Autres pays			$14.00	$25.00

"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

SATIRE DE SIR JOHN A. – Sir John A. MacDonald, à l'occasion d'un scandale au sujet de la construction du chemin de fer du Pacifique, est caricaturé par J.W. Bengough, dessinateur bien connu à l'époque, dans son livre "A Caricature History of Canadian Politics". Sir John est debout sur le cou de Miss Canada et dit: "Ces mains sont propres." Sur une de ses mains est écrit: "Envoyez-moi un autre $10,000", allusion à des pots-de-vin découverts dans le scandale, tandis que son autre main tient une affiche annonçant: "Prorogation et suppression de l'enquête". Les droits d'auteur de ce dessin sont détenus par Rapid Grip and Batten Limited, compagnie qui a débuté sous le nom de "The Grip", journal hebdomadaire de Toronto fondé par le caricaturiste Bengough. "The Grip", cessa de paraître en 1894, mais la compagnie continua d'exister comme atelier de gravure, et se fusionna plus tard avec d'autres compagnies. (Photo PC)

Sir John A. MacDonald et le scandale du Pacifique

Par ROSEMARY SPEIRS

OTTAWA PC- Sir John A. MacDonald, 75 ans, après sa mort, résiste sur son socle à toutes les intempéries. Ses bottes sont fermement plantées dans le sol et son regard de bronze, fixé sur le Parlement, est serein et confiant.

Drapé dans sa redingote, il attend les célébrations du 100ème anniversaire d'une nation qu'il a aidée à bâtir, et ne semble pas se souvenir de l'année où les Canadiens découvrirent pour la première fois qu'il avait des pieds d'argile.

Cette découverte, qu'on appela plus tard le Scandale du Pacifique, faillit ruiner la carrière du grand chef conservateur et détruire le gouvernement de coalition qui avait édifié la Confédération,

En 1873, Sir John soutint devant les Communes que toute l'affaire était une infecte, fausse et calomnieuse, invention de l'opposition, mais jusqu'à maintenant les historiographes n'ont pu effacer les sombres doutes qui ont pesé sur son intégrité.

Même Donald Creighton, de Toronto, qui a écrit une chronique de la vie de MacDonald avec amour et fidélité, refuse d'atténuer le scandale du Pacifique.

"Son crime a été d'accepter des fonds électoraux de l'homme même avec lequel il était en train de négocier un contrat extrêmement important dans l'intérêt national", écrit Creighton.

PRIS AU PIEGE

Un argument à la décharge de Sir John est contenu cependant dans le rapport, publié l'année dernière, par la Commission des dépenses électorales, lequel souligne le fait que le Canada est né à une époque tellement marquée par la corruption qu'il a été témoin de trois scandales notoires dans les trois premières décennies après 1867.

Ce n'est pas que sir John se soit comporté plus malhonnêtement que la plupart de ses contemporains, mais c'est qu'il a été pris, si on peut dire la main dans le sac, ayant accepté $350,000 pour sa campagne électorale de 1872 d'un financier montréalais à qui il avait promis en retour la présidence de la première compagnie de chemin de fer du pays.

C'était écrit Bruce Hutchison, "une transaction trop voyante, même pour la politique", et elle fournit des armes à l'opposition libérale.

Cependant, tous les récits de ce scandale ne tiennent pas compte des espoirs et des rêves qui avaient amené l'éminent Père de la Confédération à cette transaction scandaleuse.

MacDonald écrivait, au cours de la campagne, à son ami John Rose: "Je suis, comme vous l'imaginez, excessivement désireux de gagner les élections encore une fois; non pas pour ma satisfaction personnelle, car je suis fatigué de toute cette affaire, mais parce que la Confédération est encore en herbe, et qu'elle aura besoin de cinq autres années pour devenir solide."

C'est ainsi qu'au cours des derniers jours préparatoires à l'élection de 1872, alors qu'il semblait que seule une campagne prodigue en dons de toutes sortes pourrait conserver aux Tories l'Ontario et le Québec, Sir John, exténué, désespéré et, il faut l'ajouter, souvent ivre, mordit à l'appât doré tendu par Sir Hugh Allan.

Passant outre aux objurgations de ses amis les plus intimes, MacDonald promit à Allan que "l'autorité du gouvernement se rait exercée" afin de donner à celui-ci la présidence du Pacifique Canadien.

RUMEURS A OTTAWA

Les Tories retournèrent à Ottawa avec une faible majorité. Mais des rumeurs circulaient qui, en 1873, devinrent plus que des rumeurs.

Le 2 avril, Lucius Seth Huntingdon, un libéral obscur, se leva pour déclarer, aux Communes, que Sir Hugh Allan avait acheté le contrat du Pacifique avec des subsides électoraux.

Sommé, de répondre, et ne sachant pas au juste jusqu'où allaient les renseignements des libéraux, Sir John s'adressa aux Communes sur le ton de l'innocence offensée, dans des termes qu'il faut bien qualifier d'hypocrites.

DEFAIT AUX COMMUNES

Quelques jours plus tard, les journaux de Québec, Montréal et Toronto reproduisaient en première page un télégramme adressé par MacDonald à Sir Allan, confirmant les accusations portées contre le premier ministre.

Le Parlement continua de fonctionner vaille que vaille, mais la fin était proche. Le 5 novembre, la défaite était inévitable, et MacDonald remit sa démission au gouverneur-général Dufferin.

Cependant la dépression mondiale ayant suivi de près sa démission, son successeur Alexandre Mackenzie fut jugé impopulaire, et Sir John fut rétabli de nouveau au poste de premier ministre en 1876.

Il devait mourir dans l'exercice de ses fonctions, en 1891.

Les générations reconaissantes ont élevé à Sir John MacDonald un monument de bronze à leur plus grand premier ministre et elles ont rapidement oublié les jours où il avait été la cause de leur plus grand scandale.

Augmentation rapide de la population active

Un accroissement très rapide de la population active est à prévoir au Canada au cours des années qui viennent, assurant ainsi un des éléments nécessaires à une croissance économique soutenue.

Telle est l'opinion qu'exprime la Banque de Montréal dans sa Revue des Affaires de janvier où elle note également que les nouveaux arrivants, en général seront mieux éduqués que jamais auparavant.

Mais, écrit la banque, "comme il importe de créer des possibilités d'emploi appropriées à un rythme non moins rapide, la croissance prévisible de la population active présente un véritable défi à ceux qui ont mission d'élaborer notre politique économique et de conduire le Canada à la pleine réalisation de son potentiel économique."

Au regard d'un pourcentage de chômage généralement à la baisse - il est descendu à environ 3.5 pour cent l'an dernier - la population active s'est accrue à un rythme accéléré. Depuis 1961, il s'est ajouté à la population active un chiffre net de 1,000,000 de personnes le nombre des chômeurs a reculé de 200,000 du nombre des personnes ayant trouvé des emplois dans l'économie en expansion.

CROISSANCE GENERALISEE

La B de M dit que les cinq grandes régions géographiques du Canada ont toutes participé au rapide accroissement de l'emploi des années soixante.

"Cependant, même si les régions ou le problème du chômage était le plus grave ont eu tendance à accuser de plus forts pourcentages d'accroissement de l'emploi durant cette période, les changements dans la répartition de la population active ont été tels que ces régions n'ont pas connu de diminution de la part du total du chômage au Canada."

A propos de ceux qui ont des emplois, la banque note, que récemment, il y a eu une rapide augmentation du nombre des jeunes hommes de 14 à 24 ans, qui travaillent, et cela est tout au plus une indication des tendances à venir, lorsque la vague des bébés d'après-guerre va passer l'adolescence, atteindre les premières années de la vingtaine, et partant, accéder au marché du travail en nombre toujours plus grand.

Jusqu'ici cette influence ne s'est pas fait sentir fortement, à cause de la tendance d'une plus grande proportion de jeunes hommes à rester plus longtemps à l'école ou à entreprendre des études postscolaires; et cela a fait que l'âge auquel ils sont devenus des membres réguliers de la population active s'est élevé d'une façon significative.

"Cette tendance ne saurait enrayer beaucoup plus longtemps

(SUITE A LA PAGE 8)

Le chiffre d'affaires des Laiteries Leclerc augmente de 15.4 p.c.

Voici le texte du rapport financier des Laiteries Leclerc pour l'exercice terminé le 30 septembre 1966.

En février, disent MM. Bernard et Marc Leclerc, respectivement président du conseil et président de l'entreprise, nous avons lancé sur le marché financier une émission d'obligations de $1,000,000. Cette émission fut rapidement souscrite par tout près de 200 acheteurs. Ces obligations hypothèque générale portent intérêt à 63/4% et seront remboursées au moyen d'un fonds d'amortissement qui prévoit des remboursements annuels de $40,000, puis de $50,000, et enfin de $60,000, durant les années 1967 à 1980 inclusivement. Ces obligations étaient aux actions Classe "A" sur la base de dix actions pour chaque $500 valeur nominale d'obligations.

M. Marc LECLERC

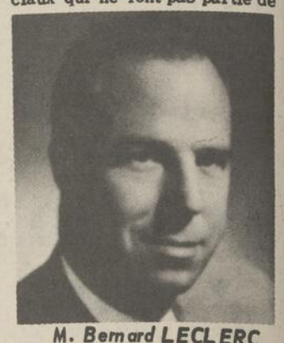

M. Bernard LECLERC

Au 1er septembre, notre filiale, Les Produits Laitiers Val Maska Inc., faisait l'acquisition des actifs et du commerce de la Crèmerie Ste-Hélène. Le rendement de notre filiale sera amélioré par le volume supplémentaire qu'une telle transaction lui apporte, car notre usine à ce moment-là produira à pleine capacité pendant une plus grande période de l'année.

Mentionnons que notre centre de mécanographie, dont l'installation avait débuté au cours de l'été 1965, est maintenant en plein fonctionnement. Nous avons au cours de l'année centralisé et mécanisé les opérations comptables de trois de nos succursales et nous sommes à le faire pour la quatrième. Il est évident que nous retirerons dans l'avenir de plus en plus de services de ce département.

RESULTAT

Le chiffre d'affaires de la Compagnie est passé de $10,174,911 à $11,748,941, soit une augmentation de 15.4%. Si l'on tient compte des résultats de douze mois de Val Maska par rapport à neuf mois l'an dernier, il reste cependant que notre chiffre d'affaires à connu une augmentation nette d'environ 11.8%.

Les profits au cours de l'exercice ont été de $252,384 comparativement à $236,185 l'an dernier soit une augmentation de 6.86%. Le rendement par action s'est amélioré, étant passé de $0.94 à $1.00.

Par contre, le pourcentage de profits sur nos ventes est passé de 2.32% à 2.15% cette année. Ce pourcentage aurait été moindre encore n'eût été le fait que dans une de nos usines de lait industriel nous avons obtenu des contrats spéciaux qui ne font pas partie de notre commerce habituel. En effet, il faut dire que dans le domaine du lait industriel, soit la fabrication du beurre et du lait en poudre, notre marge de profits dépend à toute fin pratique de la politique de soutien des prix du gouvernement fédéral. Or, cette politique pour l'exercice financier 1966-67 du gouvernement s'est appliquée à la plus grande partie de notre chiffre d'affaires de cette

(SUITE A LA PAGE 19)

Nomination à la B.C.N.

M. Laurent Guy Morin, comptable adjoint à la BCN, succursale de Granby, vient d'être promu comptable, à St-Hubert. M. Morin occupe son nouveau poste à compter d'aujourd'hui, le 1er février. M. Morin est au service de la BCN ainsi qu'officier du bureau de Granby depuis le 4 juillet '60. (Ann.)

CINEMA "LE PLAZA"
3 films Jane Fonda
Alain Delon; LES FELINS
Couleurs: Elvis Presley
Blondes, brunes ou rousses
Couleurs
L'Aventurier magnifique

APRES LA MAGNIFIQUE OUVERTURE QUI S'EST DEROULEE VENDREDI LE 27 JANVIER
VOTRE HOTE JACQUES LEGARE VOUS INVITE DE NOUVEAU A VENIR VOUS RECREER A

HOTEL
MANOIR DES MONTS
Sutton Jonction, Comté de Brome, Qué.
Votre hôte: Jacques Légaré

NOUVELLE ADMINISTRATION
ÉTABLISSEMENT
OUVERT À L'ANNÉE
AU CENTRE DE LA RÉGION DE SKI
CANTONS DE L'EST - FRONTIÈRE
PARCOURS DE SKIDOO
Ambiance intime et agréable
Cuisine canadienne
Licence complète de la Régie des Alcools

Endroit idéal pour lune de miel

CAMPING
Vaste domaine pour le camping, la chasse ou la pêche
Lacs et ruisseaux privés pour pêcher la truite

Pour réservations ou renseignements
Appelez Sutton 538-2215
ou
écrivez à:
HOTEL
MANOIR DES MONTS
R.R. No 1, Sutton-Jonction, Que.

Avez-vous acheté votre passe-port expo67

La Voix de Granby

POUR VOUS RENSEIGNER LISEZ La Voix de l'Est VOTRE QUOTIDIEN LOCAL

MERCREDI, LE 1er FEVRIER 1967

SPECTACLE DE 35 MINUTES - Cet avion de type T-Bird est l'un des différents appareils que les Paladins du Centenaire utiliseront pour donner un spectacle au-dessus de Granby, jeudi le 1er juin, à 6h. 30 p.m.. Ce spectacle qui durera 35 minutes sera présenté dans le cadre des manifestations du centenaire de la Confédération canadienne.

1,300 producteurs de sirop d'érable seront invités à former un syndicat

GRANBY -- Les quelque 1,300 producteurs de sucre et sirop d'érable des régions de Granby, St-Jean et St-Hyacinthe seront tous convoqués à une assemblée qui aura lieu à Roxton Pond ou Roxton Falls, lundi le 13 février, pour la formation d'un syndicat qui groupera les producteurs de sucre et sirop d'érable des régions dont il est ci-haut question.

Une quarantaine de producteurs ont participé à la réunion tenue à Granby, hier après-midi, en présence de MM. Clément Létourneau, de St-Césaire, président de la Fédération diocésaine de l'UCC de St-Hyacinthe, et Maurice Mercier, directeur du service de la mise en marché à la Confédération de l'UCC.

Le syndicat devait être formé dès hier après-midi, mais les producteurs présents se trouvaient peu nombreux, compte tenu du nombre possible de membres, pour agir en ce sens. C'est pourquoi ils ont demandé la convocation d'une nouvelle assemblée, dans un avenir rapproché, pour former leur syndicat.

Le syndicat groupera les producteurs de sirop et sucre d'érable des comtés de St-Hyacinthe, Rouville, Iberville, St-Jean Shefford, Missisquoi, Richelieu, Bagot, et de quelques municipalités des comtés de Brome et Verchères.

Une Fédération provinciale des Syndicats de producteurs de sucre et sirop d'érable a déjà été mise sur pied. Ses syndicat affiliés groupent des producteurs de toutes les régions, à l'exception de ceux des régions de Granby, St-Jean et St-Hyacinthe.

UNE NECESSITE

Les producteurs présents à l'assemblée d'hier ont appris qu'il leur est pratiquement nécessaire de s'unir en un syndicat affilié à la Fédération, et ce pour différentes raisons.

D'abord, on a déjà élaboré un projet de plan conjoint auquel seront assujettis tous les producteurs, qu'ils soient ou non membres du syndicat, advenant l'approbation et la mise en application du plan.

Les producteurs des régions de Granby, St-Jean et St-Hyacinthe, suivant les explications fournies hier, ont tout intérêt à former un syndicat et à adhérer à la Fédération, parce qu'ils pourront alorsdire leur mot dans l'administration de l'éventuel plan conjoint.

Il va sans dire que le syndicat qui sera mis sur pied dans les régions dont il est ici question aura pour but de promouvoir la mise en marché des produits de l'érable et de défendre les intérêts des producteurs de sucre et sirop d'érable.

Rappelons ici que Shefford vient au premier rang de tous les comtés de la province pour ce qui est de la production du sirop d'érable.

Neuf permis de construction pour $41,700 ont été émis en janvier

GRANBY - Neuf permis de construction ont été émis par la cité de Granby au cours du mois de janvier, pour une valeur totale de $41,700.

C'est ce que nous apprend M. Eugène Brodeur, inspecteur en bâtiments de la cité. Au cours de la même période de l'an dernier, 14 permis avaient été émis, pour une valeur de $33,600. Au cours de janvier 1965 la cité avait également accordé 14 permis de construction, mais ils représentaient une valeur de $248,250.

Au cours du mois qui vient de prendre fin, la cité a accordé un permis d'une valeur de $37,000, pour la construction d'un édifice de six logis. Les huit autres permis, pour des réparations, agrandissements et rénovations, ont totalisé une valeur de $4,700.

A certaines conditions, la JC accepte de partager le local occupé par la Chambre senior

GRANBY (J.L.) --- Par vote unanime, l'assemblée générale de la Jeune chambre de Granby, réunie hier soir, à la salle du restaurant La Princesse, a consenti à partager le local de la Chambre de commerce du district de Granby, conjointement avec cet organisme. L'acceptation de cette mesure entre en vigueur dès aujourd'hui.

C'est avec une heure et quinze minutes de retard que l'assemblée a débuté. Seulement quelques membres s'étaient rendus et il fallait un nombre suffisant de présences avant d'entamer les discussions.Un comité sur la question du choix d'un local avait été formé à la dernière assemblée et c'est M. Paul Bouthillette, qui avait été nommé président du comité.

Il fut le premier à prendre la parole et proposa immédiatement, suivant l'offre faite par la Chambre de commerce du district de Granby, que la Jeune chambre convienne de louer conjointement avec cet organisme le local, propriété du Dr Picard, situé sur la rue Principale, face à l'hôtel de ville, à diverses conditions. Le coût du loyer est de $55 par mois et le bail est d'une durée de trois ans. La Chambre de commerce garantit une partie de $35 et la Jeune chambre devra payer la balance de la somme, soit $20. La différence entre les deux montants servant à défrayer le coût de l'ameublement que fournit la Jeune chambre, cependant, la machine à polycopier n'est pas comprise dans l'ameublement fourni. Un seul téléphone, servant pour les deux organismes, sera payé conjointement.

Il fut toutefois dicté en amendement que l'électricité et le chauffage soient à la charge du propriétaire et que le prix de $20 devra comprendre ces deux item. Pour ce qui est des taxes locatives, de la taxe d'eau et de vidange, un sous-amendement mentionna que toutes ces taxes seront défrayées au pro-rata du coût du loyer par chacun des deux organismes locataires.

Cette proposition originale ne fut toutefois pas acceptée d'emblée, à première lecture, par l'assemblée. Le coût serait donc de $240 par année, plus le prix des dépenses administratives et les taxes, ce qui s'élèverait à plus de $320. Sur ce, des opinions contraires ont été émises, stipulant le coût onéreux du local. Il fut par ailleurs démontré qu'un secrétariat permanent devenait de plus en plus nécessaire et qu'il allait de la bonne marche de la Jeune chambre de cataloguer ses documents sous un même toit.

Le président de l'organisme, Me Lucien Alain, indiqua que la Jeune chambre avait reçu l'ordre de la ville de quitter les lieux le plus tôt possible et qu'il devenait urgent de loger ailleurs. "Nous ne sommes pas intéressés, dit-il, à partager notre local actuel avec d'autres organismes pour la bonne raison que nous avons $800 d'ameublement et que nous ne sommes pas intéressés à le faire détériorer."

Il ajouta aussi que la Jeune chambre à déboursé de 7 à $880 pour des rénovations à ce local.

Selon la description qu'en fit Me Bouthillette, le nouveau local, celui de la Chambre de commerce du district de Granby, aurait des dimensions de 15 pieds par 40, pour la salle des conférences et de 12 par 12 pour le bureau attenant à cette salle. Il y a en plus une toilette. Comme la Jeune chambre tient environ une soixantaine d'assemblées par année, y compris celles des comités, il devient indispensable qu'un local adéquat lui soit assigné.

Toute l'assemblée a ratifié son accord par vote unanime.

Le Kiwanis veut souligner à sa façon l'Expo et le Centenaire

GRANBY - Les membres du club Kiwanis de Granby, qui tenait son souper hebdomadaire hier soir au Club social de la rue Elgin, ont émis leurs suggestions afin que le Club Kiwanis souligne d'une façon particulière l'année du centenaire et la tenue de l'Expo à Montréal.

Afin de marquer la présence d'un Club Kiwanis à Granby, et en même temps pour souhaiter la bienvenue aux visiteurs de l'Expo qui se rendront à Granby, plusieurs membres ont suggéré que le Club Kiwanis érige un panneau - réclame à l'entrée de la ville.

Il fut également question que le Club Kiwanis fassent imprimer un livre souvenir pour le distribuer aux membres des autres clubs Kiwanis, qui viendraient à Granby, ainsi qu'aux invités d'honneur que recevra le Club Kiwanis. Ce petit livre souvenir comprendrait les photos des anciens présidents, ceux des membres, ainsi que l'histoire du Club Kiwanis de Granby.

Auparavant, les présidents des différents comités du Club Kiwanis ont présenté leur demande pour le budget de leurs activités respectives.

Le président du comité de la campagne du timbre de Pâques a annoncé que la campagne allait très bien, et en a profité pour distribuer à chacun des timbres de Pâques afin que ceux-ci l'aident dans sa campagne. M. Brunelle a précisé que le public se devait d'encourager cette oeuvre du timbre de Pâques.

Me Jacques MARCHESSAULT, premier conseiller du Barreau de Bedford, prendra part, mais comme observateur seulement, à la réunion générale que le conseil général du Barreau du Québec tiendra à Québec, les 10 et 11 février. Il y est délégué par le Barreau de Bedford.

L'aménagement d'une réserve obligera Granby à ériger une nouvelle station de pompage

GRANBY --- La cité de Granby, quel que soit le projet dont elle entreprendra la réalisation pour régler son problème d'alimentation en eau potable, devra construire une nouvelle station de pompage et ce d'ici trois ans au plus.

Il s'agit là d'un projet de l'ordre de $270,000 dont la réalisation va pratiquement de pair avec celle de l'aménagement d'une réserve d'eau potable, car si l'on abaisse le lit du lac, il faudra évidemment posséder les installations nécessaires pour pouvoir aller chercher l'eau à une plus grande profondeur.

Il semble, suivant les informations qui furent fournies au conseil il y a déjà quelques mois, qu'il en coûterait presque autant pour procéder à des travaux qui auraient pour effet d'adapter la sation de pompage actuellement en opération aux besoins futurs.

A tout événement, pour assurer une plus grande sécurité à la population et aux industriels, la cité devra absolument exécuter certains travaux, que le projet d'aménagement d'une réserve se réalise ou non, étant donné que le bris d'une seule des pompes actuellement en usage causerait de sérieux problèmes.

Il faut donc prévoir, en attendant la construction d'une nouvelle station de pompage,l'addition d'au moins une pompe à la station de pompage actuelle.

Le souper canadien de la JC aura lieu le 4 février

GRANBY --- Un souper canadien, dans le style de l'époque et dans le cadre du carnaval d'hiver de Granby présentement en cours, aura lieu samedi soir, le 4 février, à 6 heures 30, au domaine Léonard.

L'organisation de cette manifestation typique repose sur la Jeune chambre de Granby, qui une fois de plus s'est inscrite à la liste des participants du grand carnaval annuel. En plus de déguster un repas des plus consistants, les convives pourront s'adonner à la danse. Des jeux seront aussi au programme et un orchestre réputé fera les frais de la musique.

Le président du souper canadien est M. Normand Lacoste, qui est aidé de plusieurs membres, dont MM. Réjean Papineau, Paul Bouthiette, Gilles Laflamme, Jacques Lapalme, Pierre Côté, André Hamel et Jean-Marie Trudel, président ex-officio du souper canadien de l'an dernier.

Les personnes intéressées à prendre part à ce souper sont priées de faire vite car les billets s'envolent rapidement. Des billets sont cependant encore disponibles à toutes les pharmacies de la ville. La tenue paysanne sera de mise à cette occasion et les ceintures fléchées aussi évidemment.

Voulez-vous aller à Québec, demain ?

GRANBY- - Une visite au Parlement de Québec est organisée par les Chevaliers de Colomb du conseil 1093 de Granby.

Le voyage se fera jeudi, le 2 février et le départ s'effectuera à 8 heures du matin, face au local des Chevaliers, situé au 76 de la rue Dufferin.

Ce voyage en autobus est organisé en collaboration avec l'hon. Armand Russel qui recevra ses invités au parlement. Les visiteurs pourront assister à une séance de la session à l'Assemblée législative.

Les Granbyens profiteront aussi de leur passage dans la capitale pour participer aux festivités du grand carnaval.

Il reste encore quelques bonnes places et les intéressés sont priés de se hâter à donner leurs noms en communiquant immédiatement avec M. André Têtreault, en téléphonant à 372-3645. On peut aussi téléphoner au conseil 1093, en composant 372-5140.

575 enfants à l'enregistrement de "Bidule de Tarmacadam" samedi

GRANBY --- Plusieurs enfants des écoles de Granby, de 9 à 12 ans, pourront assister à l'enregistrement de l'émission enfantine "Bidule de Tarmacadam", samedi après-midi, le 4 février, à 3 heures à l'auditorium du collège St-Laurent.

Cette manifestation est dans le cadre du 7e carnaval d'hiver de Granby. On prévoit que 575 enfants participent à cette émission. Des laissez-passer pour l'enregistrement ont été distribués dans les écoles. Les professeurs choisirent parmi leur classe les plus méritants qui se rendront samedi à Montréal. Les laissez-passer devront toutefois recevoir l'approbation des parents, qui seront invités à y apposer leur signature en signe de consentement. Seuls les laissez-passer signés seront acceptés.

Le départ est fixé pour 12 heures 45, sur la rue Principale, en face de l'église Notre-Dame. Quelque sept autobus scolaires ont été mobilisés pour l'occasion, le tout est défrayé par la Société Radio-Canada. L'enregistrement devait se faire à Granby, mais comme le car de reportage de Radio-Canada se trouve à Québec, au carnaval, ce qui n'avait pas été prévu pour cette date, les enfants sont invités à se rendre au studio d'enregistrement.

Des moniteurs et monitrices des terrains de jeux des loisirs de Granby feront la surveillance dans les autobus pour l'aller et le retour. L'émission sera ensuite retransmise jeudi après-midi, le 9 février, sur le réseau français de télévision de Radio-Canada.

Accommodation '67 expédie 355 communiqués de presse

GRANBY -- Le comité Accommodation Granby '67 Inc. expédiera 355 communiqués de presse pour la publication à des journaux du Canada, des Etats-Unis et de différents pays d'Europe, dans le but de faire connaître et valoir les atouts touristiques de Granby et de la région et par conséquent d'inviter les étrangers qui viendront à l'Expo '67 à visiter Granby.

Les journaux auxquels on s'adresse ont un tirage global de 50,000,000 d'exemplaires. Tous les communiqués doivent être expédiés d'ici vendredi.

Ces communiqués rédigés en français, anglais et italien parviendront notamment aux journaux de France, de la Hollande, du Royaume-Uni, de la Belgique, de l'Italie et de Hong-Kong, outre ceux du Canada et des Etats-Unis.

C'est là ce qui nous fut communiqué hier, par Me Jacques Marquis, secrétaire du comité Accommodation Granby '67 Inc.

L'émission Témoignage se poursuit

GRANBY - L'émission "Témoignage", entendue sur les ondes de CHEF, se poursuivra au cours de la semaine du six au onze février.

L'émission diffusée tous les matins à sept heures est animée par le père Paul Hamel, s.j..

Voici les invités et les sujets qu'ils ont choisis, pour la semaine du 6 au 11 février.

Lundi, 6 février, Gabriel Brien: "Pleins feux sur nos évêques".

Mardi, 7 février, J.J. Larivière: "Les objections des jeunes contre la foi".

Mercredi, 8 février, Paul Passeleck: "Comment présenter le Christ aux hommes d'aujourd'hui".

Jeudi, 9 février, François et Françoise Bourret; "Témoignage d'amour dans les écoles."

Vendredi, 10 février, Lucien Charbonneau; "Pour que l'Eglise du Vietnam fleurisse malgré les conflits".

Samedi, 11 février, Réal Hogue: "l'actualité des miracles de Lourdes".

Me Georges-H. DUREAULT, c.r., devient membre du conseil du Barreau de Bedford. Il succède à Me Gérard Normandin, maintenant juge. La nomination fut communiquée hier, par Me Gilles Bélanger, bâtonnier du Barreau de Bedford, à l'issue d'une réunion du conseil du Barreau.

Une analyse de "l'éducation face aux changements", du 5 au 11 mars

GRANBY --- La Semaine de l'éducation se tiendra à Granby et à travers la province, du 5 au 11 mars, sous le thème général "L'éducation face aux changements".L'Association d'éducation du Québec, qui groupe les principaux mouvements d'éducateurs de la povince, de même que des organismes intéressés activement à l'éducation, est responsable en dernier ressort de l'organisation de la Semaine de l'éducation au Québec.

Toutes les associations du Québec sont invitées à déléguer un représentant à l'inauguration officielle de la Semaine de l'éducation qui se fera le 5 mars, au pavillon de l'administration de l'Expo, sous la présidence d'honneur de S. E. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo 67 de Montréal.

Le thème général de la semaine, "L'éducation face aux changements", sera développé tout au long de la semaine,par des sous-thèmes quotidiens, soit le fait Terre des hommes le fait pédagogique, le fait étudiant, le fait familial, le fait technologique, le fait français et le fait oecuménique.

Un vol de $50 de cigarettes

GRANBY -- On nous rapporte qu'un vol de cigarettes, se chiffrant à environ $50, a été perpétré au restaurant "Au petit suisse", situé au 38 de la rue St-Joseph, à Granby.

Le vol a été commis dans la nuit du 30 au 31 janvier. Les malfaiteurs se sont introduits par effraction dans le restaurant soit en défonçant une fenêtre située sur le côté de l'école Immaculée-Conception, et ont pris la fuite avec une cinquantaine de dollars de cigarettes.

Les enquêteurs de la Sûreté municipale croient qu'il s'agit de jeunes.

L'enquête se poursuit.

Le bonhomme aura-t-il sa canne ce soir?

GRANBY - Le bonhomme carnaval, qui n'a plus sa canne, apparemment depuis dimanche soir, l'aura-t-il retrouvé pour la danse en plein air qui aura lieu ce soir?

C'est ce que plusieurs se demandent, et ceux qui assisteront à la danse le sauront.

Les organisateurs sont de plus en plus inquiets, et il n'a pas été question d'acheter une autre canne d'ici la fin du carnaval.

C'est donc dire que la tradition du bonhomme carnaval avec une canne est menacée de disparaître si les organisateurs ne changent pas d'idée.

Une exposition de timbres et monnaie pourrait être tenue à Granby cette année

GRANBY -- Le Club de timbres et monnaie de Granby songe sérieusement à mettre sur pied une exposition de timbres et monnaie durant la tenue de l'Exposition universelle, cette année. Cette exposition qui serait la troisième depuis la fondation du club sera tenue à la salle de la Légion canadienne, section de Granby, rue Court.

Toutefois, ce projet devra recevoir l'assentiment des membres avant d'être réalisé. Une assemblée à cet effet doit avoir lieu lundi soir, le 13 février à la salle de la Légion de Granby. A la suite de cette réunion, la date de l'exposition pourra être confirmée. C'est le président du club, M. Harold Hooper, qui communique cette nouvelle.

Déjà deux expositions ont eu lieu et la dernière remonte à deux ans. Si le projet du club se réalise cette année, plusieurs visiteurs étrangers viendront à Granby. Le club de timbres et monnaie de Granby compte une quarantaine de membres, dont une vingtaine sont des membres actifs. A chaque assemblée des échanges sont effectués parmi les membres.

Danse du carnaval au centre Frontenac

GRANBY --- La population de Granby est de nouveau conviée à une danse populaire, ce soir, pour marquer la continuation des festivités du 7e carnaval d'hiver de Granby. Le lieu de rassemblement est fixé au centre d'achats Frontenac, à 8 heures, boulevard Leclerc, qui se transformera par la suite en un gigantesque plancher de danse pour recevoir la population.

Comme la semaine dernière, la populaire émission "Jeunesse en auto sport", diffusée sur les ondes de CHEF, sera radiodiffusée en direct, de 8 heures à 9 heures. L'animateur régulier de l'émission, Jean Malo, présentera les disques aux auditeurs; il sera assisté du chanteur Eric et des chanteurs instrumentistes "Les Chanceliers", qui seront présents à l'émission.

Autres nouvelles de Granby à lire en page neuf

FLEURS
FLORISTS TELEGRAPH DELIVERY F.T.D. INTERFLORA WORLDWIDE
Fleurs livrées partout dans le monde
Maison Montcalm FLEURISTE
votre fleuriste F.T.D. depuis 21 ans
210 York Granby
372-3925

CUIR SUEDE.KID
chez Laflamme FOURRURE
328 Principale, Granby
$89
Le plus grand choix de toute la région. Soyez jeunes, dans le vent.. Choix de styles, couleurs.

THEATRE PALACE GRANBY FR 2-4466
Al'affiche ce soir!

AUSSI
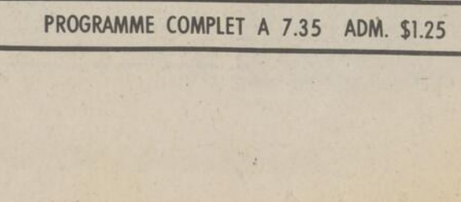

PROGRAMME COMPLET A 7.35 ADM. $1.25

Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales...

Au fil de l'actualité

ACTON VALE (AC) - Cette semaine nous vous offrons une nouvelle chronique qui saura sûrement intéresser les lecteurs de notre journal. Cette chronique que nous appellerons tout simplement "Au fil de l'actualité", sera ouverte à tous les organismes qui voudront faire publier les avis de réunions ou diverses nouvelles brèves. Les lecteurs pourront aussi collaborer à la rédaction de cette chronique hebdomadaire. Tout le courrier pour cette chronique pourra être adressé à : AU FIL DE L'ACTUALITE, Casier postal 806, Acton Vale. Nous comptons sur vous chers lecteurs...

A L'EGLISE ST-ANDRE

Le 3 février prochain sera le premier vendredi du mois. Il nous fait plaisir ici de reproduire l'horaire des messes: 6 hres 45 et 11 hres a.m.; 3 hres 30 et 8 hres 30 p.m. et à l'école Roger Labrecque, 10 hres a.m. Il y aura aussi des confessions, jeudi le 2 février à 3 hres et 7 hres 30 p.m. ainsi que vendredi aux messes et à 7 hres 30 p.m. Dimanche prochain, on offrira et on bénira les cierges à chacune des messes. C'est une excellente occasion de se procurer des cierges bénis qui nous servent en plusieurs occasions.

CONSEIL DE VILLE

Mardi le 7 février prochain, à 8 heures, aura lieu l'assemblée mensuelle du Conseil de ville d'Acton Vale à l'Hôtel de ville. Tous les contribuables sont invités à assister à ces séances mensuelles régulières

EXPO DE PEINTURES

Il vous fait plaisir d'annoner que les 3-4 et 5 février aura lieu une exposition de peintures qui aura pour thème "Peintures '67" Vous aurez aussi l'opportunité d'admirer les oeuvres du peintre Lionel Dupuis, d'Acton Vale, dont la population connaît le talent en ce domaine. Pour votre information, cette EXPOSITION se déroulera au sous-sol de la Caisse Populaire St-André et sera sous le patronnage de la SSJB D'Acton Vale dont le président est M. Guy Gosselin. C'est une invitation...

LES TROIS DUCHESSES - Les trois duchesses du carnaval des Loisirs de St-Césaire ont été présentées au public lors de la parade d'inauguration. On les voit, ci-dessus, en compagnie du Bonhomme Carnaval, soit, de gauche à droite, Mlles Nicole Viens, Johanne Casavant et Diane Gaboriault. (Photo A. Paquette)

Deux carnavals se succèdent à St-Césaire jusqu'au 5 février

ST-CESAIRE (DNC) -- Le Carnaval d'hiver du collège St-André de St-Césaire n'avait encore pris fin que les Loisirs de St-Césaire lançaient eux aussi, leur propre carnaval d'hiver, de sorte que les périodes de festivités dureront 10 jours dans cette municipalité.

Alors que le carnaval du collège avait lieu les 27, 28 et 29 janvier, celui des loisirs a débuté le 29 janvier pour se poursuivre jusqu'au 5 février.

Le carnaval du collège débutera vendredi soir par des parties de hockey inter-groupes. Samedi on présentera différents jeux sur glace et, dans la soirée un souper canadien suivi d'une soirée récréative pour la famille, au cours de laquelle on présenta une pièce de théâtre. Dimanche après-midi, avait lieu une joute de ballon-balai entre les étudiants et leur père.

Les grands responsables du Carnaval du collège étaient les RR.FF. Yvon Blanchard, André Charbonneau et Louis Bélisle.

PARADE

Les Loisirs de St-Césaire, de leur côté, inauguraient leur carnaval par une parade qui avait lieu, dimanche après-midi dans les rues de la ville. Le char du Bonhomme Carnaval et des trois duchesses était commandité par Shefford Cleaning et la Banque de Montréal.

Le défilé s'est ébranlé sur la place de l'hôtel de ville, avec en tête, l'auto de la police municipale, suivie d'une décapotable conduisant la reine de l'an dernier, Mlle Francine Gingras. Venaient ensuite les Majorettes de Granby, le char du Bonhomme Carnaval et des trois duchesses, Mlles Johanne Casavant, Nicole Viens et Diane Gaboriault. Ce cortège était suivi de plusieurs autos conduisant les principales personnalités, dont les organisateurs du Carnaval, et les autorités municipales.

La parade s'est terminée à la patinoire de l'école St-Vincent où avait lieu une partie régulière de la ligue de hockey Inter-Comté, mettant aux prises l'équipe de Ste-Angèle contre les porte-couleurs de St-Césaire.

Au cours de la soirée, plus de 500 personnes ont participé au souper de canton qui avait lieu à la salle Horizon, sous la responsabilité de Mme Royal Lebleu et de M. Henriot Bienvenue. Le repas a été suivi d'une soirée de danse et d'un bref spectacle. Ainsi on a pu entendre un nouvel orchestre, les "Sans Nom", par Mlle Aline Richard, de l'école St-Vincent.

QUI SERA REINE? - Une de ces trois jolies citoyennes de St-Césaire sera élue reine du Carnaval d'hiver des Loisirs. Les trois candidates sont Mlle Diane Gaboriault, Mlle Johanne Casavant et Mlle Nicole Viens. (Photo A. Paquette)

AU JEU! --- Une joute de balon-balai "père-fils", lors du carnaval du collège St-André de St-Césaire. Ici le Bonhomme Carnaval fait la mise au jeu de cette partie qui devait être remportée par les pères. (Photo A. Paquette)

Une présumée fraudeuse est envoyée aux assises

COWANSVILLE - La présumée fraudeuse Nicole Degagné, sur qui pèse plusieurs accusations de fraude par l'échange de faux chèques dans la région, a été de nouveau envoyée aux prochaines assises criminelles, hier matin, par le juge Guy Genest, de la Cour des sessions de la paix, au palais de justice de Cowansville.

La jolie blonde qui est maintenant devenue noire a été citée à son examen volontaire puis envoyée à subir son procès, à la suite de l'enquête préliminaire qui avait lieu hier matin.

Cette fois, Nicole Degagné devait répondre à l'accusation d'avoir échangé un de ces présumés faux chèques au magasin IGA Laflamme, de Granby.

Trois témoins ont été entendus pour la couronne afin de procéder à la preuve pour les fins de l'enquête.

Le premier, M. Guy Sanschagrin, gérant du magasin de Granby, a dit qu'il avait accepté le chèque au montant de $113.24, signé de la compagnie Belair Insurance et qu'il avait remis pour environ $3 de marchandises à la cliente en plus de lui donner la balance en argent du montant inscrit sur le chèque.

Le témoin a par la suite identifié l'accusée mais a souligné à la cour que Mlle Degagné avait changé sa couleur de cheveux.

M. Sanchagrin a également mentionné qu'il avait endossé le chèque en question avant de le remettre à M. Jean Sauriol.

Mme Blanche Sauriol, de Ste-Cécile de Milton est ensuite venue corroborer les dires de M. Sanchagrin à l'effet qu'elle avait reçu le chèque qui avait servi à payer une facture. De plus, elle a noté son endossement sur le présumé faux chèque.

Enfin, M. Martial Choquette, de Montréal, qui est directeur - gérant de la Compagnie d'Assurance Belair a dit dans son témoignage qu'il s'agissait d'une excellente imitation de l'un des chèques de sa compagnie. M. Choquette a également affirmé que ce dernier ne correspondait pas au véritable chèque, de par son numéro, ses signatures autorisées, de même que par la machine qui a inscrit le montant.

C'est à la suite de cette enquête que l'inculpée a été envoyée à subir son procès lors du prochain terme des assises.

Mlle Degagné bénéficiera de sa liberté sous le même cautionnement, soit $200, fixé lors de la première enquête.

Accréditation d'un syndicat de Marieville

MARIEVILLE.- La Commission des relations de travail du Québec vient d'émettre un certificat d'accréditation au syndicat local des employés de la compagnie Industrial Fasteners, de Marieville.

Les 140 employés de cette usine sont membres du Syndicat des Métallos (FTQ).

Le représentant des Métallos, M. Bruno MacDonald, a fait parvenir une lettre à la compagnie pour que les négociations soient entamées le plus tôt possible.

Il se serait porté à des voies de fait sur son épouse

COWANSVILLE - Un individu qui se ressentait encore du congé de la dernière fin de semaine, se serait porté à des voies de fait sur son épouse. Léo Faucher, de Cowansville, a plaidé non coupable, hier matin, devant le juge Guy Genest, de la cour des sessions de la paix, à l'accusation portée contre lui.

Faucher est justement accusé de s'être porté à des voies de fait sur la personne de son épouse alors que cette dernière a subi des blessures corporelles.

L'accusé qui ne savait pas trop de quel côté pencher a finalement décidé de plaider non coupable à cette accusation qui aurait été commise le 27 janvier.

Le juge a alors fixé son procès au 7 février. Pendant ce temps, le prévenu ira se "dégriser" à l'ombre de la prison commune de Sweetsburg en attendant son retour devant le tribunal.

Faucher comparaissait pour une autre fois, en Cour des sessions, au palais de justice de Cowansville.

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard Ltée
SALONS FUNERAIRES 223 PRINCIPALE 170 DUFFERIN
Ambulances — Lits de malades
Bur.: 225 Principale — Granby
FR. 2-4498 — FR. 2-3422
(19-1-64)

Granby Granite enr.
ANDRE MENARD, prop.
Lettrage et Réparation
Vendeur autorisé
Rock of Ages
451 Dufferin 372-7729
Granby

J.-A. Lesieur Enr.
Directeur de funérailles
Service d'ambulance
Salons funéraires modernes
255 Principale
411 Notre-Dame
Bureau : 1, rue Paré
Granby, P.Q. Tél. 372-3309

Deux blessés à Mansonville

MANSONVILLE (DNC)- - - - Deux employés de la Monticello Bobbin Co. ont été blessés.

M. Blane Woodard, âgé de 21 ans, a eu le nez fracturé en plus de subir une profonde coupure au visage, alors qu'il fut frappé par un éclat de bois alors qu'il travaillait sur un fendeur à bois.

Un autre employé a bubi une double fracture de la cheville du pied droit alors qu'il fit une malencontreuse chute sur la chaussée glissante en se rendant au travail. Tous deux sont hospitalisés à l'hôpital Brôme-Missisquoi-Perkins.

Le conseil autorise à payer des comptes totalisant $18,487

MARIEVILLE --- Les autorités municipales de la ville de Marieville ont autorisé le paiement de comptes totalisant plus de $18,487 suivant la liste soumise par le trésorier, le tout devant évidemment être soumis aux vérifications d'usage. On a également approuvé différents autres déboursés, dont certains chèques déjà émis et les salaires versés pour la période allant du 12 au 26 décembre 1966.

MALADE IMAGINAIRE - Les étudiants du collège St-André de St-Césaire ont joué une comédie "Le malade imaginaire" (pas celui de Molière), lors de la soirée qui réunissait élèves et parents. La scène ci-dessus se passe au moment où le médecin soigne le jeune homme malade dont la mère est à voler le porte-monnaie du médecin. (Photo A. Paquette)

A LA CANADIENNE - Un souper canadien par le menu et par le costume a été une des activités principales du carnaval du collège St-André de St-Césaire. (Photo A. Paquette)

DES DUCHESSES...MALES- - - Au collège St-André de St-Césaire, l'absence de jeunes filles n'est pas une raison suffisante pour ne pas tenir un concours de duchesses. A preuve, la photo ci-dessus, alors que les trois duchesses rencontraient le Bonhomme Carnaval et l'arbitre des compétitions sportives. (Photo A. Paquette)

Un mois de prison pour avoir causé des dégâts de $100

COWANSVILLE --- Un jeune homme de Granby, Jean Major a écopé d'un mois de prison concurrent, hier matin, au palais de justice de Cowansville, après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation d'avoir causé des dommages à la propriété.

Major qui avait été condamné à deux ans de pénitencier, la semaine dernière, a vu le juge Guy Genest, de la Cour des sessions de la paix, lui imposer cette sentence concurrente à la suite de son plaidoyer.

L'infraction pour laquelle le jeune homme comparaissait, hier matin, remonte au 30 septembre, alors qu'il avait causé malicieusement des dommages au Centre d'apprentissage des métiers de la construction, à Granby. Les dommages que Major a causé sont estimés à une centaine de dollars.

Autres nouvelles de la région à lire en pages 6, 8 et 20

Ex-résident de Mansonville décédé à 53 ans

MANSONVILLE (DNC)- - M. Armand Robitaille, ancien résident de Mansonville, est décédé à Waterloo à l'âge de 53 ans.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissiale de Mansonville.

Il laisse dans le deuil son épouse, Aurore Poulin.

Danse du Bonhomme Carnaval
A
L'HOTEL MONTCALM
De Farnham
A 8.00 P.M.
Organisé par l'Amicale de Farnham
Samedi, le 4 Février 1967
Artiste invité
Adm. $1.00

ABONNEZ-VOUS A "LA VOIX DE L'EST"
COMPOSEZ PR-3 - 2516
ou encore PR-3 - 9865
ET SOYEZ DES MIEUX RENSEIGNES

La Voix Maskoutaine

MERCREDI, LE 1er FEVRIER 1967

POUR VOUS RENSEIGNER
LISEZ
La Voix de l'Est
VOTRE QUOTIDIEN LOCAL

Un blessé et $280 de dommages ces jours derniers à Acton Vale

ACTON VALE (AC) --- Les accidents de la circulation survenus ces jours derniers à Acton Vale ont fait un blessé en plus de causer des dommages se chiffrant à $280.

Un léger accrochage s'est produit sur la rue Beauregard entre l'auto conduite par M. Yvon Goyette, d'Acton Vale et celle conduite par Mme Roland Lamarche, de Ste-Christine. Les deux véhicules ont subi pour environ $50 de dommages.

Enfant blessé

Un enfant de 7 ans, Pierre Girard, d'Acton Vale, a subi des blessures légères alors qu'il a été heurté par une automobile conduite par M. Jean Guy Boissonneault, de Drummondville, en traversant la chaussée. Si ce n'eut été de la rapidité des réflexes du conducteur à freiner, le bambin aurait sûrement été tué, selon le rapport de police.

Des dommages d'environ $80 ont été enregistrés dans un léger accrochage entre l'auto conduite par M. Donald Chute, d'Acton Vale, et celle de M. Ivano Fortier, de cette ville également.

Un autre accident impliquant deux autos, survenu sur la dangereuse intersection Lemay-Du Marché, a causé pour environ $90 aux véhicules conduits par M. Arthur Yergeau, d'Acton Vale,et par M. Fernand Laliberté, d'Upton.

Une légère collision s'est produite entre deux lourds camions à l'intersection de la RR. No 4 et Blvd St-André, et a causé pour environ $60 de dommages aux deux véhicules,soit celui conduit par M. Israel Provost d'Acton Vale, et celui conduit par M. Lionel Racine, de Roxton Falls.

Les constables de la police municipale d'Acton Vale ont procédé aux constations d'usage dans ces accidents.

Deux mineurs, reliés à une série de vols à Marieville, connaissent leur sentence

MARIEVILLE (DNC) --- Deux jeunes hommes , présumés auteurs de deux vols et d'une tentative de vol par effraction dans trois établissements de Marieville ont reçu leur sentence hier en Cour du Bien-Etre social.

L'un des deux, un Beauceron a obtenu une sentence suspendue et fut confié à la garde de ses parents, avec la recommandation de ne plus se représenter en cour. L'autre qui avait nié sa culpabilité, fut acquitté après que le juge lui eut attribué le bénifice du doute, le libérant ainsi de l'accusation.

Les deux jeunes vandales avaient été reliés à une affaire de vols, à Marieville. Les méfaits avaient été commis l'automne dernier. Un premier vol aurait été perpétré à l'hospice de Marieville où les auteurs se seraient appropriés des menus articles d'une valeur de $60. Le garage Lafrance, de Marieville, aurait aussi été visité par le même duo de voleurs toutefois après s'être introduit par effraction, ils ne trouvèrent pas ce qu'ils étaient venus chercher et s'en retournèrent bredouilles. Enfin, les voleurs se sont introduits par effraction à la boîte à chansons Frédéric, à Marieville, où ils firent main basse sur un montant de $20, en argent.

Dans toutes ces enquêtes la Sûreté municipale de Marieville a dirigé les investigations conduisant à la comparution des deux jeunes gens, qui ont maintenant reçu leur sentence.

Trop d'accidents à l'angle Boulay et St-André à Acton

ACTON VALE (AC) -- Le chef de police d'Acton Vale estime que trop d'accidents surviennent à l'intersection Boulay et St-André, à Acton Vale, et qu'une solution devra être apportée à ce problème avant que des accidents mortels ne soient déplorés.

STATISTIQUES

Les statistiques sur les accidents survenus à cet endroit du 27 janvier 1966 au 27 janvier 1967 ont raison de nous inquiéter. En effet, selon un rapport préparé par la police municipale d'Acton Vale, 10 accidents se sont produits à cette intersection causant des dommages évalués à $6,515. Dans ces accidents, cinq personnes ont subi des blessures plus ou moins graves. On a aussi déploré deux "Hit and Run".

C'est donc dire que la situation est assez tragique et que le problème devrait être étudié sans tarder par le conseil de ville. A ce sujet, le chef de police, M. Donald Martin, a fait parvenir une lettre au conseil de ville dans laquelle il propose quelques changements au point de vue stationnement, à cette intersection.

Sentence le 28 février dans le cas d'une adolescente de 12 ans soupçonnée de 12 vols

MARIEVILLE (DNC) --- Une jeune fille de 12 ans connaîtra sa sentence le 28 février, en cour du Bien-Etre social, à St-Hyacinthe, pour répondre à une douzaine d'accusations de vols divers.

On se souvient que Mme Labrosse, d'Ahuntsic, fut la victime de cette fillette alors qu'elle la fit monter dans sa voiture entre Chambly et Marieville. La fillette voulait se rendre à cet endroit en faisait du pouce sur la route. Lorsque l'adolescente quitta l'auto, elle subtilisa la bourse de Mme Labrosse. Le montant du vol représente environ $55.

Après enquête de la police municipale de Marieville, en charge de cette affaire, celle-ci découvrit que la jeune adolescente n'était pas seule... une autre jeune fille, était également mêlée à cette affaire. Ces deux jeunes adolescentes seraient soupçonnées d'être les auteurs d'une douzaine de vols, à Marieville et les environs.

Toutes deux avaient comparu en cour, à la suite de l'enquête qui les avait incriminées. Mais l'une d'elle fut remise à ses parents, après comparution. L'autre subira son procès le 28 février.

M. J. Bédard élu président de la salle Domrémy

SAINT-HYACINTHE --- M. Jean Bédard a été élu président de la Salle d'accueil Dorémi à l'Unité de réadaptation pour alcooliques à St-Hyacinthe. Il remplacera M. Camille Martin à ce poste. Les autres postes du bureau de direction ont été aussi concernés par l'élection.

L'exécutif comprend Réjean Laflamme, vice-président qui remplacera M. Jean Bédard à ce poste; Mme Mariette Robichaud secrétaire qui remplacera Mlle Huguette Brodeur; Mlle Yolande Vermette, réélue trésorière et les directeurs MM. Camille Martin, Paul-Auguste Birtz, Lucien Robichaud, André Frappier et Gaétan Vermette.

L'aumônier de la Salle d'accueil est le révérend Père René Mathieu, du Patronage Saint-Vincent-de-Paul.

Logexpo va desservir St-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE- M. René Bourbeau, coordinateur du comité de promotion touristique local en vue de la tenue de l'Exposition universelle de 1967 annonce que M. Yves Gabias, secrétaire de la province de Québec a donné sa parole que Saint-Hyacinthe sera inclus dans le service de Loge expo de Montréal.

C'est à la demande de M. Denis Bousquet, député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative du Québec que le ministre a fait cette promesse.

Pour demander le règlement du conflit à la Régionale Yamaska

Les étudiants de 6 institutions marcheront dans les rues demain

Par André BOUCHARD

SAINT-HYACINTHE- Des centaines d'étudiants appartenant aux écoles touchées par le conflit qui sévit entre les professeurs et la Régionale Yamaska défileront pacifiquement dans les rues de Saint-Hyacinthe demain.

On sait que le conflit qui oppose l'Association des éducateurs catholiques de St-Hyacinthe à la Commission scolaire régionale Yamaska est loin d'être terminé en dépit du retour des professeurs dans leurs classes respectives, sous le coup d'une injonction de la Cour supérieure du Québec. L'arrêt de travail avait auparavant duré à compter du 24 novembre.

Les étudiants se sont plaints dès le retour des professeurs que ceux-ci refuseraient de leur enseigner la matière perdue au cours des jours de grève. L'Association générale des étudiants de Casavant prépare donc depuis le 26 janvier le plan d'une marche étudiante dans les rues de la ville pour demander aux deux parties de s'entendre et régler le conflit le plus tôt possible.

Les étudiants de Casavant ont obtenu l'adhésion de leurs confrères et des étudiantes des écoles Mercier, Fadette, du Gouvernement, Girouard, et l'Externat classique. Des centaines d'étudiants participeront donc à cette manifestation.

L'Association générale des étudiants de Casavant a obtenu la permission de M. Paul - Emile Gaucher, maire suppléant de St-Hyacinthe pour organiser demain cette marche dans les rues de la localité, ainsi que celle de M. Jean Ste-Marie, directeur du Service de police et incendies de la ville. Les étudiants ont donc annoncé que la marche débutera à 4 heures de l'après - midi.

Deux départs sont prévus. L'un concerne l'école du Gouvernement, l'Externat Classique et l'Ecole Girouard et l'autre les écoles Casavant, Fadette et Mercier.

Le trajet comprend la rue Des Cascades, le Marché centre, les rues Bourdages, Dessaules, Laframboise, Girouard et Mondor.

Les étudiants signalent que la marche n'a aucun parti pris pour l'une ou l'autre des parties en cause, c'est - à - dire la Régionale et les éducateurs. Les élèves veulent démentir les affirmations de plusieurs personnes qui ont prétendu que ceux-ci subissaient les pressions des professeurs. Aucune pression de la Commission scolaire ou des enseignants n'est à l'origine de l'action des étudiants.

Il est à noter que la marche étudiante a obtenu l'appui du Consortium étudiant. Ce groupement comprend les étudiants du Collège St-Maurice, le Séminaire et l'Ecole normale Marie - Rivier.

Ils savaient "parler" aux jeunes filles...

MARIEVILLE (DNC) --- Faisant preuve de sang froid et profitant d'un moment d'inattention de leurs victimes, deux jeunes hommes de Marieville ont soulagé deux jeunes filles d'une somme de $10 chacune, au pavillon Lussier au cours de deux soirées de danse.

Les deux vols ne furent toutefois pas réussis le même soir. Les deux suspects, qui faisaient sans aucun doute preuve d'une gentillesse peu commune à l'égard de ces deux jeunes filles, ont comparu en cour du Bien-Etre social, à la suite de leur arrestation. Ils connaîtront leur sentence sous peu.

L'enquête fut menée par la Sûreté municipale de Marieville.

L'APM Notre-Dame aura une réunion lundi

SAINT-HYACINTHE- Mme Lucie de Vienne Blanc, institutrice, sera la conférencière invitée de l'Association parents-maîtres Notre-Dame à l'assemblée générale de lundi prochain.

La rencontre aura lieu à 8 heures du soir à la salle del l'école Larocque.

Mme De Vienne Blanc traitera de la psychologie de l'enfant au niveau des études primaires . Elle répondra alors aux questions que les parents désireront lui poser à ce sujet.

Tous les membres de l'APM sont donc invités de participer à cette rencontre.

Vol de $500

SAINT-HYACINTHE -- Un individu s'est introduit au restaurant le Poulailler, propriété de M. Rolland Dubreuil, à Saint-Hyacinthe et a commis un vol simple de $500.

L'établissement est situé au 416 de la rue Saint-Simon dans la ville maskoutaine.

Les détectives de la Sûreté municipale de Saint-Hyacinthe recherchent activement l'auteur de ce forfait.

M. A. Hébert est décédé

SAINT-HYACINTHE --- Nous avons le regret d'apprendre le décès de M. Auguste Hébert, de Saint-Hyacinthe.

M. Hébert est décédé à l'âge de 81 ans. Il laisse dans le deuil sa fille, Mme Paul Tessier, de Saint-Damase, ses deux frères, MM. Willie et Alcide Hébert, respectivement de Saint Hyacinthe et de Montréal de même que sa soeur, Mme Adrien Campbell, de Saint-Hyacinthe.

Les funérailles sous la direction de la maison René Mongeau, de Saint-Hyacinthe ont eu lieu à l'église de la Cathédrale, suivies de l'inhumation au cimetière de la Cathédrale.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

Des cours de soins à domicile sont donnés

ST-HYACINTHE-- La section féminine de l'Ambulane St-Jean à St-Hyacinthe offre un cours de soins à domicile à toutes les personnes hommes ou femmes âgées de 16 ans et plus, de la localité et des environs.

Mme Denise Frenière, surintendante, déclare à cet effet: Mamans et futures mamans connaissez-vous tous les services que mettent à votre disposition les gouvernements tant provincial que fédéral?

"Vous savez toutes comment donner le bain à un bébé ou soigner les malades, que ce soit un enfant ou un adulte, mais avec la technique enseignée dans ce cours, vous sauverez du temps et des pas. De plus, vous apprendrez à créer avec deux fois rien une foule d'articles pratiques et très utiles dans une maison, dossier, table pour lit et autres.

"Pour vous tous l'ambulance St-Jean a retenu les services de La Rév Soeur Rolande Gauthier, infirmière, qui donnera ce cours tous les jeudis soirs dans la salle de lecture du poste de police de St-Hyacinthe, de 8 à 10 heures et à partir du 9 février 1967, pour une période de huit semaines consécutives.

"Nous comptons sur une nombreuse assistance et souhaitons bienvenus à tous, surtout aux dames et jeunes filles de la région connaissent leur sens pratique et leur désir de se perfectionner.

"Pour vous inscrire ou obtenir de plus amples informations adressez-vous à Mme Denise Frenière, surintendante de la brigade féminine de l'Ambulance St-Jean à St-Hyacinthe, à 1175 Girouard. Son numéro de téléphone est 773-9505

La demande des professeurs de St-Hyacinthe est prise en délibéré par la Cour

QUEBEC (PC) — La Cour d'appel a pris en délibéré, lundi, la demande de l'Association des éducateurs catholiques de Saint-Hyacinthe qui veut la suspension d'une injonction émise par la Cour supérieure, le 20 janvier dernier, et ordonnant à ses membres alors en grève de retourner en classe.

Le procureur de l'Association, Me Louis Lebel, a représenté que les instituteurs ont subi un préjudice à la suite de cette injonction parce qu'on leur enlevait ainsi le droit de grève.

Il a soutenu, en outre, que l'injonction était nulle parce qu'elle viole des règles fondamentales du code de procédure civile. Elle n'a pas été, selon lui, préalablement signifiée et elle a été émise dans le district judiciaire de Québec au lieu de celui de Saint-Hyacinthe.

Me Jacques Flynn, procureur du ministère de la Justice, a répliqué que l'injonction avait été prise en vertu du code du travail du Québec et que l'on ne pouvait invoquer le code de procédure civile pour réclamer sa suspension. Il s'agit ici d'une mesure exceptionnelle prévue dans le cas où l'intérêt public est menacé, a-t-il dit.

Me Flynn a dit qu'il ne s'agit pas pour le ministère de la Justice de priver les professeurs d'un droit mais de protéger le droit d'un groupe d'élèves à l'éducation.

Les enseignants, cotisants de l'Association, étaient en grève depuis le 24 novembre dernier. Ils sont retournés en classe après l'émission de l'injonction.

On ignore à quelle date la Cour d'appel fera connaître sa décision.

Un emprunt de $1,220,000

CHAMBLY - La commission scolaire régionale protestante de la Rive-Sud viendra bientôt sur le marché des obligations. Elle projette en effet de contracter un emprunt au montant de $1,220,000, en vertu d'une résolution antérieure pour l'acquisition de terrain et les frais d'organisation.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue mardi, le 7 février, à 8 heures p.m., à St-Lambert, comté de Chambly.

Funérailles de Mme E. Bilodeau

LA PROVIDENCE --- Les funérailles de Mme Edmond Bilodeau ont lieu aujourd'hui à l'église du Précieux-Sang de La Providence, suivies de l'inhumation à Sainte-Claire de Dorchester.

Mme Bilodeau, née Léda Viens, est décédée dimanche dernier à l'âge de 76 ans et 10 mois.

La défunte laisse dans le deuil ses sept fils, Fernand, de St-Hyacinthe,Achille, de Montréal; Roland, de Sorel; Raoul et Paul-Emile de l'Abitibi, Noel, de La Providence et Roch, de Welland en Ontario; ses cinq filles, Mmes Georges Côté, de La Providence; René Berthiaume, de La Providence; André Messier, de Saint-Hyacinthe; les Révérendes Soeurs Thérèse, de la Congrégation Notre-Dame de Sherbrooke et Gertrude, de la Congrégation Dominicaine de Trois-Rivières.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

Les parents maskoutains sont invités à une assemblée demain

SAINT-HYACINTHE (L.W.)-- L'Association des parents de la région Yamaska tiendra une assemblée générale, à laquelle sont invités tous les parents maskoutains, demain soir à 8 heures, dans la grande salle du Centre Notre-Dame.

Il s'agira alors d'établir la charte de l'Association afin que celle-ci soit officiellement reconnue et de définir les buts d'un tel organisme à Saint-Hyacinthe.

Les parents pourront faire valoir leur approbation ou leur refus de voir l'Association de la région Yamaska les représenter auprès des conseils scolaires et du corps professoral de Saint-Hyacinthe.

En effet, l'Association ne veut pas uniquement être une pression en temps de conflit, mais se veut représentative des parents en tout temps, pour soumettre aux commissaires ou aux professeurs leurs revendications concernant l'éducation de leurs enfants.

D'autre part l'Association, depuis sa fondation pendant la grève des enseignants, a reçu nombre de lettres lui demandant d'agir auprès de la CS ou des éducateurs pour divers motifs.

De toute manière les parents sont toujours invités à envoyer leurs revendications en matière d'éducation à l'Association de la région Yamaska, case postale 531, Saint-Hyacinthe.

La réunion de jeudi soir verra de plus à l'établissement des structures de l'organisme qui se dissout totalement des APM.

Une période de questions sera allouée aux assistants. D'autre part si le temps le permet, les participants seront invités à émettre leurs opinions sur la phase actuelle du conflit scolaire.

Le comité provisoire demandera alors aux parents de rapporter les faits jugés utiles.

On sait que l'Association était présidée à ses débuts par M. Fernand Hallé qui, pour des raisons d'ordre personnel, a démissionné laissant la présidence à la charge de M. Jean-Guy Gauvin.

LES NUMIMATES de Saint-Hyacinthe ont tenu les élections du nouveau bureau de direction à leur dernière assemblée générale. M. Denis Marcil a été réélu président de l'Association. Ci-dessus, nous reconnaissons dans l'ordre habituel, MM. Orphée Saint-Yves, substitut; Michel Gaumond, également substitut; Denis Marcil, président; Roméo Mélançon, secrétaire-trésorier; Benoit Benoit, vice-président René Pion et Gaston Lalonde, tous deux substituts .(Photo Lydia Wampach)

Le syndicat du service social a été accrédité

SAINT-HYACINTHE -- La Commission des relations du Travail de la province de Québec annonce qu'elle a accordé son accréditation au Syndicat des employés du Service social de Saint-Hyacinthe. L'union est affiliée à la CSN.

Il s'agit de la seconde association diocésaine d'employés d'un Service social a être accréditée au Québec.

Un porte-parole du syndicat du diocèse nous a annoncé que la convention collective qui régira les conditions pécuniaires et de travail des employés sera négociée dans un proche avenir. D'ailleurs, l'employeur, c'est-à-dire, le Service social, recevra une lettre sous peu lui annonçant l'intention du syndicat d'entreprendre des négociations pour le contrat de travail.

M. Robert Langlois sera le conférencier invité

DOUVILLE— L'Association parents-maîtres de Sainte-Eugénie de Douville se réunira jeudi, le 9 février , à 8 heures du soir.

La rencontre se tiendra dans la salle de l'école Sainte-Eugénie.

M. Robert Langlois, conseiller en orientation et directeur du Service personnel à l'étudiant, sera le conférencier invité.

Tous les élèves de septième année de même que les parents peuvent assister à cette rencontre. A la suite de son exposé, le conférencier répondra aux questions de l'assistance.

La réunion sera présidée par M. André Fontaine, président de l'Association.

J.-L. Provencal comparaîtra en Cour aujourd'hui

SAINT-HYACINTHE -- Jean-Louis Provencal, que la Sûreté provinciale de Saint-Hyacinthe a appréhendé, comparaîtra aujourd'hui devant le juge Victor Chabot, de la Cour de magistrat, au Palais de justice local.

Il devra répondre à l'accusation d'avoir il y a environ une quinzaine de jours, volé le coffre-fort propriété de l'Association des producteurs de semence au domicile de M. Auguste Rivard, à Saint-Simon de Bagot.

"Le succès d'une entreprise dépend de plus en plus largement du personnel"

SAINT-HYACINTHE --- M. Raymond Gauthier, directeur de l'usine Imperial Tobacco à Granby a souligné qu'on oublie trop souvent dans le monde des affaires que le personnel contribue souvent au succès ou à la faillite d'une entreprise. Il a été le conférencier invité au souper causerie hebdomadaire du club Richelieu, au Grand Hôtel à Saint-Hyacinthe.

Le personnel, selon M. Gauthier peut comprendre tous les employés d'une compagnie, balayeurs y compris. " Il est temps qu'on fasse une pause et qu'on étudie le comportement humain", a-t-il ajouté.

Il a expliqué que dans une entreprise on peut découvrir des employés doués de talents de toutes sortes et que ces qualités doivent être utilisées M. Gauthier est convaincu que le succès d'une entreprise dépend de plus en plus largement de son personnel.

Le rythme des changements dans le domaine technique est plus accéléré selon lui que dans celui des relations humaines. "Nous devons nous adapter aux changements techniques mais nous devons aussi nous adapter à la révolution sociale.

"Les hommes envoient des hommes dans l'espace, mais il reste difficile d'organiser des hôpitaux adéquats aux besoins. La production agricole a doublé mais les problèmes raciaux n'ont pas été réglés.

"Dans une entreprise on peut trouver deux types de dirigeants celui qui ne pense qu'à la production et celui qui ne pense qu'à se rendre populaire. On peut toutefois trouver un milieu entre ces deux extrêmes, celui qui motive le travail de ses hommes.

"Les types extraordinaires sont très peu nombreux à notre époque. Les besoins de personnes qui sortent des sentiers battus sont tellement grands à notre époque que nous ne pouvons pas nous permettre de nous passer d'eux.

"Il est aussi important de trouver ce qui motive les employés. Le patron peut créer une ambiance et un climat qui motivent les employés."

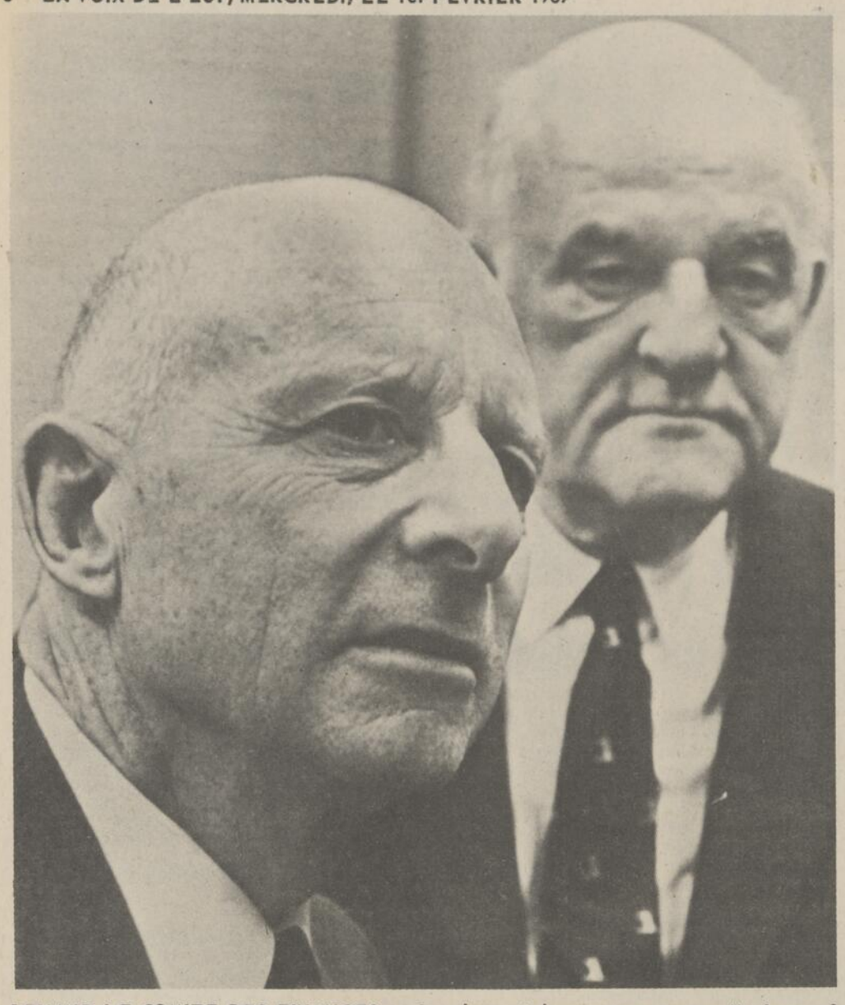

DEVANT LE COMITE DES FINANCES --- La photo ci-dessus nous montre M. James S. Rockefeller, président de la First National City Bank, de New York, (au premier-plan), ainsi que M. Robert F. MacFadden, (à droite) président de la Banque Mercantile du Canada. Témoignant devant le comité des finances des Communes, à Ottawa, M. Rockefeller a déclaré que les Intérêts Rockfeller n'ont appris l' opposition du gouvernement canadien à l' achat de la Banque Mercantile, en 1963, qu'après en avoir informé le gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky.

Un emprunt de $80,000 à même le fonds industriel

Farnham accepte en principe d'aider à la réouverture de l'usine Wilkins

FARNHAM- Le conseil municipal de la cité de Farnham a décidé d'accepter en principe le refinancement des immeubles de la compagnie Robert C. Wilkins Co. Ltd. A cette fin, il a adopté un règlement décrétant un emprunt au montant de $80,000, à même le fonds industriel de $500,000 de la cité, au cours d'une assemblée spéciale convoquée par le maire, M. Arthur Audette.

Cette décision fait suite à la demande d'industriels qui ont acquis le capital-actions de la compagnie, lesquels sont intéressés à opérer l'usine et à augmenter le nombre des employés.

Rappelons ici, tel que le rapporte d'ailleurs la décision du conseil municipal, que la compagnie Robert C. Wilkings Co. Ltd a décidé de fermer ses portes le 30 décembre 1966 à cause du décès de l'un de ses administrateurs et de l'âge avancé des autres officiers de la compagnie et du manque de relève.

Vu que la compagnie employait plus d'une quarantaine de personnes au moment de la fermeture de ses portes, les autorités municipales considèrent qu'il est dans l'intérêt de la cité que la compagnie en question soit acquise par des industriels financièrement responsables et qu'elle soit mise en opération le plus tôt possible.

Le capital-actions de la compagnie fut acquis par des industriels considérés comme responsables qui désirent opérer l' usine et augmenter le nombre d'employés. Ceux-ci requièrent l'aide financière de la cité pour le refinancement des immeubles où opère ladite compagnie.

Or, le conseil considère qu'il est dans l'intérêt de la cité de refinancer les immeubles de Robert C. Wilkins Co. Ltd pour que cette compagnie puisse continuer d'opérer.

On a donc consenti en principe à refinancer les immeubles, le tout suivant les dispositions de la Loi des fonds industriels. C'est pourquoi, sur proposition de M. l'échevin Gérard Harbec lequel fut appuyé par M. l'échevin Albert Meunier, on a adopté un règlement décrétant un emprunt par obligations au montant de $80,000 pour le refinancement des immeubles.

M. l'échevin Gérard Harbec avait d'ailleurs déjà donné un avis en vue de l'adoption d'un règlement pour faire l'acquisition et revendre ensuite à termes les immeubles concernés, et prévoyant à cette fin un emprunt qui n'excéderait pas $88,000, à même le fonds industriel de la cité.

Le conseil municipal a enfin autorisé le secrétaire-trésorier de la cité à transmettre tous les documents et renseignements nécessaires aux différents ministères concernés en vue de l'obtention des approbations requises par la loi.

La Cour le condamne à verser un montant total de $12,763

COWANSVILLE -- La Cour a condamné M. Lucien Viens, du 57, rue Meigs, à Farnham à payer à M. Gérard Berger de Cowansville, personnellement, la somme de $1,239,60 de dommages, avec intérêts depuis l'assignation et les dépens.

La cour a également condamné M. Viens à payer à M. Berger, en sa qualité de tuteur à sa fille mineure Mariette Berger, la somme de $11,524 de dommages avec intérêts depuis l'assignation et les dépens

Le demandeur, soit M. Berger, tant personnellement qu'en qualité de tuteur à sa fille mineure Mariette, réclamait de M. Viens, le défendeur, le paiement d'une somme globale de $29, 417.36 de dommages, des suites d'une collision survenue entre une automobile et une motocyclette, le 2 août 1964, sur la rue Principale dans la ville de Farnham, alors que sa fille Mariette, a ce moment passagère sur la motocyclette, avait été blessée gravement dans l' accident.

M. Viens, bien qu'admettant avoir été impliqué dans l'accident relaté dans la déclaration, comme conducteur de son véhicule, a nié toute responsabilité envers M. Berger ainsi qu'envers sa fille, et a plaidé que cette collision et les dommages qui en sont résultés ont été uniquement causés par la faute du conducteur de la motocyclette qui transportait Mlle Mariette Berger, et il a demandé le rejet de l'action avec dépens.

La preuve a établi qu'à la date et au lieu mentionnés dans les procédures, la fille de M. Berger a été gravement blessée dans une collision survenue entre la motocyclette qui la transportait comme passagère et l'automobile que conduisait M. Viens, parce que ce dernier, dans un virage à gauche, a intercepté le passage de cette motocyclette qu'il n'a pas vu et aurait dû voir à temps pour lui céder le passage. La seule cause de cet accident et les dommages qui en sont résultés provient de cette faute grossière de M. Viens, lit-on dans le jugement.

Considérant que M. Berger personnellement, a prouvé le bien fondé de sa réclamation exigible de M. Viens, le juge Louis-Philippe Cliche a condamné M. Viens à versé à M. Berger la somme de $1,239.60, et considérant què M. Berger, en sa qualité de tuteur à sa fille mineure Mariette, a prouvé le bien fondé de sa réclamation exigible de M. Viens, la Cour a condamné M. Viens à versé la somme de $11,524 à M. Berger, ceci en plus des intérêts depuis l'assignation, et les dépens.

Octroi de $125 versé au Club des raquetteurs

FARNHAM (DNC) --- Il a été résolu lors de la dernière séance du conseil de la cité de Farnham que cette dernière versera au Club des raquetteurs "Les Rigolos" un octroi de $125 pour trois drapeaux et les porte --drapeaux.

Cette décision fut prise après la lecture d'une lettre que le Club des raquetteurs avait fait parvenir au conseil. Dans cette lettre, le Club des raquetteurs demandait une somme de $300.

M. Gérard Harbec proposa l' octroi de $125, et M. Albert Meunier seconda la proposition.

La soumission des Equipements Laguë acceptée à Farnham

FARNHAM (DNC) --- Les Equipements Laguë Limitée viennent d'obtenir le contrat pour la soumission qu'ils avaient présenté au conseil de la cité de Farnham pour une benne de quatre verges pour un chargeur sur tracteur JD-600, avec fer T-1. Le prix de la soumission était de $831. 04. comprenant la taxe provinciale et fédérale.

D'autres soumissions ont aussi été rendues publiques lors de l'ouverture des prix Une soumission de $260.90 fut également présentée pour une benne John Deere, régulière de 30 pouces pour pelle rétro, et s'adaptant sur tracteur JD-600.

C'est l'échevin J. J. Dempster, appuyé de l'échevin Lawrence Gauthier, qui fit la proposition d'adoption.

Un actif de $2,123,061.18 pour la Caisse populaire de Farnham

FARNHAM (DNC) - L'actif de la Caisse populaire de Farnham se chiffre à $2,123,061.18 pour l'année 1966 comparativement à $1,862,946.87 pour l'année 1965. C'est ce que révèle le quinzième rapport annuel de cette Caisse.

M. Philippe Boulais, président, et M. Roger Frenière, secrétaire - gérant, révélaient, lors de l'assemblée générale des sociétaires de la Caisse populaire de Farnham, que le chiffre d'affaires au 30 novembre 1966 était de $17,633,465.25 soit une augmentation de $1,-617,567.20 sur l'an dernier.

Le capital social est passé de $167,295.13 en '65, à 218,-047.90 en 1966. Le chiffre des épargnes est de $1,847,891.80 en '66 alors qu'en '65 il était de $1,653,087.54. La Caisse a prêté la somme de $1,130, 477.85 en '66 comparativement à $1,012,702.82 en 1965.

Quant aux placements et à l'encaisse ils se chiffrent à $907, 958.33 alors qu'en '65 ils se chiffraient à $762,664.-84. La caisse a réalisé des bénéfices de $108,739.29 au cours de l'exercice financier '66 tandis qu'en 1965 les bénéfices s'élevaient à $92,733.91.

$88,265.58 de dépenses furent enregistrées en 1966 alors que l'année précédente un montant de $80,462.15 fut dépensé.

Le nombre de membres est passé de 3,175 en '65 à 3,661 en 1966. Cependant le nombre de familles faisant affaires avec la Caisse populaire n'a pas augmenté . Il est demeuré à 1,-700.

Au cours du dernier exercice financier, la Caisse a consenti 794 prêts sur reconnaissance de dettes, totalisant un montant $921,602.18. De ces prêts, 153 furent consentis pour achats ou réparations d'automobiles, 109 pour budget général, 89 pour consolidations de dettes, 178 pour renouvellements, 64 pour éducation et épargnes (prêt d'honneur et achat d'obligation à tempérament), 59 pour achats de meubles, 26 pour achats d'outillage agricole ou d' animaux, 106 pour prêts hypothécaires, réparation de maisons et achats de terrains.

Au cours de cette assemblée, MM. Philippe Boulais et Roger Frenière, respectivement président et secrétaire-gérant, tous deux sortant de charge, ont été réélus par acclamation au Conseil d'administration.

M. Roland Breton a également été réélu au poste de président de la Commission de crédit. M. Albert Meunier, président, a été réélu président du Conseil de surveillance. M. Arthur Audette, maire de Farnham agissait en tant que président d'élection.

Après la levée de l'assemblée cinq prix de présence de dix dollars furent tirés au sort. Les gagnants sont Mmes Pierre Michaud, Albert Boulais, Joseph Hébert, et MM. Michel Campbell, Normand Gendron. Dix prix de cinq dollars furent gagnés par MM. Samuel Robert, Marcel Hébert, Alcide Robert, Romuald Quintin, Bernard Choinière, G. Quintin, et par Mmes Roland Denis, Madeleine Boulanger, Lucien Marceau et Mlle Marguerite Wood.

La Fanfare de Farnham reçoit des dons des marchands locaux

FARNHAM (DNC) - La Fanfare de Farnham vient d'accuser réception des montants d'argent qui lui permettront d'acheter les 22e, 23e et 24e costumes pour les membres de ce sorps musical. Des lettres, invitant le public à souscrire, furent envoyées aux commerçants et places d'affaires de la cité.

Les généreux donateurs sont: pour le 22e costume, Roland Breton, fleuriste; Emilien Harbour, cantinier; Assurances Bernard et l'hôtel Farnham. Le 23e costume est une commandite de : M. Roger Chevalier, cantinier et du docteur André Clouâtre. Le 24e uniforme est défrayé par les commerces dont les noms suivent: MM. Paul Racine, épicier; Gérard Collin, garagiste; Normand Arcand; Jean-Marie Carrier, épicier; Guy Allard, garagiste; Normand Lague, épicier; Simon Rahill, marchand et le juge Maurice Archambault.

La fanfare de Farnham est encore déficitaire de 16 costumes et attend la réponse des lettres envoyées aux marchands qui n'avaient pas été approchés, lors de cette souscription.

NOUVELLE BRÈVE

Extra dry

A la connaissance des météorologistes ou de qui que ce soit, il n'est jamais tombé une goutte de pluie à Calama au Chili.

Farnham appuie la requête de CKVL

FARNHAM (DNC) --- Les autorités municipales de la cité de Farnham appuient la requête du poste de radio CKVL, de Montréal, pour l'obtention d'un permis pour l'exploitation d'une station de télévision.

C'est ce qui a été décidé par suite d'une proposition de l'échevin Gérard Harbec secondée par M. Albert Meunier.

Ajournement

FARNHAM (DNC) --- La dernière séance du conseil municipal de Farnham, qui devait se tenir dans la salle des délibérations, fut ajournée pour se poursuivre dans la salle des comités. Cette mesure était devenue nécessaire par suite des réparations au système de chauffage, qui rendait la salle des délibérations inaccessible, vu la température froide des lieux.

Lumières à mercure

FARNHAM (DNC) ---Quatre lumières à mercure de 250 watts seront installées, sur la rue St-Patrick, à Farnham, pour permettre un meilleur éclairage. C'est ce qui a été décidé lors de la dernière assemblée du conseil municipal sous une proposition de M. J. J. Dempster, appuyée de M. Gérard Harbec..

L'Hydro-Québec avait d'ailleurs recommandé aux autorités municipales d'installer ces quatre lumières à mercure pour remplacer les quatre lumières existantes sur la rue St-Patrick, au lieu d'ajouter quatre autres lumières ordinaires.

DIFFICILE A CROIRE;

TOUTES CES AUBAINES DE LA PAGE DES ANNONCES CLASSEES

MARDI-GRAS

DES MARQUES REPUTEES A VOTRE MARCHE ROUGE & BLANC

MARCHÉS ROUGE & BLANC

POULET A GRILLER
frais, catégorie "A" entièrement nettoyés prêts pour la cuisson
poids moyen 2½ à 3½ lb
LB 33¢

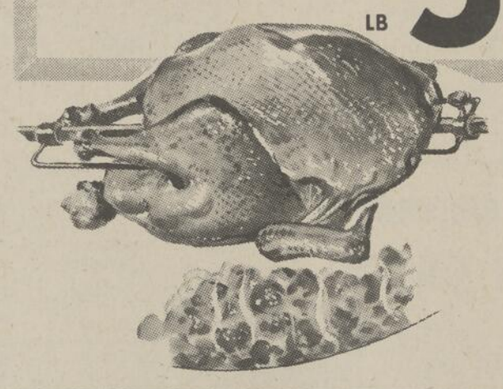

ROTI DE PORC FRAIS DANS LA FESSE
jeune porc, tendre et délicieux
LB 69¢

BIFTECK MINUTE
juteux, sans perte
boeuf de marque rouge ou bleue
LB 1.09

CAFE INSTANTANE
"Chase & Sanborn"
Pot 6 on.
89¢

MARGARINE "GOLDEN GIRL"
régulière
Cartons 1 lb
4/98¢

TIDE
détersif à lessive
Paquet format géant
89¢

SOUPE AUX LEGUMES MARQUE ROUGE & BLANC
BOITES 10 ON.
8/89¢

TOMATES ENTIERES ROUGE & BLANC
BOITES 28 ON.
3/89¢

PAPIER de TOILETTE "BALLET"
blanc ou couleur
ROULEAUX 8/89¢

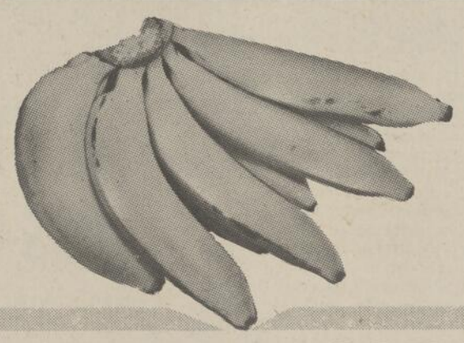

LIQUEURS DOUCES
"Allan", variées
24 bouteilles 10 on.
1.79

BISCUITS CHOCOLAT
Jackpot de Lido
Pqts. 24s
4/1.00

TARTES AUX POMMES
sucre ou ananas Rouge & Blanc
Chacune 24 on.
3/1.00

BANANES
qualité contrôlée, dorées, mûries à point (grosses bananes)
catégorie Canada No. 1
LB 8¢

ORANGES
variété Pineapple No. 1 fraîches, débordantes de jus importées de la Floride
5 LB 49¢

TOMATES
rouges, fraîches et savoureuses mûries sur vigne, du Mexique
2 LB 39¢

Les annonces classées de
La Voix de l'Est
rapportent. Essayez-les
tél. FI 7-7596

La Voix DE ST-JEAN ET IBERVILLE

MERCREDI, LE 1er FEVRIER 1967

Votre quotidien local
La Voix de l'Est
vous renseigne chaque jour
Dites-le à vos amis

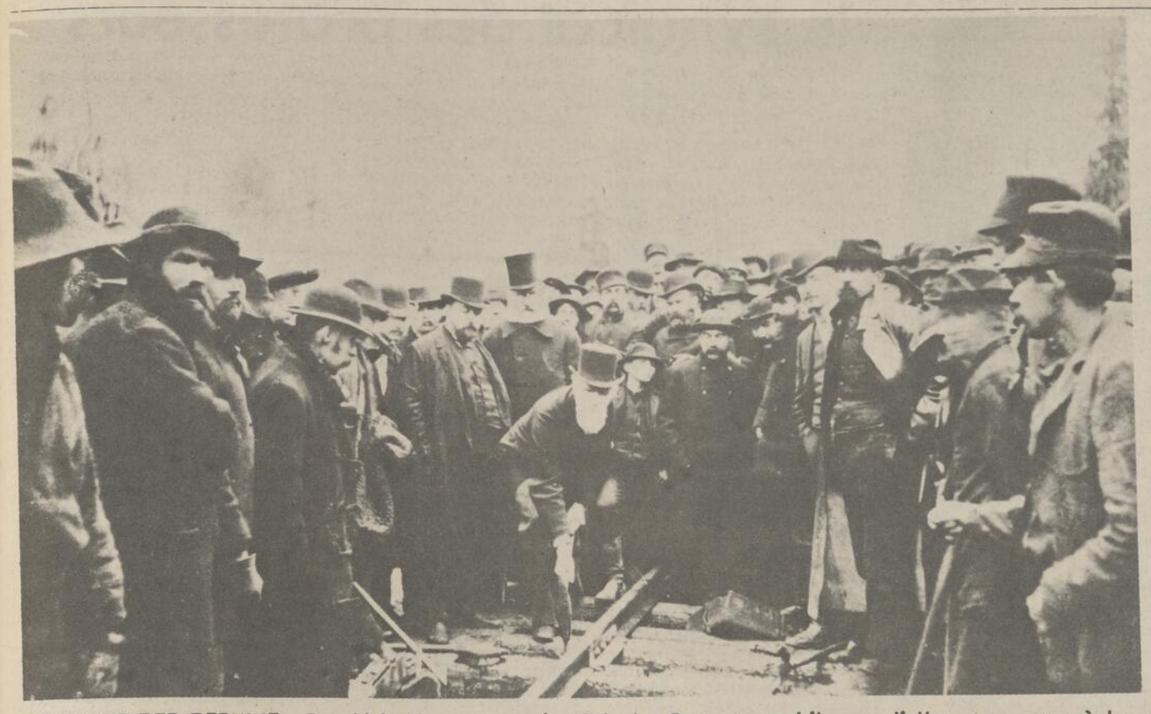

CHEMIN DE FER TERMINE - Donald Smith, premier président du chemin de fer Pacifique Canadien, enfonce le dernier crampon, le 7 novembre 1885, à Eagle Pass, en Colombie-Britannique. L'homme d'allure imposante, à la barbe noire - derrière Smith - est le gérant de la compagnie William Cornelius Van Horne. (Photo PC)

"L'indice de richesse" permet d'établir un taux normalisé de la taxe foncière

ST-JEAN --- M. Jean-Guy Latulippe, économiste et professeur à l'Université de Sherbrooke, a exposé les raisons, les buts et les moyens d'établir l'indice de richesse d'une région, d'une ville ou d'un village, afin de permettre le calcul du "taux normalisé de la taxe foncière."

Cet exposé fait devant les commissaires des écoles de la région de Saint-Jean et Iberville, comprend trois étapes précises: tout d'abord d'où découle le taux normalisé, ensuite sa théorie et pour compléter l'information, la manière de le calculer.

Au bénifice de nos lecteurs nous répéterons après le professeur Latulippe, ce qu'il est indispendable de connaître, pour que les spécialistes puissent établir leurs calculs sur des bases justes:

1) L'évaluation scolaire.
2) L'évaluation municipale.
3) La population totale scolaire et municipale.
4) Le nombre de ménages.

Ces données doivent avoir été compilées à la même date afin de ne pas introduire de biais et fausser ainsi la capacité réelle de payer d'une municipalité.

Une analyse du rôle d'évaluation est faite et une vérification du nombre de ménage est entreprise. Ce n'est qu'après ces études que le taux normalisé peut être déterminé.

Semaine de la "Fraternité"

ST-JEAN- M. Gilbert Johnson, après avoir endossé la présidence du comité des Décorations de Noel de la Jeune chambre de Saint-Jean et Iberville, s'est vu charger, par ses pairs, de la lourde organisation de la semaine de Fraternité, tenue traditionnellement en février de chaque année.

Quelles seront les activités mises sur pied à cette occasion?. S'inspirera-t-il de ce qui fut fait les années précédentes? De toute façon, dores et déjà il est certain qu'une messe de fraternité sera célébrée le dimanche de clôture de cette semaine magnifique.

En même temps que la fraternité sera fêté le Centenaire du Canada par le groupement de la Jeune chambre locale..

M. Maurice Milot élu M. J. chambre de décembre 1966

ST-JEAN- La Jeune chambre de Saint-Jean et Iberville a choisi son "homme du mois" pour décembre et celui-ci a reçu son certificat de M. Jeune chambre lors de l'assemblée générale du mois de janvier.

Il s'agit en l'occurence de M. Maurice Milot, un jeune et brillant nouveau membre, pour son travail au sein des Comités d'embellissement de la cité et des Affaires publiques.

Reine du XXe siècle: l'électricité

ST-JEAN - La Corporation des maîtres électriciens du Québec de la section de Valleyfield - St-Jean, à l'occasion de l'ouverture de la semaine nationale de l'électricité, invite les membres et les employés de l'association à un souper et à une soirée dansante qui aura lieu samedi, le 4 février, à 7 heures 30 p.m. au restaurant "aux Délices", à Talon.

De nombreux prix seront à distribués au cours de la veillée, mettant un piquant supplémentaire à la réunion amicale des spécialistes de l'électricité, cette Reine du XXè siècle. Parmi ces prix il y aura deux passeports pour l'Expo 67.

L'ELECTRICITE DANS NOS VIES

Lorsqu'en 1882 Thomas Alva Edison pressa un certain commutateur dans son laboratoire de la rue Pearl à New York, il venait de mettre en marche la première usine d'énergie électrique au monde. Quelques centaines de témoins ébahis virent alors scintiller des ampoules électriques pour la première fois. Depuis, l'électricité s'est avérée un serviteur tellement versatile qu'on ne compte plus tous les services qu'elle peut rendre.

L'âge moderne débuta au moment où, quittant le laboratoire, l'électricité envahissait les maisons, les usines et les édifices à bureaux à travers le monde. C'est pourquoi, chaque année, à l'occasion de l'anniversaire de ce grand inventeur qu'a été Edison, les Etats-Unis et le Canada soulignent l'événement par la Semaine nationale de l'Electricité - cette année du 5 au 11 février -. Le but de toute la publicité et des célébrations qui ont cours durant cette semaine est d'inviter les gens à réfléchir quelques instants sur le rôle de l'électricité dans leur vie.

On doit admettre que l'électricité a vraiment rendu plus aisée notre vie de tous les jours. Cette source d'énergie éclaire et chauffe nos demeures, cuit et conserve nos aliments, réchauffe notre eau. Grâce à elle, on peut se raser en quelques minutes, sécher ses cheveux, laver ses vêtements et balayer la maison. On en a besoin pour écouter la radio ou regarder la télévision. En résumé, l'électricité nous permet, sous la simple pression d'un bouton, d'utiliser une multitude de serviteurs.

Le consommateur moyen possède de 9 à 30 appareils électriques. Et celui qui veut réellement se la couler douce peut faire appel aux bons services de plus de 160 appareils. Chaque année, de nouveaux serviteurs électriques s'ajoutent à cette liste pourtant bien longue.

L'électricité n'oublie aucun secteur des activités humaines. Les industries, les bureaux, les établissements commerciaux, les centres de loisirs, les fermes, tous utilisent de plus en plus cette source d'énergie.

Durant la Semaine nationale de l'électricité, arrêtons-nous quelques instants pour penser combien cette énergie indispensable est abondante autour de nous et tellement économique partout en Amérique, "L'électricité, c'est toute la différence".

La cité installera-t-elle des buses d'ancrage à l'aéroport?

ST-JEAN - Le Comité Air St-Jean ne se contente pas, pour faire connaître le site de l'Aéroport municipal de faire couler beaucoup d'encre à ce sujet, mais il expédie des circulaires sur les disponibilités aériennes de notre cité par rapport aux routes aériennes et à Montréal, à tous les organismes intéressés, tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

D'autre part, recevant de plus en plus de demandes sur les possibilités de logement à St-Jean au temps de l'Expo, de personnes comptant se rendre dans la région métropolitaine par la voie des airs, le Comité aimerait à connaître les intentions de la cité sur les aménagements indispensables à un "parking aérien" à St-Jean.

Nous avons des pistes offrant une possibilité de vol de nuit, mais offrons-nous assez d'ancrage pour les avions au sol pour nous permettre de recevoir des visiteurs.

Il semblerait que non. La cité acceptera-t-elle d'en installer afin de répondre aux demandes où le Comité Air - St-Jean devra-t-il aiguiller les visiteurs sur d'autres villes environnantes donnant ces facilités?

Ce sont alors les hôteliers de St-Jean qui se trouveront lésés dans leurs espérances, une clientèle à l'aise et représentant une force d'achats allant s'installer ailleurs.

Une certaine campagne de contribuables craignant la construction de ce qu'ils nomment un éléphant blanc pour St-Jean prêche le refus de la construction d'une aérogare pour le temps de l'Expo. Cela ne devrait pas empêcher la ville de prendre les mesures utiles à l'installation d'un garage pour les appareils de ceux de nos visiteurs qui s'accomoderont de ce que St-Jean leur offrira.

Comme au bon "Vieux temps"

ST-ALEXANDRE (INC)- Rien ne manquera au Carnaval de Saint-Alexandre, même pas la traditionnelle balade en traineau, puisque les organisateurs lancent à la nature ce défit: "avec ou sans neige...promenade en traineau.

Respirer à pleins poumons l'air pur de nos compagnes. Rencontrer des amis, chanter, s'amuser sous le regard attendri de madame la Lune qui devrait normalement se trouver là; voilà un programme très simple mais il s'adresse à tous ceux qui ont le coeur jeune et qui veulent le garder. Toutefois, une petite condition .

Réserver sa place d'avance", en appelant à 346-3487.

Une bourse accordée par la Cyanamid

MONTREAL --- La compagnie Cyanamid of Canada Ltd a décerné une bourse de $900 à Mlle Collette Demanche, étudiante en première année à la faculté de pharmacie de l'université de Montréal.

Cette initiative de la part de la compagnie Cyanamid of Canada Ltd a pour but d'aider les étudiants à poursuivre leurs études et s'étend à toutes les universités canadiennes.

Mlle Demanche a été choisie par le comité des bourses à cause de l'excellence des notes obtenues à son certificat de lle année.

Bal costumé le 25 février à la J.C.

ST-JEAN- Le bal annuel des membres de la Jeune chambre de Saint-Jean et Iberville et de leurs nombreux amis aura lieu cette année au Club de Golf de Saint-Jean, le samedi, 25 février.

Le thème du bal costumé a été retenu à cette occasion par les membres. Trop de personnes ayant l'an dernier, regretté de ne pas avoir participé à cette activité.

Donc, dès maintenant chacun doit laisser libre cours à son imagination et les dames confectionner où retenir les costumes de leur choix en vue de ce grand jour de l'année.

"Staroven" à la Palestre, le 12 février

ST-JEAN- Un super-spectacle sera organisé à la palestre de Saint-Jean, le dimanche, 12 février, à 8 heures 30 p.m., où se produiront les Hou-Lops, les Aristocrates, les Chautels les Faucons, les Internes et, directement de France, la super-vedette "Bonnie Bird"

Ce spectacle "Staroven", est organisé conjointement entre les Loisirs de Saint-Jean et le poste de CJMS, au profit du hockey mineur de Saint-Jean-Iberville.

Dès maintenant les billets sont en vente à la pharmacie Saint-Jean de la Plaza, au Carrousal, rue Saint-Jacques et à la Boite à musique à Iberville.

Toute la population est invitée cordialement à participer à la recette en venant en foule à la Palestre pour ce spectacle. Plus les bénéfices de la soirée seront importants, plus l'organisation du hockey mineur, en 1967-68, sera apte à s'occuper des jeunes joueurs.

Hockey, trophées et danses clôtureront le Carnaval '67

ST-ALEXANDRE (DNC) -- Il ne faudrait pas oublier que dimanche le 5 février, différentes joutes se disputeront sur la patinoire de l'école durant l'après-midi et le soir.

La commission scolaire a mis la grande salle à la disposition des organisateurs et du public. Un restaurant sera organisé et il est question de hot-dog et patates frites pour souper.

Après la remise des trophées aux heureux gagnants, la fête se continuera et l'on dansera jusqu'à 1 heure. Toute bonne chose a une fin et le souvenir que laissera ce carnaval sera joyeux ou triste selon la réponse de la population aux invitations qui lui sont adressées.

Pour toute information concernant une activité quelconque, s'adresser à 346-3487.

Assemblée du Conseil à Napierville, jeudi

NAPIERVILLE (DNC)- Une assemblée du conseil de la municipalité du village de Napierville sera tenue jeudi, le 2 février à 8 heures précises, en la salle de l'école secondaire de de Napierville, section des garcons.

Trois importants item sont consignés à l'ordre du jour de l'assemblée: présentation d'une demande d'octroi en faveur de la nouvelle association regroupant les personnes "moins jeunes" au Club de l'Amitié; le retour des plans d'aqueduc et d'égouts de la Régie des eaux du Québec, lecture du rapport et des recommandations des responsables; ouverture des soumissions ayant trait à la cueillette des vidanges dans le village.

Toute la population est invités à assister aux travaux des conseillers de Napierville. A la veille de l'établissement du règlement de construction ayant trait aux services municipaux, bien des contribuables se prévaudront de leur droit d'assistance à cette assemblée publique.

Plus besoin de la chaise

NAPIERVILLE (DNC)- M. Martial Landry, après le grave accident de la route dont il fut victime au cours de l'été 1966, dut, plusieurs mois durant, se servir d'une chaise roulante.

Cette chaise est un don des Chevaliers de Colomb de Napierville, et doit être remise, à qui en a besoin, au fur et à mesure des guérisons.

Or, M. Landry est maintenant apte à se déplacer sans cette chaise roulante, ce dont tout le monde se réjouint au village. La chaise roulante des Chevaliers de Colomb reste actuellement entreposée chez lui mais le Conseil tient à aviser la population de sa disponibilité, à charge à la famille de l'invalide dans le besoin, de venir prendre le fauteuil chez M. Landry.

Il demande aux Communes de mettre une fin aux discours futiles sur l'unification des forces armées

Par BENOIT HOULE

OTTAWA, (PC)—Le président du Comité parlementaire de la défense, M. David Groos (L-Victoria, B.C.) a demandé hier aux Communes de mettre fin aux discours futiles sur la question d'unification des forces armées et de prendre le vote sans tarder.

M. Groos a émis l'opinion que l'on ne peut ajouter grand chose à ce qui a déjà été dit, les positions ayant été établie de part et d'autre.

Le député a pris part à la discussion alors que la Chambre consacrait sa deuxième journée de débat sur le projet de loi soumis par M. Paul Hellyer, ministre de la Défense nationale. L'objet du bil est de créer une force unifiée dans laquelle tous les militaires ne porteront qu'un seul et même uniforme. L'armée, la marine et l'aviation perdront leur identité propre si le projet de loi est adopté.

La plupart des députés estiment que le débat durera au moins deux semaines. Le projet de loi a déjà fait l'objet d'un débat de deux semaines l'automne dernier quand l'opposition a refusé d'accorder au gouvernement les crédits provisoires qu'il demandait et d'un bref débat le 7 décembre dernier quand le ministre l'a officiellement présenté à la Chambre.

M. Groos a dit hier que les longs débats dégénèrent souvent en véritable assassinat politique et ne laissent qu'un goût amer à la bouche.

"Je suis surpris de voir comment les excès que nous commettons en Chambre reviennent nous hanter plus tard", a dit le député, ajoutant que de telles attitudes ne font qu'empoisonner l'atmosphère et retarder la marche des travaux de la Chambre.

M. Groos croit que le problème de l'unification se résume à une simple question pour les députés: "Le gouvernement a-t-il tort ou raison de l'entreprendre?"

Il ajoute qu'il y a peut-être des questions qui sont demeurées sans réponse, mais, souligne-t-il, sur la question principale il y a peu d'espoir d'amener quelqu'un à modifier son point de vue.

"Dans l'intérêt des forces armées, je prie la Chambre de prendre le vote dès maintenant. Que les députés approuvent la mesure ou qu'ils se donnent un nouveau gouvernement'.

Si le projet de loi était en effet rejeté par la Chambre, cela signifierait la chute du gouvernement libéral minoritaire de M. Pearson. Toutefois, les cinq membres du Crédit social ont déjà promis leur appui au projet mis de l'avant par le ministre de la Défense et une telle défaite gouvernementale n'est pas à prévoir.

D'autre part, M. Jack McIntosh (PC-Swift Current-Maple Creek) a accusé le ministre de la Défense d'avoir induit le public en erreur en déclarant que l'unification devait se faire pour qu'il y ait contrôle civil sur l'armée.

"Et j'en suis encore persuadé", a répliqué M. Hellyer.

M. McIntosh a mis le ministre au défi d'expliquer sa remarque mais le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, a coupé court en disant que le ministre ne pourrait répondre aux questions qu'à la fin du débat.

Le député conservateur accuse M. Hellyer de vouloir imposer aux Canadiens une chose à laquelle il ne comprend rien et d'avoir fait du Canada la risée commune auprès des autres pays.

Mgr Hein regagne Dalat

ST-JEAN - Le bulletin de santé émanant de l'évêché de St-Jean et concernant l'illustre visiteur qu'est Mgr S. Hein, est rassurant.

Après la rude secousse de la crise cardiaque qui devait terrasser Mgr Hein dimanche à Québec, le repos imposé par la Faculté à permis un retour de l'évêque de Dalat à St-Jean où il arrivait par la route dans la soirée de lundi.

Hier, Mgr Hein effectuait une première et courte sortie dans les rues de St-Jean, avant de reprendre sa cure de repos.

Attendu à Dalet pour le 9 février, son état de santé précaire a décidé Mgr Hein d'écourter son séjour en terre canadienne.

Aujourd'hui même l'évêque de Dalat reprendra donc les airs à destination de son lointain et douloureux diocèse. Il ne quittera cependant pas St-Jean sans y laisser un message ni emporter avec lui, en plus d'un viatique pour apaiser la misère de ses compatriotes, l'assurance que des amis lointains prieront pour ses fidèles et lui - même.

Nul ne peut rester indifférent au drame du Vietnam, quelles que soient les opinions politiques.

Chaque diocésain attendra toujours avec impatience les messages venant de cette terre martyrisée dans sa population, dans ses croyances, dans ses enfants.

Un accord est conclu permettant l'entrée en franchise des autos-neige au Canada et aux Etats-Unis

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Industrie, M. Charles-M. Drury, a annoncé hier que le Canada et les Etats-Unis avaient conclu un accord autorisant l'entrée en franchise des auto-neige dans les deux pays.

Dans une déclaration écrite remise hier à la presse, le ministre déclare que les documents à cette fin ont été signés à Washington le 20 janvier dernier.

Le ministre rappelle du même coup que notre pays est l'un des principaux fabricants d'auto-neige au monde et que les manufacturiers canadiens ont produit des autos-neige remarquables tant pour des fins commerciales que récréatives.

Il existe une douzaine de fabricants canadiens dont les usines se trouvent surtout au Québec, en Ontario et au Manitoba.

Une forte proportion de la production canadienne est exportée et les Etats-Unis demeurent le principal client, les ventes y ayant été de $4,500,000 en 1964 et de plus de $6,000,000 en 1965.

M. Drury a rappelé également que l'auto-neige a été inventée au Canada et que notre pays a pu de la sorte acquérir une supériorité technologique.

"Par conséquent," dit le ministre," les véhicules importés ne forment qu'une très faible proportion de notre marché intérieur."

Le nouvel accord avec les Etats-Unis permettra aux manufacturiers canadiens d'avoir plus facilement accès au vaste marché nord-américain.

Vente aux enchères à Saint-Alexandre

ST-ALEXANDRE (DNC)- Une vente aux enchères du mobilier de la Salle Saint-Joseph, aura lieu le samedi, 11 février dès 1 heure p.m. à Saint-Alexandre, menée par l'encanteur M. Jean-Maurice Bergeron.

Tout ce dont la Fabrique de la paroisse Saint-Alexandre n'a plus besoin doit être vendu dans cet après-midi.

Temps de retraite pour les adultes

ST-ALEXANDRE (DNC) -- Des retraites à la Maison Sainte-Bernadette, à Saint-Jean, sont organisées pour les paroissiens de Saint-Alexandre.

Pour les hommes, la période de retraite sera du 3 au 5 février et le prédicateur sera le Révérend Père Thomas Leblanc o.p.

Les dames prendront la relève du 10 au 12 février et la prédication sera faite par le Révérend Père J. M. Poisson s.m.m. alors que les couples auront du 24 au 26 février pour écouter les conseils de l'abbé Marcel Brillon.

Ces périodes de retraite débuteront le vendredi soir à 8 heures pour prendre fin le dimanche après-midi à 4 heures.

Disparition de la Salle Saint-Joseph

ST-ALEXANDRE (DNC) -- La Salle Saint-Joseph elle-même, après avoir été vidée de son contenu à l'aide d'une vente à l'encan faite le samedi 11 février, connaîtra le même sort le 18 février à 2 heures.

Cette vente qui sera faite à Saint-Alexandre, dans la salle même par M. Jean-Maurice Bergeron a été autorisée par les responsables de la Fabrique de la paroisse comme l'atteste une résolution adoptée en date du 18 février et autorisée par son Exc. l'évêque de Saint-Hyacinthe.

La salle St-Joseph, une fois vendue, devra être enlevée par son nouveau propriétaire ou démolie par celui-ci afin que le terrain de la Fabrique soit libre au plus tard le 1er mai.

Autres nouvelles de St-Jean à lire en page neuf

BIERE A L'EPICERIE - Les caisses de bière s'entassent le long des comptoirs dans les épiceries du Québec, seule province où la vente au détail est permise. Toutes les provinces, à l'exception de l'Ile du Prince-Edouard, possèdent des tavernes ou des débits où la bière se vend au verre, mais les heures de vente varient considérablement d'une province à l'autre. (Photo PC)

Milliers de manifestants

WASHINGTON (AFP) — Plusieurs milliers de manifestants, pour et contre la guerre au Vietnam, ont défilé silencieusement et sans incident mardi devant la Maison blanche.

Le groupe des "anti-guerre", de très loin le plus nombreux, était composé de représentants du clergé de toutes confessions et de laics venus de 45 Etats de l'Union pour un "meeting" de trois jours dans la capitale fédérale.

Des délégués du groupe se sont également présentés à la Maison blanche pour y remettre une note dans laquelle ils qualifient la guerre de "détestable" et "d'immorale" et demandent au président Johnson de suspendre les bombardements du Nord-Vietnam.

Dans le même temps, quelques centaines de contre-manifestants circulaient à la périphérie du groupe, armés de pancartes et de tracts soutenant l'effort américain au Vietnam.

Aucun heurt ne s'est produit entre les représentants des deux tendances, qui étaient de surcroît séparés par un imposant service d'ordre.

Le seul fait marquant a été enregistré lorsqu'un individu, qui s'est identifié comme étant un "combattant de la liberté polonais", s'est enchaîné à la grille de la Maison blanche pour clâmer son soutien de la politique de M. Johnson. Intervenant rapidement, les membres du service d'ordre sont parvenus à scier la chaîne et à l'emmener.

GARDE ST-BERNARDIN DE WATERLOO - La garde paroissiale St-Bernardin de Waterloo est maintenant formée et compte 16 membres. Le recrutement se poursuit et tous les jeunes gens de Waterloo qui sont désireux d'en faire partie peuvent communiquer avec M. Arthur Dufresne et M. Zoël Cabana. Sur la photo ci-dessus, nous apercevons les membres de la nouvelle garde. Première rangée: M. Gilles Forand; le chanoine Frigon, curé de la paroisse; M. Arthur Dufresne, président; M. Zoël Cabana, commandant; M. l'abbé Denis Messier, aumônier; M. Frank Willey. Deuxième rangée: MM. Jacques Sasseville, Claude Perras, Paul Senneville, Guy Dionne, Germain Vallière. Troisième rangée: MM. Jean-Paul Dionne, Amédé Perras, Rolland Lequin, Henry Bérichon et Georges Clark, secrétaire-trésorier. (Photo Marcel Côté)

Les négociations reprendront ce soir, entre la CSRM et le syndicat des professeurs

COWANSVILLE - Les négociations reprendront ce soir, au bureau de la Commission scolaire régionale de Missisquoi, rue Principale, à Cowansville, entre le syndicat groupant une centaine de professeurs et le comité de négociations de cette commission scolaire.

On croit savoir également que les deux négociateurs représentant la partie patronale et syndicale prendront part à cette séance de négociation. On sait que Me Gaston Rondeau, agit en faveur de la CSRM tandis que M. Robert Caron, de Québec, en fait autant pour la partie patronale.

Il y a déjà eu deux séances de conciliation entre les deux parties en cause en vue d'une entente sur la prochaine convention collective de travail. Nul besoin d'ajouter que le résultat de ces deux réunions n'a rien apporté de nouveau, sinon un recul au lieu d'un pas vers l'avant, comme l'ont affirmé des porte - paroles du syndicat des professeurs.

De plus, on se souvient que lors d'une assemblée tenue à l'école St-Jacques, de Farnham, qui groupait environ 225 professeurs du comté de Missisquoi, parmi lesquels sont inclus les enseignants de la régionale, c'est dans une proportion de 92% que les professeurs de la CSRM avaient voté en faveur de la grève.

Cependant, le Syndicat des professeurs avait laissé savoir, à l'issue de cette importante assemblée, qu'il ne ferait pas parvenir immédiatement le résultat du vote au ministre du Travail. M. Caron avait alors mentionné que les professeurs se serviraient en temps et lieu du droit de grève qu'ils venaient de se prévaloir.

Toutefois, comme l'a laissé entendre dernièrement un porte - parole du syndicat des

(Suite en page 20)

Il plaide coupable à trois accusations

COWANSVILLE -- Un individu de Bromont Myriel Darcy, l'un des présumés auteurs de la série de vols commis dans des chalets de Bromont, a reconnu sa culpabilité, hier matin, devant le juge Guy Genest, de la Cour des sessions de la paix, aux accusations portées contre lui.

Darcy, qui en compagnie d'un autre individu dont la police recherche intensivement serait mêlé de près ou de loin aux vols de Bromont, devait répondre à trois chefs d'accusation, hier matin, au palais de justice de Cowansville.

Il a plaidé coupable sous ces trois chefs et le juge Genest a alors fixé la date de la sentence du prévenu au 7 février prochain.

ACCUSATIONS

Darcy est accusé, premièrement de s'être introduit par effraction, aux environs du 15 décembre, 1966, à l'intérieur de la maison de M. Roland Fortin avec l'intention d'y commettre un acte criminel.

De plus, vers le 20 décembre dans le canton de Granby, il a encore une fois pénétré par effraction à l'intérieur du chalet de M. J.M. Fortin, avec la même intention.

Enfin dans la même période de temps, il a encore pénétré par effraction dans le chalet de M. J.B. Rozon, dans le canton de Granby, où il s'est emparé d'un moteur, d'un gouffrier et d'autres articles divers.

Le prévenu est détenu présentement à la prison commune de Sweetsburg en attendant de comparaître sous d'autres chefs d'accusation et de recevoir sa sentence.

SUITE DE:

AUGMENTATION

l'accession des jeunes gens sur le marché du travail.

"En fait la répartition par âges de notre population est telle que nous en sommes arrivés à la phase où le groupe des premières années de la vingtaine va augmenter rapidement, en même temps que ceux de 14 à 19 ans continuent d'augmenter en nombre, encore qu'à un taux un peu plus lent que ces derniers temps."

NOMBRE CROISSANT DE FEMMES

"On n'a guère de raisons de douter, affirme la B de M, que les taux de participation des femmes, qui ont récemment constitué une si grande proportion des accroissements de la population active, vont continuer de s'accroître.."

Le pourcentage des femmes qui participent régulièrement au marché du travail est encore beaucoup plus faible que dans la plupart des pays industrialisés, mais le processus du changement social va sans doute contribuer à combler cet écart.

L'influence de l'immigration en tant que source des augmentations de la population active, dit la banque, a eu une importance grandissante au cours des dernières années.

"D'un chiffre peu élevé de 25,000 en 1961, le nombre des immigrants qui s'ajoutent à la population active a augmenté chaque année. En 1965, il y en a eu 74,000."

Les augmentations les plus rapides de l'emploi durant les années soixante ont été surtout dans les occupations spécialisées, et le groupe qui grandit le plus vite est celui des professionnels et des techniciens. L'emploi a grandi sensiblement aussi dans le cas des employés de bureau, des artisans et des ouvriers industriels.

La seule catégorie qui ait enregistré un recul d'importance est celle des agriculteurs et des ouvriers agricoles.

Rétributions aux trois veuves des astronautes

CAP KENNEDY (PA) — Les veuves des trois astronautes morts tragiquement dans la catastophe à Cap Kennedy, recevront chacune la somme de $10,000 provenant de polices d'assurance-vie.

Ces assurances sans prime font partie d'un contrat détenu par deux maisons d'éditions pour les droits exclusifs sur des reportages et photographies concernant la vie personnelle des astronautes et les membres de leur famille.

Mmes Virgil Grissom, Edward White et Roger Chaffee, continueront également à recevoir pour la durée du contrat, des paiements annuels de ces maisons d'éditions.

Les versements sont actuellement de $16,250 par année, mais on croit qu'ils descendront à $9,811 à compter de l'an prochain.

Le pont-tunnel ouvert en mars

QUEBEC (PC) — Le ministre de la Voirie, M. Fernand Lafontaine, a annoncé lundi que le pont tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine sera ouvert à la circulation à partir du 11 mars prochain.

Le ministre a aussi fait savoir dans un communiqué que l'autoroute Décarie serait utilisable d'ouest de Montréal à partir du 28 avril prochain, à la date d'ouverture de l'Expo 67.

M. le maire Korman en deuil de son père

MANSONVILLE (DNC)- - Le maire de Mansonville, M. Fred Korman est en deuil de son père, M. A. Korman décédé en Allemagne.

L'inhumation des cendres du défunt a eu lieu à Mansonville.

Nos sincères condoléances à M. le maire Korman ainsi qu'à ses frères et soeur MM. Albert Korman, président de la Mansonville Plastic, Co.; M. Emile Korman et Mme Kurt Blumenfeld (Kathlenn), de Mansonville.

Un emprunt de $350,000 projeté

FARNHAM - La cité de Farnham projette un emprunt de $350,000 par le truchement d'une émission d'obligations.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance du conseil qui sera tenue lundi, le 6 février, à 8heures, du soir, à l'hôtel de ville.

Cet emprunt est projeté en vertu des règlements suivants: Numéro 99, $236,000, filtration numéro 104, $20.000 aqueduc et égouts; numéro 111, $50,000, bâtisses et terrains; numéro 113, $44,000, voirie.

Automobile électrique

LONDRES (AFP)—Un accord en vue de la construction d'une petite automobile de ville, à moteur électrique, vient d'être conclu entre la société Joseph Lucas Industries Ltd, le plus gros fabricant britannique d'accessoires pour automobiles et la firme américaine General Dynamics de San Diego.

Lucas procédera tout d'abord à l'essai et à la mise au point d'un nouveau type de batterie inventé par la General Dynamics, afin de l'adapter aux conditions climatiques et autres prévalant en Europe.

SOIRÉE DU BON VIEUX TEMPS À COWANSVILLE

COWANSVILLE --- Une soirée du bon vieux temps, organisée par le Cercle Lacordaire de Cowansville aura lieu samedi soir, le 4 février, à 8h. à la salle colombienne.

Le président de l'organisation M. Michel Duguay, lance une invitation spéciale à toute la population de Cowansville et des environs.

Un orchestre de renom fera les frais de la musique et présentera de la musique de tous les genres.

Un goûter sera à l'issue de cette soirée.

Il y aura également de nombreux prix de présence distribués au cours de la veillée du bon vieux temps du cercle Lacordaire de Cowansville.

Cordiale bienvenue à tous.

Ceux qui désirent obtenir de plus amples renseignements n'ont qu'à signaler 263-0919.

REMISE D'UNE CRAVATE-- Le jeune scout Paul Archer, de Cowansville, qui a effectué une tournée à travers le Canada, a remis au maire de Cowansville, M. Roland Désourdy, une cravate, don du premier magistrat de la ville de Frédériction, M. William T. Walker. Sur la photo, nous remarquons, dans l'ordre habituel, M. Fernand Archer, de Cowansville; le scout Paul Archer, qui fait la remise à M. le maire Roland Désourdy; MM. Georges Layer, commissaire de district pour les scouts; et Jean Leduc, gérant de la ville de Cowansville. La remise à eu lieu dans le bureau du maire, à l'hôtel de ville de Cowansville. (Photo Studio Eclair).

Un jeune chauffard écope de $300 d'amende et voit son permis suspendu pour 3 ans

COWANSVILLE --- Un jeune automobiliste de Cowansville a reconnu sa culpabilité, hier matin, devant le juge Guy Genest, de la Cour des sessions de la paix, à une accusation de délit de fuite.

Réal Laguë a de ce fait écopé d'une amende de $300 plus les frais, à défaut trois mois de prison. Le juge Genest a également suspendu son permis de conduire pour les prochains 36 mois.

On se rappelle que Laguë avait happé à mort un citoyen de Cowansville, M. Fabien Brouillard, âgé de 85 ans, et avait poursuivi sa route.

Par ailleurs, un jury du coroner a rendu dernièrement un verdict de négligence criminelle dans son cas et il n'est pas impossible que ce jugement ait des rebondissements en Cour des sessions de la paix.

L'automobiliste de 19 ans, de Cowansville, avait nié sa culpabilité lors de sa première comparution, à cette même accusation de "hit and run". C'est alors que son enquête préliminaire avait été fixée à hier matin. Entre-temps, sur les conseils de son procureur, le prévenu a changé son plaidoyer et a décidé de s'avouer coupable.

Accusé d'avoir frustré un citoyen de Farnham d'une somme de $1,000

COWANSVILLE --- Un présumé fraudeur, Ruby Fraiberg sur qui pèse l'accusation d'avoir frustré M. Jean Bernard, de Farnham, pour la somme de $1,000, subira son enquête préliminaire le 14 février.

L'inculpé a comparu, pour la première fois, hier matin, devant le juge Guy Genest, de la Cour des sessions de la paix. Il a plaidé non coupable à l'accusation portée contre lui.

C'est à la suite de ce plaidoyer que la couronne, représentée par Me Claude Noiseux, a suggéré, en accord avec le procureur de l'accusé, de remettre l'enquête "pro forma" au 7 février . Cependant, la Cour entendra les témoins lors de l'enquête qui aura lieu le 14 février.

A&P

Pour Vous...
A&P s'intéresse !

JAMBONS CUITS 2 à 3 livres $1.29
MAPLE LEAF, FUME DEUX FOIS, DESOSSE

BACON DE COTE
SUPER-RIGHT, fumé, tranché, sans couenne
pqt 1-lb 77c | pqt ½-lb 45c

Viandes "Super Right"!

POULETS lb 38c
Congelés, catégorie "A", prêts à cuire - Emp. hermétique - 2 à 4 lbs

POULETS 2 A 3 LBS — CARTON DE 12; 3 à 4 LBS — CARTON DE 6 lb 36¢
ACHETEZ-LES AU CARTON, ET EPARGNEZ

POUR VOTRE CONGELATEUR
Agneau Du printemps lb 37¢
ENTIER CONGELE, IMPORTE DE LA NOUVELLE ZELANDE
Boeuf de marque Rouge — Qualité Super-Right
Côtes de boeuf (CHUCK) lb 55¢
COUPES ET EMBALLES PRETS POUR VOTRE CONGELATEUR.
S.V.P. ACCORDER AU MOINS 3 JOURS POUR L'APPRETAGE

BOUVILLON DE MARQUE ROUGE — QUALITE SUPER-RIGHT
BIFTECK DE PALERON
EXCELLENT POUR BRAISER
BOEUF DE HAUT COTE
HACHE, FRAIS
BOEUF A BOUILLIR
DESOSSE
lb 69¢

Epiceries Reconnues Pour Leur Qualité !

FEVES CLARK (AVEC LARD) 2 btes 14-oz. 39¢
Prix rég 2 btes 47c — Epargnez 8c
SOUPE AYLMER LEGUMES OU TOMATES 4 btes 10-oz. 49¢
Prix rég 2 btes 29c — Epargnez 9c
TOMATES DE CHOIX, AYLMER 2 btes 19-oz. 59¢
Prix en Primeur !
KETCHUP ANN PAGE 2 btles 11-oz. 39¢
Epargnez jusqu'à 19c sur les autres marques
PAPIER ESSUIE TOUT KLEENEX PQT DE 2 ROULEAUX 49¢

Fruits Et Légumes !

TANGELOS Aucune marquée plus haut chez A&P 3 douz. 79¢
CATEGORIE NO 1, SUCREES, JUTEUSES, DE LA FLORIDE — GROSSEUR 156
CELERI importé grosseur 24 ch 25¢
AUCUNE MARQUEE PLUS HAUT CHEZ A&P
TOMATES Cat. No 1 Cello 2 lbs 39¢
CHOUX Cat. No 1, frais, fermes, verts, des E.-U. lb 10¢
AUCUN MARQUE PLUS HAUT CHEZ A&P

PAIN BLANC
TRANCHE, JANE PARKER
2 pains 24 oz 39c
Prix rég chaque 23c — Epargnez 7c

TARTE aux POMMES
JANE PARKER
2 grandes tartes de 8" 24-oz. 85c
Prix rég chaque 49c — Epargnez 13c

A&P Donnez votre appui aux réalisations du Centenaire! 1867 1967

Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi, le 4 février, 1967.

La Chambre de commerce est contre le zèle à outrance de la police de St-Hubert

GRANBY --- Les constables de la ville de St-Hubert, localité sise en banlieu de Montréal, semblent faire preuve de zèle à outrance vis-à-vis les automobilistes étrangers qui circulent dans cette ville. C'est du moins l'opinion de l'exécutif de la Chambre de commerce du district de Granby, qui s'est élevé contre cette mesure exagérée de l'observance de la loi, dans cette dernière ville.

Au cours d'une récente assemblée de l'exécutif de cet organisme, plusieurs cas concrets ont été apportés devant la Chambre de commerce avant qu'un plan d'attaque soit mis sur pied pour riposter à cette mesure . Suivant une décision prise, la Chambre de commerce fera des représentations auprès des autorités municipales de St-Hubert et auprès du ministre de la Justice, l'honorable Jean-Jacques Bertrand pour signaler le zèle à outrance qui se pratique dans cette ville par les policiers en devoir, contre les automobilistes.

Cette résolution sera envoyée sous peu.

M. Boivin, conférencier au souper de la Chambre de commerce, le 9 février

GRANBY -- Le commissaire du Pavillon chrétien à l'Expo, M. P.-Horace Boivin, en sera à l'une de ses dernières apparitions comme conférencier avant l'ouverture de l'Expo, au souper mensuel de la Chambre de commerce, tenu jeudi soir, le 9 février, à 6 heures 30, au Club social, rue Elgin.

M. Boivin entretiendra son auditoire du Pavillon chrétien à l'Expo. Pour cette occasion plusieurs représentants d'associations de la région de même que des délégués de diverses dénominations religieuses ont été invités. Le souper sera sous la présidence de M. Raymond Drouin, 1er vice-président de la Chambre de commerce et l'organisation en est confiée à M. Georges Zigby.

Un film en couleur, d'une durée de 30 minutes, traitant de l'Expo en général, sera présenté avant le souper. Ce film est une réalisation de l'ONF.

Un cours sur l'art culinaire en février

ST-JEAN-- Les Guides de la paroisse Cathédrale de Saint-Jean organisent un cours d'art culinaire le lundi 13 février, à 8h. p.m. au Centre NDA, 435, rue Laurier, à Saint-Jean.

Au cours de cette soirée, des spécialistes en art culinaire traiteront de la dégustation de liqueurs ainsi que de l'art de faire cuire et apprêter divers aliments.

De nombreux prix de présence seront distribués.

Pour celles qui désirent obtenir des billets pour assister à ce cours d'art culinaire, communiquer avec les numéros de téléphone suivants: 348-5625, 348-3592 et 347-7994.

Le coût de l'instruction

Par JOHN LEBLANC
de la Presse Canadienne

Dans le domaine de l'instruction supérieure, l'économique normale de la fabrication en série perd sa signification.

En effet, actuellement, plus une université canadienne reçoit d'étudiants, plus grandes sont ses chances de déficit financier, car chaque étudiant occasionne plus de dépenses qu'il ne rapporte d'argent.

Une étude préparée par la Presse Canadienne à travers le pays révèle que les administrateurs d'universités sont convaincus que le fardeau devrait être allégé par le gouvernement

L'enquête démontre également que, depuis 1960, les budgets des universités montent de façon continue, et à un rythme plus rapide que les taux d'inscriptions.

Très peu d'universités importantes ont pu s'en tirer avec une augmentation budgétaire le moins de 100 pour cent.

Frais augmentés

Les frais encourus par chaque université pour chaque étudiant ont subi un accroissement constant, allant dans certains cas jusqu'à 100 pour cent.

Conséquemment, comme le démontre l'enquête, les frais de scolarité payés par l'étudiant contribuent de plus en plus faiblement aux revenus de l'université. Dans certains cas, ils sont descendus jusqu'à 17 pour cent, tandis que dans d'autres, ils peuvent monter jusqu'à 38 pour cent.

Le même phénomène se produit en ce qui concerne les bourses privées et les revenus fournis par les fondations.

Par ailleurs, d'une façon générale, les gouvernements ont défrayé leur part de frais de façon substantielle, ces dernières années.

Cette aide gouvernementale varie grandement d'une université à l'autre. L'université McGill, qui traverse actuellement une crise financière sérieuse, se trouve placée dans une situation presque unique, où la proportion de subsides gouvernementaux est moindre que par les années passées, alors qu'elle était de 37 pour cent.

Cette année, le gouvernement provincial, qui dispense toutes les bourses aux universités du Québec en vertu d'une entente spéciale avec Ottawa, a accru de $9,000,000 le total pour l'ensemble de la province. De cette somme, McGill n'a reçu que $95,000 bien qu'elle accueille quart de la population universitaire du Québec. L'administration de l'université ayant demandé un recomptage, un comité étudie présentement le problème, et on espère un rajustement pour l'an prochain.

La Presse Canadienne a interrogé les administrateurs des différentes universités concernant la façon idéale de diviser les frais d'opération entre les frais d'admission payés par les étudiants, les subsides gouvernementaux et les autres sources de revenus, mais il a été impossible d'obtenir l'unanimité sur la question.

Tous ont été d'accord, cependant, sur le fait que les frais de scolarité ne devaient pas être augmentés. Personne n'a suggéré que l'instruction supérieure soit dispensée gratuitement.

Un porte-parole de l'Université de Montréal a déclaré: "La plus grande partie de l'argent devra probablement être fournie par le gouvernement. Qu'on le veuille ou non, les dépenses vont continuer à monter, et les frais de scolarité devront augmenter en proportion".

Décision gouvernementale

M. J.A. Corry, principal de l'université Queen's de Kingston, est d'avis qu'en dernière analyse les gouvernements devraient décider de l'augmentation des frais de scolarité.

"D'une part, il y a les étudiants dont les parents peuvent payer davantage, dit-il. Si on considère le fait qu'un cours universitaire donne à l'étudiant un statut privilégié et un revenu supérieur pour toute la vie pourquoi le contribuable serait-il tenu de payer sa part du pourcentage plus élevé du coût de l'instruction de ces étudiants?

D'autre part, il y a les étudiants à revenus modestes, qui ne peuvent raisonnablement supporter les frais de scolarité plus élevés. Si ces derniers doivent bénéficier des avantages d'une formation universitaire, les frais de scolarité plus élevés devraient être compensés par une aide plus substantielle sous forme de bourses. Etant donné qu'une telle aide, en grande partie, doit être fournie par les gouvernements, la question des frais de scolarité plus élevés en est une qui relève de la politique, et il appartient aux gouvernements plutôt qu'aux universités d'en décider".

LE LIEUTENANT D'AVIATION J. E. Roberge, vient d'être nommé agent de liaison de l'Escadrille 613 de Saint-Jean et Iberville. Originaire du Nouveau Brunswick, le lieutenant d'aviation succède ainsi au lieutenant Jean-Guy Despaties qui vient d'être appointé en service outre-mer. Les membres du Comité civil de l'Escadrille 613 des cadets de l'air de St-Jean et Iberville sont des plus heureux de cette nomination et souhaitent au lieutenant Roberge la plus cordiale bienvenue.

REPECHAGE DE MANUELS SCOLAIRES --- C'est dans les décombres de ce qu'était auparavant leur école que les étudiants recueillent leurs manuels scolaires et leurs notes de cours. Ce désastre a été causé par une tornade qui a complètement détruit l'édifice d'agriculture d'un grand High school des Etats-Unis. La tragédie a fait un mort et 13 blessés parmi les étudiants.

L'équilibre est indispensable lors de réformes religieuses

ST-JEAN --- Doit-on absolument tout chambarder pour être dans le vent?

Dans une lettre parue dans le Devoir du 21 janvier dernier, Pierre Burteau disait que l'Eglise, actuellement, a plus besoin de sainte que de REFORMATEURS. Et, il ajoutait ceci: "Pendant que les Réformateurs de cabinet tracent les plans d'un nouveau mode de présence au monde de l'Eglise, il y a quelque part, sur la planète... des humbles et des obscurs qui font mais qui ne disent pas; grâce à leur recherche patiente et sans doute douloureuse, dans l'étude et la prière", ils souffrent, cherchent et découvrant des solutions qui sauveront notre monde.

En lisant cet article de Hurteau, je ne peux m'empêcher de penser à deux attitudes contraires; celle des grands hommes qui ont préparé Vatican II et celle des Réformateurs de toutes espèces qui ont abouti à troubler les esprits plutôt qu'à les éclairer.., déclare l'abbé Léo Foster.

Parmi ceux qui ont préparé Vatican II, il y a des hommes supérieurs du point de vue de l'intelligence et de la vertu: ils ont souffert PAR ET DANS L'EGLISE. Entre autres, les PP. Yves Congar, M.-D Chenu de Lubac, Theillard de Chardin. Leur attitude devant l'injustice et les affronts de toutes sortes a été chrétienne ils ont tenu le coup dans la prière et la recherche faisant confiance au Seigneur. Et, avec Jean XXIII, ils ont révolutionné notre monde... Ils nous ont donné un Concile qui portera des fruits.

Il y a, par contre, l'attitude de Charles Pavis, ancien prêtre catholique , parti parce qu'il dit avoir perdu la foi: la foi, c'est un don gratuit. Il faut toujours la demander et la cultiver. Même les plus grands théologiens ne devraient pas l'oublier. Ils ne devraient surtout pas oublier d'être humbles... Car, rien ne sert de devenir savant sur un point si on se débalance sur d'autres.

Je pense aussi aux Apôtres de la Secte de l'Amour Infini de St-Jovite. Ils prétendent rester fidèles à l'Eglise Catholique. Mais, comme ils disent n'y avoir pas trouvé ce qu'ils y ont cherché, ils ont viré leur capot de bord. Ils se sont même choisi un pape! Le Seigneur est patient. Il nous attend souvent bien longtemps. Nous, nous l'oublions facilement. Mais rappelons-nous que, seule l'humilité et l'amour véritable conduisent à l'Amour Infini dans le respect et l'obéissance à l'autorité établie, affirme l'abbé Léo Foster, dans un communiqué.

Procès remis

ST-JEAN-- Le magistrat Jacques Bousquet a fixé au 6 février, le procès de Jean-Claude Viau et de Dorès Gatien.

Ces deux individus devront alors répondre d'un vol de rouleaux de fils de cuivre appartenant à la compagnie Pirelli Cables de Saint-Jean.

Le procureur des inculpés, Me Roland Sabourin, a fait savoir au tribunal, qu'il aimerait lire les dépositions de l'enquête préliminaire, avant de prendre position en rapport avec ce procès.

Le procureur de la couronne, Me Henri Choinière, a révélé qu'il n'avait aucune objection à cette demande de remise.

Caritas

SAINT-JEAN- M. l'abbé Paul Deland, responsable de la Pastorale d'Ensemble du Bien-Etre au diocèse de St-Jean, vient d'être nommé secrétaire du Comité interdiocésain de Caritas Canada.

On sait que le rôle de Caritas Canada est de sensibiliser le public en général vis-à-vis les Oeuvres de Bien-Etre et les moyens pour celles-ci de mieux répondre aux attentes de public.

M. Luc Gendreau obtient $300, mais il devra payer $891 avec M. Loucks

GRANBY - M. le juge Louis-Philippe Cliche, de la Cour Supérieure, vient de rendre deux jugements se rapportant à des poursuites en dommages intentées à la suite d'un accident de la circulation survenu vers le 2 février 1965, sur une rue de Waterloo. Le premier oblige M. Herbert Loucks, de Foster, à verser la somme de $300 à M. Luc Gendreau, de Granby, alors que le deuxième condamne MM. Herbert Loucks et Luc Gendreau à payer conjointement et solidairement la somme de $891.28 à M. Robert Audet, de Coaticook.

Dans la première cause, M. Luc Gendreau réclamait de M. Loucks le paiement d'une somme de $671 en dommages, des suites d'un accident survenu lorsque son véhicule est entré en collision avec celui de M. Robert Audet, lequel circulait en sens contraire. M. Gendreau a allégué que M. Loucks lui a coupé la voie à très courte distance, ce qui l'aurait contraint d'obliquer sur la gauche, où eut lieu l'accident. Puis, il arrive à en attribuer la faute à M. Loucks.

M. le juge en est arrivé à la conclusion que les deux parties en cause sont responsables dans une proportion égale. D'une part, M. Loucks s'est introduit dans la circulation au moment où M. Gendreau était sur le point d'y passer, mais d'autre part, M. le juge soumet ce qui suit: "La chaussée étant couverte de neige fondante et par conséquent très glissante, le demandeur (M. Gendreau), à cause de sa vitesse trop grande compte tenu de cette circonstance, s'était volontairement placé dans la situation très dangereuse de ne pas avoir de contrôle de son véhicule par freinage de quelque efficacité."

M. Gendreau ayant prouvé que la totalité des dommages subis atteignait $600 et le bien-fondé de sa réclamation exigible jusqu'à concurrence de $300, M. le juge Cliche a rendu un jugement condamnant M. Loucks à payer la somme de $300 et les intérêts à M. Luc Gendreau.

MM. LOUCKS ET GENDREAU

Dans une deuxième cause, M. Robert Audet a réclamé de MM. Herbert Loucks et Luc Gendreau le paiement conjoint et solidaire d'une somme de $891.28 en dommages, à la suite du même accident, invoquant la faute des deux défendeurs.

M. Gendreau a nié toute responsabilité, attribuant la faute à M. Loucks. Ce dernier, M. Loucks, a lui aussi nié toute responsabilité, alléguant que la collision et les dommages qui en sont résultés ont été uniquement causés par les fautes de MM. Gendreau et Audet.

Imputant la faute aux deux défendeurs et le demandeur ayant prouvé le bien-fondé de sa réclamation exigible, M. le juge Cliche a rendu un jugement condamnant MM. Herbert Loucks et Luc Gendreau à payer conjointement et solidairement dans une proportion que la Cour a fixé à 50 pour - cent chacun la somme globale de $891.28 en dommages à M. Robert Audet, outre les intérêts.

TOUTE ANNONCE RECHERCHE LE LECTEUR MAIS LE LECTEUR RECHERCHE L'ANNONCE CLASSEE.

Des photos de St-Hyacinthe pour les étudiants de Granby

GRANBY --- C'est un photographe de St-Hyacinthe qui sera chargé de préparer les photos des finissants de l'école des Métiers de Granby, de même que la mosaïque de graduation qui sera dévoilée d'ici la fin de l'année scolaire.

Le président de l'association des étudiants de l'école des Métiers, M. André Duquette, nous a expliqué que plusieurs raisons avaient influencé les étudiants à choisir ce photographe de l'extérieur. On aurait tout d'abord demandé des offres pour des photos en couleurs, à un photographe de Granby et à un photographe de St-Hyacinthe.

La cotation du studio de St-Hyacinthe offrant de meilleurs avantages, le contrat lui a été offert.

Les étudiants de l'école des Métiers se préparent également à présenter un journal, lors de l'ouverture du carnaval étudiant le 25 février.

Bonnes nouvelles!
Economisez $1.00* sur l'achat de nourriture Gerber pour bébés

Cette offre vous permettra d'équilibrer votre budget tout en offrant à votre bébé une bonne alimentation.

Tout ce que vous avez à faire, c'est de nous faire parvenir ce coupon avec 12 étiquettes à votre choix, d'aliments Gerber pour bébés. Vous recevrez en retour, deux bons d'une valeur de 0.50 chacun, échangeables lors de votre prochain achat de produits Gerber.

Gerber vous offre une variété de plus de 100 produits, tous aussi délicieux que nourrissants. Entre autres, vous trouverez les produits exclusifs à Gerber tel que : les cossetardes cerise-vanille, les jus de pomme-cerise. Voilà une offre vraiment intéressante pour vous et votre bébé.

Nous nous occupons uniquement de l'alimentation des bébés!

Veuillez remplir ce coupon en prenant soin d'y joindre 12 étiquettes d'aliments Gerber, à votre choix. Nous vous retournerons deux bons d'une valeur de 0.50 chacun que vous pourrez échanger lors de votre prochain achat d'aliments Gerber pour bébés.

Retournez à: Gerber Baby Foods
860 Boul Décarie
St. Laurent 9, Quebec.

Nom_____
Adresse_____
Ville_____ Province_____

Cette offre est limitée à deux bons de 0.50 par famille, ou par adresse, et se termine le 1er mars 1967. Valide au Canada seulement. Cette offre est nulle aux endroits où il y a prohibition, restriction, ou taxe. Les étiquettes qui nous parviendront sans ce coupon, ne seront pas honorées ainsi que les demandes faites par les clubs et autres organisations.

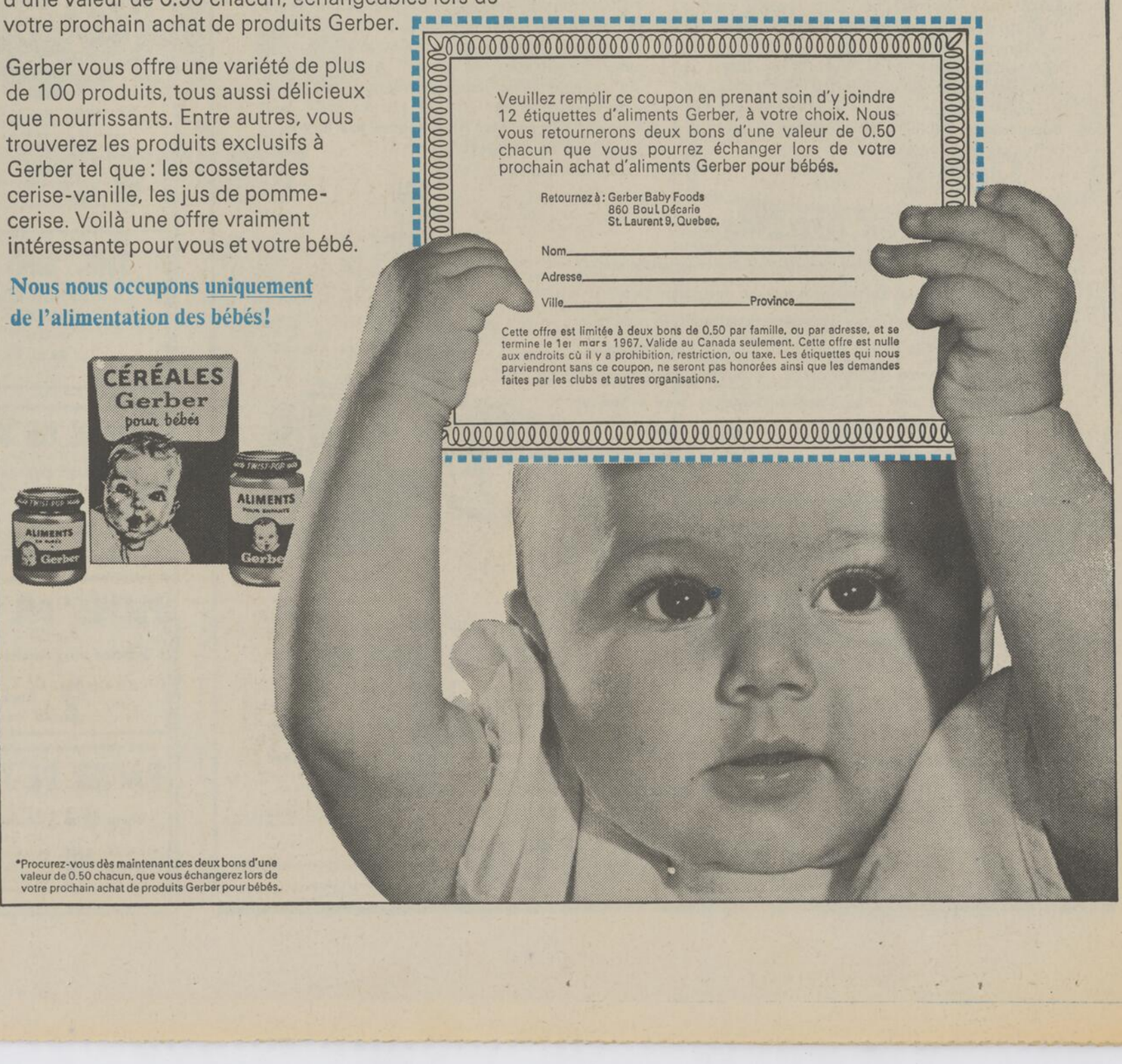

*Procurez-vous dès maintenant ces deux bons d'une valeur de 0.50 chacun, que vous échangerez lors de votre prochain achat de produits Gerber pour bébés.

Un livre qui constitue un splendide cadeau

Un livre qui constitue un splendide cadeau à offrir à l'occasion du 100e anniversaire du Canada est "Painting in Canada", édité aux presses universitaires de Toronto. Ses 400 planches, et les textes judicieux écrits par Russell Harper, constituent pour le lecteur une histoire nationale de l'art dont tout pays pourrait tirer de la fierté.

Le livre couvre 300 ans à partir de l'arrivée à Québec, en 1964, de Hugues Pommier, le premier peintre canadien connu, jusqu'à des peintres contemporains aussi renommés qu'Harold Town.

La publication en a été subventionnée par le Conseil des Arts du Canada, et l'impression y compris les planches en couleur, en a été faite au Canada. Les livres d'art de ce genre étaient autrefois imprimés exclusivement en Suisse et dans les Pays-Bas, mais ce volume n'a rien à envier aux autres publications.

Ce livre contient un message! c'est que la peinture canadienne est parvenue à pleine maturité et peut se comparer à celle de n'importe quel pays.

Nous n'avons peut-être pas de Turner, de Van Gogh ou de Picasso, mais nous avons toujours eu une troupe d'artistes "ordinaires", travailleurs et honnêtes, qui ont fait l'armature de notre tradition nationale.

SEPARATION DES RACES

Dans le passé, les deux races du Canada étaient nettement séparées; non seulement les Canadiens étaient peu nombreux, mais les traditions française et anglaise restaient complètement isolées l'une de l'autre et les nouvelles idées ne se communiquaient pas d'un groupe à l'autre.

A l'exception de deux chapîtres, l'un se rapportant aux années '30 et l'autre à la période acutelle, chaque chapitre du livre de Harper est entièrement français ou entièrement anglais.

Le pas décisif dans l'histoire de la peinture canadienne-anglaise fut accompli par le travail du Groupe des Sept. Le livre de Russell Harper montre clairement, et pour la première fois, de façon intégrale, comment les peintres, s'emparant d'une tradition anglaise - l'art du paysage - l'appliquèrent au paysage canadien.

Insensiblement, la peinture canadienne s'achemina vers l'abstraction, en passant par Lawren Harris et J.W. G. Macdonald.

Québec commença à percer à peu pres au même moment, mais pour des raisons différentes, lorsque la première exposition d'art moderne fut tenue à Montréal, au moment ou Paul Borduas et Alfred Pellan revenaient d'Europe.

Plamondon pionnier

La chaîne de développement artistique remonte à la vieille ville de Québec, avec les vieux maîtres Antoine Plamondon et Ozias Leduc, ce dernier malheureusement mieux connu par ses paysages conventionnels que par ses études expérimentales, pour aboutir à Borduas et Jean-Paul Riopelle, peintre non-figuratif universellement reconnu.

Evidemment, des influences européennes et américaines se sont faites sentir chez les peintres contemporains. Mais le sol fertile existait déjà. Et les lacunes culturelles causées par l'isolation relative du Canada ont été vite compensées par les moyens de communication modernes.

Le livre de Harper peut être considéré comme une source de confiance en soi. C'est également un très bon livre d'art, rempli de peintures étonamment valables, malheureusement ignorées jusqu'ici de la plupart des Canadiens. Les illustrations sont accompagnées d'anecdotes savoureuses sur chacun des peintres.

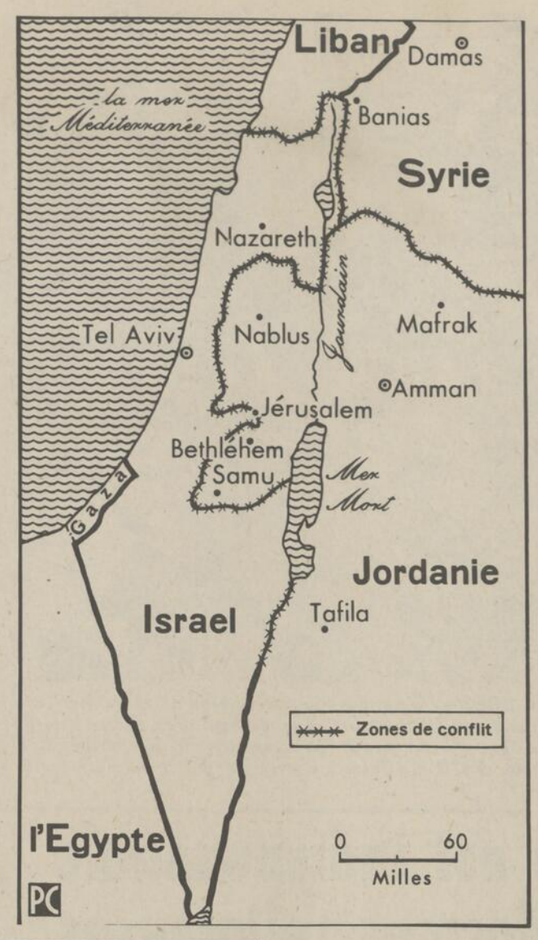

LA QUERELLE CONTINUE une course aux armements se poursuit dans le Moyen Orient, où Israel combat les Arabes du Liban, de la Syrie et de la Jordanie, entrainant presque toute la frontière israélienne dans le conflit. Dix-neuf ans après le morcellement de la Palestine- alors que 1,300,000 Arabes furent chassés de leurs foyers - l'organisation de libération de la Palestine monte une armée pour combattre Israel et la Jordanie. Le sort des réfugiés, dont plus de 50,000 vient encore dans des campements des Nations unies. ajoute l'insécurité.

(Graphique PC)

Des protestations contre la disparition d'une pépinière

SHERBROOKE- - L'Association forestière des Cantons de l'Est qui groupe plus de 3,000 membres, proteste énergiquement contre l'insouciance de l'Hydro-Québec (depuis la nationalisation des compagnies distributrices d'électricité, en 1962) en regard de l'éducation populaire sur le reboisement et l'embellissement et sur l'inaction qu'elle manifeste dans les programmes mis de l'avant depuis vingt-deux (22) ans par l'AFCE et les clubs 4-H dans la région sud-est de la province.

Cette protestation à même fait l'objet d'une intervention véhémente de M. Lucien Bédard, de Sherbrooke, gérant de l'AFCE, au congrès de l'Association forestière du Québec qui devait, du reste, endosser une résolution à l'adresse de l'Hydro-Québec, réclamant que l'entreprise d'état renonce au projet de faire disparaître la pépinière de Drummondville, afin de construire sur le terrain des immeubles administratifs.

M. Lucien Bédard s'est dit scandalisé par cette intention, d'autant plus qu'en détruisant la pépinière de Drummondville, l'Hydro-Québec anéantirait, vingt années de travail intense dirigé par l'Association forestière des Cantons de l'Est, les clubs 4-H et la Southern Canada Power.

REBOISEMENT

Les associations forestières du Québec ont toujours obtenu du gouvernement provincial une oreille attentive, jusqu'ici, sur leurs demandes. Le nombre des pépinières ne doit pas diminuer mais augmenter si l'on veut répondre aux exigences du reboisement et de l'embellissement. Or, selon M. Bédard, la pépinière de Drummondville, maintenue et améliorée depuis 24 ans, constitue l'une des plus intéressantes de la province, possédant entre 1.5 et 2 millions d'arbustres.

Depuis 1962, M. Bédard souligne que l'Hydro-Québec semble avoir oublié la promotion orchestrée par les entreprises privées d'électricité, dont la Southern Canada Power, en faveur du reboisement et néglige complètement de se préoccuper de l'éducation forestière auprès du public et de la jeunesse. Or, l'on sait que le reboisement est nécessaire, au point de vue économique, sur les fermes comme dans les boisés clairsemés, et qu'il revalorise les propriétés dans les municipalités.

SUBVENTIONS "COUPEES"

De plus, cette insouciance de l'Hydro-Québec se manifeste encore par la décision de l'entreprise d'état de ne plus faire de subventions annuelles (comme le pratiquaient avant 1962, la Shawinigan Water & Power et la Southern Canada Power.

Ainsi l'Association forestière des Cantons de l'Est et les clubs 4-H touchaient $1,000 de subventions annuelles de la Southern Canada Power, et l'Association forestière du Québec quelque $10,000 annuellement de la Shawinigan Water & Power et de différentes autres industries similaires.

Ces subventions essentielles à la promotion des organismes précipités et à leur campagne d'éducation permettaient aux membres bénévoles d'envisager des programmes de reboisement intensif. Toutes ces subventions ont été refusées depuis 1962.

L'AFCE escompte que l'Hydro-Québec voudra reviser ses politiques dans ces domaines particuliers et apporter une attention encore plus spéciale à la protection des arbres dans les travaux d'installation de lignes de distribution alors que les employés de l'Hydro-Québec ne semblent aucunement se préoccuper des arbres bien en place dans le tracé des lignes "électriques".

Un vent d'inquiétude souffle sur des institutions britanniques

Par CAROL KENNEDY

LONDRES PC - Un vent d'inquiétude souffle en ce moment sur ces institutions britanniques uniques au monde: les "public schools". Ainsi que le découvrent les Nord-Américains en Angleterre, ce nom bizarre et inadéquat de "public school" désigne les maisons d'éducation les plus coûteuses et les plus exclusives qu'il soit possible de trouver.

Les plus célèbres sont Eton, berceau des ministres, et Winchester, reconnue pour ses sujets exceptionnellement brillants. Ces institutions attirent les meilleurs professeurs du pays, et la sélection minutieuse qu'on en fait, ajoutée à des frais de scolarité très élevés, sont une garantie pour l'élève d'un rendement académique supérieur et de privilèges sociaux certains.

Avenir incertain

Les "public schools" ont été une source de discussions depuis que la première guerre mondiale a dérangé la rigidité des classes sociales en Angleterre.

Avec le gouvernement, socialiste actuel, qui s'est donné pour mission de refaire l'éducation britannique pour la rendre plus "égalitaire", et pour abolir ce qu'un porte-parole du ministère de l'Education a appelé "le rationnement de l'instruction par la bourse", l'avenir des "public schools" semble des plus précaire.

Le ministre de l'Education, Anthony Crossland, a déclaré à la Chambre des Communes: "Le gouvernement est déterminé à faire en sorte que les "public shools" contribuent de façon maximum à pourvoir aux besoins éducatifs du pays, et cela doit être fait de manière à réduire l'effet de division des classes qu'elles favorisent actuellement".

Comme l'explique Crossland, cette mesure équivaudrait, en pratique, à élargir les règlements d'admission aux "public schools", de façon à permettre à des élèves de toute catégorie académique et de tout milieu social de fréquenter ces institutions.

Si la proposition de Crossland est endossée par la commission Newsom, elle va certainement provoquer des protestations de la part des parents fortunés, qui prétendent avoir le droit d'acheter une éducation supérieure à leurs enfants. Certains prétendront également que le parti travailliste veut "nationaliser" l'enseignement.

Rôle important

Il est assez ironique de noter que les premières "public schools", fondées en Angleterre au XVème siècle, avaient pour rôle de recruter les élèves doués mais pauvres afin de les former à l'administration sous le régime des Tudor.

TOUTE ANNONCE RECHERCHE LE LECTEUR
MAIS
LE LECTEUR RECHERCHE L'ANNONCE CLASSEE.

L'Orchestre symphonique de Québec

Les dons exceptionnels du célèbre chef d'orchestre roumain Sergiu Celibidache le placent au tout premier rang des chefs illustres de notre époque. Lisez, cette semaine, dans **Perspectives**, le compte rendu d'une conférence de presse donnée par la direction de l'Orchestre symphonique de Québec, quelques jours avant le concert qui devait marquer les débuts de Celibidache en Amérique du Nord.

Dans les Rocheuses

Le 24 novembre dernier, Roy Brown, homme d'affaires de Saskatoon, en Saskatchewan, et sa femme Bette partaient en avion pour assister au match de la coupe Grey. Ils ne se sont pas rendus à destination car leur avion s'écrasa sur le flanc d'une montagne. **Perspectives** publie, cette semaine, le récit de cette tragique aventure.

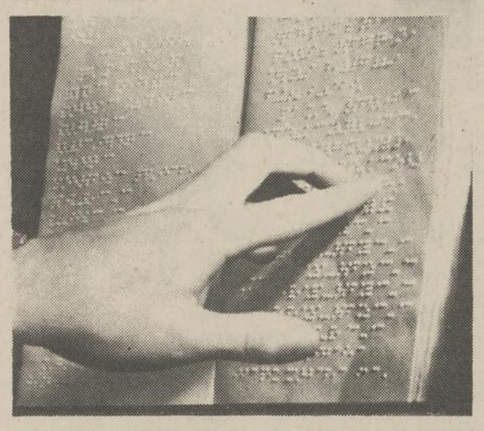

L'aide aux aveugles

"C'est tout le concept de l'aide aux aveugles qu'il faudra repenser, modifier. Ce qu'il faut, ce n'est pas une allocation aux aveugles, mais une compensation de cécité." Ainsi s'exprime un aveugle de la jeune génération qui expose ses vues sur son état et sur ce qu'il veut être dans la société. Ne manquez pas de lire ce reportage de **Perspectives.**

Viandes braisées

Les viandes braisées doivent mijoter longtemps et répandent partout dans la maison une odeur très appétissante. De plus, ce mode de cuisson les rend toujours tendres et presque fondantes. **Perspectives** vous suggère, cette semaine, les recettes suivantes: agneau braisé, boeuf braisé relevé et porc braisé à l'orange. Vous n'avez que l'embarras du choix!

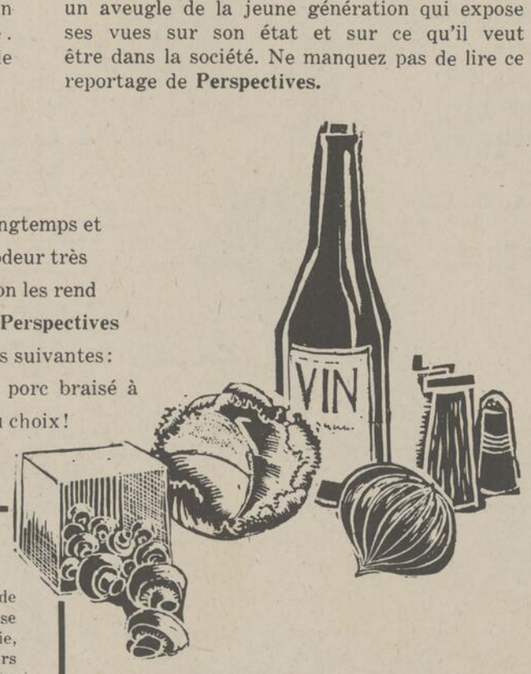

Les hasards du métier

Sur un certain plan, le hockey est un jeu de hasard. Car un joueur ne sait jamais quand il se retrouvera à l'horizontale. **Perspectives** publie, cette semaine, deux pages de photos en couleurs prises l'an dernier et au cours de la première moitié de la présente saison, dans quelques villes du circuit.

6e joueur-étoile: Bob Nevin

Quoi qu'il arrive, New York aura été cette année l'équipe surprise de la saison. Et Andy O'Brien croit que Bob Nevin, capitaine de l'équipe, est responsable en partie de ce changement d'attitude à New York. Sixième de la série de photos des joueurs de la ligue Nationale dans **Perspectives.**

Votre journal de fin de semaine
vous offre des heures de bonne lecture

La Voix de l'Est

CELEBREZ L'ANNEE DU CENTENAIRE AVEC LA
1867 1967
VENTE DE JANVIER
DERNIÈRE SEMAINE!

Vite, empressez-vous, car c'est la dernière semaine de la grande vente de janvier au Dominion. Oui, il ne reste qu'une semaine pour vous permettre de profiter des valeurs alimentaires remarquables et des économies spéciales au Dominion. Profitez d'un bon régal comme à l'ancien temps . . . et constatez les valeurs très avantageuses dans l'annonce de Dominion cette semaine dans le journal! C'est le bon moment de faire la connaissance du boucher courtois et expert au comptoir des viandes Dominion . . . tout comme le faisait grand'maman. Pour elle, le boeuf de marque Bleue ou Rouge inspectée par le gouvernement . . . et appuyé par la garantie absolue de Dominion était une nécessité dans son temps . . . et cette situation n'a pas changé depuis! Profitez de cette dernière semaine de la vente de janvier au Dominion, et adoptez Dominion dès maintenant pour la qualité, la courtoisie et des économies à l'année longue!

THE "RED ROSE" ORANGE PEKOE SACHET Bte de 60 oz 83¢

PAIN DE VIANDE "KAM" Epargnez .08¢ Bte 12 oz 55¢

PECHES "DEL MONTE" Demies ou Tranchées "Spécial" 2 Btes 28 oz. 85¢

PAPIER DE TOILETTE "White Swan" Couleurs assorties Spécial 3 Pqt 2 Rouleaux 85¢

SOUPES "HABITANTS" Pois ou Légumes (Epargnez 09¢) 4 Btes 28 oz. 89¢

MARGARINE "Blue Bonnets" SPECIAL 3 lbs $1.09

CAFE "RED ROSE" Moulu percolateur Economisez .08¢ 1lb 89¢

Mélanges à Gâteaux "Robin Hood" Spécial 6 Env. 9 oz. $1.00

Ananas Tranchées "Picnic" Spécial 2 Btes 28 oz. 69¢

Jus de Tomate "Domino" Spécial Bte 10 oz. 10¢

Nourriture pour Chien "CHUM" Spécial 6 Btes 15 oz. 75¢

Soupes Assorties "Aylmer" Spécial 6 Btes 10 oz. 89¢

Marmelade à l'Orange "Seville" de "Kraft" Pot 9 oz 19¢

MELASSE "Crosby's" Spécial 2 Bte 20 oz. 25¢

A l'occasion du Carnaval de Granby
Nombreux Prix à gagner
Gratuit Ballons & Suçons pour enfants

VOYEZ NOTRE CIRCULAIRE DE 4 PAGES POUR D'AUTRES SPECIAUX EXTRAORDINAIRES!

PLAZA GRANBY 330 ST-JACQUES ET 74 RUE COURT, GRANBY, P.Q. Dominion Stores Limited

Diminuez le coût des vivres avec LES MARQUES DE DOMINION! | TOUT EST GARANTI!

DOMINION

La Voix de l'Est

Hockey...baseball..football..courses...tennis...natation...
pêche...chasse...golf...curling...lacrosse...pétanque...boxe...
lutte... soccer... cyclisme...quilles...balle-molle...ski...judo...

SPORTS

MAINTENANT AU
390, RUE PRINCIPALE, GRANBY
Choix complet pour articles de sport et de camping
Tél.: 378-7744
GRONDIN SPORT ET CAMPING INC.

Nick Testa dirigera de nouveau nos Cards

La direction du Granby annonce la signature de son contrat

GRANBY- - Le temps froid, la neige, la fièvre du hockey et toutes les autres occupations de l'hiver n'empêchent pas les Cardinaux de Granby, et les autres équipes de la ligue Provinciale de baseball de préparer activement la prochaine saison, qui sera parmi nous dans 3 1/2 mois environ. De part et d'autres on se réunit régulièrement, afin que tout soit prêt avant l'ouverture de la saison.

A Granby, les Cardinaux se réunissent fréquemment, et gardent le contact avec leurs principaux lieutenants.

Hier, la direction, par l'entremise de son gérant d'affaires Jacques Arès, a annoncé la signature de Nick Testa, qui revient à Granby pour une 3e saison à titre de joueur-instructeur. Jacques a déclaré que l'engagement de Nick est maintenant officiel, et que les pourparlers avec de nouveaux joueurs sont déjà en cours.

En effet, Testa, dès la signature de son contrat, a dévoilé certains projets qui seront de nature à aider les Cardinaux, même si ces derniers ont tout balayé la saison dernière.

Testa est venu rencontrer les dirigeants des Cardinaux au moins trois fois depuis la fin de la dernière saison. Ses projets sont sur papier, M. Gérard Godbout, le dynamique président des Cardinaux, a souligné pour sa part que Testa envisageait quelques changements, mais que tous les joueurs, sans exception devront se mériter un poste à l'entraînement.

M. Godbout a ajouté que la nouvelle entente avec Testa avait été l'affaire de quelques minutes seulement. "Il suffisait de signer les papiers, car Nick est au travail depuis longtemps déjà", a-t-il ajouté.

Testa se propose de visiter plusieurs camps d'entraînement le printemps prochain, avant de se rapporter aux Cardinaux. Le nouveau règlement qui autorise les équipes de la ligue Provinciale à embaucher le nombre désiré d'américains, ouvre toutes grandes les portes des Etats-Unis, et Nick ne veut pas rater son coup.

(Suite à la page 12)

VOICI UNE PHOTO qui pourrait bien être utilisée à nouveau l' automne prochain. Elle fut prise le soir où les Cardinaux de Granby étaient couronnés champions. Ce formidable trio sera de nouveau réuni cet été. On a annoncé hier le retour de Nick Testa comme joueur-instructeur. De gauche à droite, M. Gérard Godbout, président du club, Nick Testa, et Jacques Arès, gérant d'affaires.

"Tout ce que je possède, je le dois au hockey": Roger Bédard

GRANBY -- "Tout ce que je possède, je le dois au hockey" Telles furent les dernières paroles de la conférence prononcée hier soir par Roger Bédard, qui était le conférencier invité du club des Francs de Granby. Roger Bédard qui se retrouvait en face d'amis et de confrères sportifs, a fait un exposé fantastique sur le sport, les à-côtés du sport, et surtout sur l'interne du sport. Il a tenu sur le qui-vive son auditoire qui a été, soulignons-le, retenu à la fin, lors de la période des questions.

Roger Bédard, lors de cette conférence, fut l'athlète qu'on a toujours connu. Bref, mais sincère, sa conférence fut une série d'événements, de faits, d'histoires et de révélations qui en ont surpris plusieurs. Il n'a pas menti; il a répondu correctement à toutes les questions, et son allocution nous a entraînés dans les profondeurs du hockey organisé, une chose que tous ignoraient.

Roger Bédard a vanté le hockey, un sport qui l'a rendu si populaire. Il a défendu avec fierté l'expansion de la ligue Nationale, le système de repêchage du hockey organisé, et même notre équipe Nationale. Il a qualifié de ridicule ceux qui voient de l'esclavage dans le hockey professionnel; soulignant que tous signent un contrat, et que ces "esclaves retirent des dizaines de milliers de dollars chaque année. Parlant de l'expansion, Roger a souligné qu'il voyait là l'occasion pour nos jeunes Canadiens d' aller chercher des millions de dollars aux Etats-Unis...

A une question sur notre équipe Nationale de hockey, Roger a souligné que le Canada devait subir la concurrence, car en Europe, en Russie ou ailleur, le hockey se pratique sur une base professionnelle, sous couverture des gouvernements. Au Canada, a déclaré Roger, nous avons des centaines d'équipes amateurs et professionnelles à fournir; mais en Europe, chaque pays travaille pour un seul club"...Cette révélation a répondu à bien des questions à la fois.

Parlant des joueurs de hockey et de l'éducation, Roger a souligné que les équipes professionnelles d'aujourd'hui voyaient avant tout à l'éducation, à l'enseignement des joueurs, et que si un jeune ratait sa chance au hockey, il pouvait poursuivre sa carrière, grâce à l'instruction que leur fournissait les organisations professionnelles. Roger a donné plusieurs exemples de Peterborough.

Roger s'attira l'attention des membres en soulignant certains cas particuliers, dont celui de Howie Young qui est de retour dans la ligue Nationale, et le cas d'un jeune joueur de Peterborough qui a profité de la sympathie du coach.

L'exposé de Roger Bédard semblait être quelque chose de

(Suite à la page 12)

ROGER BEDARD était hier soir, le conférencier-invité du club des Francs de Granby. Le souper fut servi au Motel des Pins, chemin St-Paul. De gauche à droite, MM. Gérard Godbout, président des Cardinaux de Granby qui présenta le conférencier, Roger "Lefty" Auger, président du souper, Roger Bédard, et André Laguë, qui remercia le conférencier. (Photo, studio Matton)

CANADIEN EN QUÊTE D'UN 3E GAIN CONSÉCUTIF

Par la PRESSE CANADIENNE

Le temps presse pour le pilote Punch Imlach, qui tente désespérément de trouver un moyen de secouer la léthargie de ses Maple Leafs de Toronto.

"Nous devrons trouver un moyen de compter quelques buts", a déclaré Imlach à son retour de Chicago, où ses protégés avaient subi leur septième revers successif dimanche soir.

Le revers a permis aux Canadiens de devancer les Leafs au troisième rang de la LNH.

Ce soir, les Leafs visitent les Canadiens au Forum tandis que les Hawks reçoivent Boston à Chicago.

"J'imagine que le travail est la solution", a ajouté Imlach. "Une fois sur la patinoire, je vais dire à mes hommes: 'Ceci est une rondelle et cela est un but et le principe du jeu est de lancer la rondelle dans le but tout en empêchant vos rivaux d'en faire autant.' En somme, nous recommencerons à zéro, excepté le fait qu'il soit déjà trop tard pour leur enseigner ce qu'ils semblent avoir oublié."

Imlach a blâmé Eddie Shack, Dave Keon, Frank Mahovlich et Bob Pulford pour la piètre tenue des siens.

"Car ils sont les joueurs les mieux rémunérés et ils doivent produire davantage."

Changements

Les Leafs ont envoyé Kent Douglas au Tulsa, de la ligue Centrale. Le joueur de défense, handicapé par les blessures cette saison, n'a compté que deux buts en 39 parties.

Par ailleurs, les Leafs ont rappelé Dick Gamble et Larry Hillman du Rochester, de la ligue Américaine, où Gamble a compté 31 buts cette saison.

Imlach avait rappelé auparavant Jim Pappin et le gardien Gary Smith du Rochester.

Frank Mahovlich demeure un débutant douteux après avoir manqué les deux dernières joutes des Leafs en fin de semaine, car il est victime d'une vilaine grippe.

Autres équipes

Pour leur part, les Canadiens seront privés des services de la défense Ted Harris, victime d'une fracture à un doigt, et du gardien substitut Gary Bauman, blessé à un genou. Noël Price a été rappelé des As de Québec, puis Lorne Worsley servira de substitut à son retour au jeu depuis le 7 décembre alors qu'une blessure au genou a nécessité une opération.

Enfin, les Hawks seront également privés des services de Glenn Hall, dont la blessure au genou subie dimanche dernier, a nécessité 42 points de suture.

Pour leur part, les Bruins ont retourné deux recrues dans les mineures à la suite du retour au jeu de Ron Murphy et Gilles Marotte.

Jean-Paul Parise est retourné à Oklahoma City, de la LCP, et Wayne Rivers, au Hershey, de la LAH.

Murphy, handicapé par une séparation à l'épaule, et Marotte, victime d'un "charley horse", ont obtenu la permission de s'aligner contre les Hawks ce soir.

La jeunesse canadienne est plus énergique

OTTAWA (PC) — La jeunesse canadienne est plus énergique que certaines personnes le croient et 12 des meilleurs athlètes canadiens l'ont prouvé hier.

Ils ont participé aux tests des champions, organisés par la Commission du Centenaire dans le but de déterminer la norme des récompenses athlétiques accordées aux étudiants.

Seulement sept des 12 participants, y compris cinq femmes, ont atteint le niveau des médailles d'or pour trois tests, deux se seraient mérités des médailles d'argent et trois, des médailles de bronze.

Le quart-arrière Russ Jackson, des Rough Riders d'Ottawa, aurait souhaité que les épreuves aient eu lieu pendant la saison de football, car il était alors en meilleure condition physique.

Jackson a bien fait dans le saut en longueur sans élan et la course de 300 verges, mais n'a pu faire que 46 exercices abdominaux en une minute.

Elaine Tanner, nageuse-étoile de Vancouver, a dominé dans ce dernier domaine avec 67, se méritant ainsi un classement de première classe en compagnie de Nancy Greene, Marjorie Turner, Abby Hoffman et la patineuse Doreen McCannell, de Winnipeg.

6 buts dans la 3e période

BALTIMORE (PA)—Grâce à une poussée de six buts, dont trois par Keith McCreary dans la troisième période, les Barons de Cleveland ont écrasé les Clippers de Baltimore 8-3 dans un match de la ligue Américaine de hockey hier soir.

Les autres compteurs des Barons ont été Bob Courcy, Tom McCarthy, Ron Atwell, Fred Glover et Cec Hoekstra alors que Bob Plager, Willie Marshall et Doug Robinson répliquaient au profit des locaux.

HOCKEY

LIGUE PROVINCIALE

Sherbr.	22	15	0	162	139	44
Dr'Ville	19	16	2	143	134	40
V'Ville	17	19	1	141	155	35
St-Hyac.	14	22	1	122	140	29

HIER

St-Hyacinthe 4 Sherbrooke 2
Drummondville 4 Victoriaville 3

LIGUE JUNIOR B

Waterloo	23	5	1	169	101	47
Asbestos	19	5	3	153	92	41
Thetford	18	9	1	134	111	37
Mégantic	11	11	5	137	91	27
Richmond	8	17	1	122	149	17
V'Ville	4	20	1	73	139	9
Magog	3	19	2	80	185	8

HIER

Mégantic 5 Magog 5

LIGUE COMMERCIALE O'KEEFE

Magog	12	2	2	86	52	26
Granby	7	6	3	51	46	17
Valcourt	6	9	1	54	79	13
Warden	3	11	2	58	72	8

HIER

Granby 3 Valcourt 2
Warden 1 Magog 4

Grand gala de boxe dans le cadre du carnaval de Granby, le 13 février

GRANBY-- (Ben. G.) -- Le grand évènement sportif du carnaval de Granby, aura lieu jeudi le 13 février à 8 heures trente en la salle Parisienne de l'hôtel Granby, par la présentation d'un grand gala de boxe professionnel.

Cette soirée est organisée par le promoteur Albert Jones, qui sera aidé dans son travail d'organisation par Luc Pivin. Trois combats seront à l'affiche, y compris la grande finale de 8 rondes. Deux semi-finales de 6 rondes compléteront le programme.

Dans la grande finale, le jeune boxeur granbyen Luc Pivin sera opposé à Denis Léonard d'Ottawa ou Al King de Cornwall. Le choix final de l'adversaire de Pivin sera connu officiellement cette semaine. Les deux autres semi-finales mettront en vedettes les boxeurs locaux Nelson Mercier et son frère Claude.

Nelson Mercier sera opposé à Jean-Marie Avena dans la première semi-finale, tandis que Claude Mercier aura Roch Defoye comme adversaire dans l'autre semi-finale. On se rappelle que les trois granbyens Luc Pivin, Nelson et Claude Mercier savaient triomphé décisivement lors du dernier programme de boxe présenté ici. Ils jouissent d'une grande popularité auprès des amateurs de Granby.

Comme attraction spéciale entre les combats, il y aura des démonstrations de judo par Vianny Côté, ceinture noire de Granby. Vianney en profitera pour démontrer les principaux trucs du judo, qui n'ont plus de secret pour lui. Ces démonstrations plairont sans aucun doute aux sportifs qui assisteront à cette soirée.

Ce gala de boxe sera l'évènement majeur sportif du carnaval de Granby. Avec la récente formation du club de boxe Horizon, on peut dire que ce sport est appelé à connaître des beaux jours ici.

Des assistances nombreuses ont assisté aux soirées précédentes, et nul doute qu'il y aura une foule record pour le gala du 13 février prochain.

SIGNATURE DU CONTRAT - On voit ici M. Luc Pivin, représentant du promoteur Albert Jones, qui signe le contrat d'organisation du grand gala de boxe du carnaval de Granby, qui aura lieu le 13 février à la salle Parisienne de l'hôtel Granby. On remarque à gauche, M. Jean-Louis Boisseau, président du carnaval de Granby et à droite M. Jean-Guy Gladu, directeur du carnaval.

MINUTE...SPORTIVE

BALTIMORE (PA)—Les Clippers de Baltimore, de la ligue Américaine de hockey, continuent d'être mal chanceux, car, après les fractures subies par Ron Ingram, Sandy MacGregor et Jim Bartlett, ils viennent d'apprendre que Ed MacQueen a subi une fracture au pied droit, laquelle le tiendra à l'écart du jeu pendant trois semaines.

— — —

ATLANTA PA - Le Lanceur Ken Johnson, des Braves d'Atlanta, a subi une intervention chirurgicale au genou gauche hier et les médecins ont prédit qu'il se rétablirait complètement.

HOTET BEAUMONT
ANGE-GARDIEN
Vous offre ORCHESTRE tous les soirs (Sauf le lundi)
Ainsi que danseuses à "GoGo" Après-midi
(CONCOURS DE DANSEUSES) & soir
Samedi soir 2 orchestres: Pete Gaudreau
Les Sreemans
Toutes danseuses intéressées, s'adresser directement à :
Hôtel Beaumont (293-4962).

AUTOS USAGEES
VENDEURS:
A-1
Fernand PARENT
Assistant Gérant
Aphter PARENT Noël GIRARD
SPECIAL DE LA SEMAINE
MERCURY 1963
6 cyl., auto. Sedan $600
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES

STUDEBAKER 1963 Voiture sport $1300
RAMBLER 1965 4 portes, sedan $1200
MERCURY 1965 Montclair Tout équipé $2400
CHEVROLET 1961 Station Tout équipé $700
METEOR 1964 Custom Tout équipé $1500
CHRYSLER 1962 New Yorker, 4 portes Tout équipé $1200
ANGLIA 1966 Comme neuf $1200
PONTIAC 1961 4 portes, sedan Tout équipé $800
CORVAIR 1961 $375
CHRYSLER 1963 Saratoga Tout équipé $1500

GRANBY AUTORAMA Inc.
DEPOSITAIRE: MERCURY - METEOR - COMET
COUGAR ET FALCON
J.-P. BERNIER PRESIDENT R. BIENVENUE GERANT
SERVICE DE DYNAVISION
Location à 12 mois ou 24 mois
AUTOS NEUVES SEULEMENT
Chemin St-Paul Granby
MERCURY 378-4636

Saint-Hyacinthe défait Sherbrooke 4 à 2

Grâce à la belle tenue de Jacques Monette dans les filets des Gaulois

St-HYACINTHE (Y.M.) --- Jacques Monnette a fourni une très belle exhibition, et a aidé les Gaulois à vaincre les Castors au Palais des Sports de Sherbrooke, 4 à 2. Cette victoire fait chaud au coeur des partisans maskoutains qui voient par le fait même leurs protégés mettre fin à une série de 7 défaites consécutives. Cette victoire est d'autant plus appréciée car c'est le premier gain des Gaulois à Sherbrooke cette saison. Black, Fournel, Cormier et Gosselin ont été les compteurs pour les Gaulois tandis que Cardin et Pépin faisaient de même pour les Castors. Jacques Monette a été sans contredit la grande vedette des Gaulois. Jacques dut faire 44 arrêts dans ses filets contre 24 pour son adversaire Aubry. Jacques a travaillé très fort durant toute la joute, et a prouvé sa réelle valeur.

PREMIERE PERIODE

Le premier vingt a très bien débuté pour l'équipe St-Hyacinthe qui a retrouvé son aplomb devant les filets adversaires. Guy Black a tout d'abord accepté une passe par derrière son centre Gilles Renaud pour déjouer Aubry à 2.00. Les Castors ont par la suite dominé le jeu pendant la presque totalité du premier vingt. La surprise de la joute est sans contredit la magnifique tenue de Jacques Monnette qui a tout simplement été merveilleux devant les filets des Gaulois. Jacques a sauvé la situation à plusieurs occasions et il a prouvé à tous qu'il était un gardien de grande classe. Les Gaulois ont eu très peu d'ouverture mais ont su en profiter. Le jeu a légèrement été à l'avantage des Gaulois pendant la première moitié de la période à la deuxième moitié, Monnette a réellement été mis à l'épreuve. Jean-Pierre Lafond en sait quelque chose alors qu'il se vit frustrer d'un filet certain a-

Jacques MONETTE

près avoir capturé une passe parfaite de René Pépin. Le deuxième filet des Gaulois est le résultat d'une très belle cohésion entre les joueurs Cormier et Fournel. Fournel a enregistré le majeur tandis que Cormier et Morin se sont mérité des assistances. Claude Cardin a été l'unique compteur des Castors. Ce but est survenu alors que les Gaulois jouaient avec un désavantage numérique par suite de la punition à Dino Mascotto survenue à 15.47. Cardin a marqué à 16.19 avec l'aide de Pépin et Roy.

. Les Castors ont prouvé à tous qu'ils avaient un jeu de puissance formidable. Aubry dut faire 8 arrêts tandis que Monnette en fit 15.

DEUXIEME PERIODE

Le deuxième vingt nous en a fait voir de toutes les couleurs alors que les Castors et les Gaulois prirent tour à tour la vedette. Les Castors égalisèrent les chances dans le match. Même si les Castors ont compté, Jacques Monnette s'est de nouveau distinqué en faisant au moins 4 arrêts consécutif avant de trébucher et voir par le fait même égaliser les chances dans la joute. René Pépin fut le compteur. Il marqua son 28e but de la saison avec l'aide de Cartier et Lafond. Michel Cormier redonnait l'avance aux Gaulois à 18.05 alors qu'il capta une passe de Guy Black qui contournait le filet de Aubry. Black et Lambo se méritèrent des assistances sur le but de Michel qui survint alors que les Gaulois avaient l'avantage numérique par suite de la punition à Jean Lévesque survenue à 17,14. Monnette eut de nouveau beaucoup de travail alors qu'il dut bloquer 14 lancers contre 9 pour Aubry.

TROISIEME PERIODE

Le troisième vingt nous a fait voir du jeu extrêmement spectaculaire, Les Gaulois se virent pénaliser à 10.05 après une infraction de Pete Lambo. Moins de une minute plus tard, soit à 11.00 Claude St-Vincent subissait le même sort ce qui plaçait les Gaulois dans une impasse avec un désavantage numérique de 2 hommes. Les Gaulois redoublèrent d'ardeur et les 2 punitions prirent fin sans qu'aucun dommage ne fut enregistré. Gilles Gosselin scellait l'issue de la rencontre à 18,20 en enregistrant son 14e filet de la saison. Il déjoua Aubry au moyen d'un lancer rapide dans le coin supérieur gauche du filet de Aubry. Monnette a de nouveau été sensationnel dans ses filets. Les Gaulois disputeront leur prochaine joute jeudi soir alors qu'ils visiteront les Tigres à Victoriaville.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1.- St-Hyacinthe :Black (Renaud) 2.00
2.- St-Hyacinthe:Fournel(Cormier et Morin) 13.52
3.- Sherbrooke:Cardin (Roy et Pépin) 16.19
Punitions; Mascotto 15.47

DEUXIEME PERIODE

4.- Sherbrooke :Pépin (Cartier et Lafond) 14.11
5.- St-Hyacinthe; Cormier (Black et Lambo) 18.05
Punitions: Charbonneau 5.21 ; Lévesque 7.14

TROISIEME PERIODE

6.- St-Hyacinthe: Gosselin (sans aide) 18.20
Punitions: Lambo 10.05; St-Vincent 11.00
Arrêts; Aubry 8-9-7- : 24
Monnette 15-14-12 :41

LA PHOTO DU JOUR

LES CANADIENS MONTREAL

Lorne WORSLEY

LES CANADIENS MONTREAL

Tétreault Sportif en tête

GRANBY-- Des victoires successives de 4 à 3 sur le Grondin Sport et Camping et de 5 à 4 sur le G.A.S., ont permis au Tétreault Sportif de se hisser au premier rang de la ligue Sans Pression, sur un pied d'égalité avec le Grondin Sport et Camping.

Dans la victoire de 5 à 4 sur le G.A.S. une performance exceptionnelle du vétéran gardien de buts Roger Ferland a permis au Tétreault Sportif de l'emporter.

Serge Caouette et Normand Archambeault ont compté chacun deux buts pour les vainqueurs, tandis que Paul "Gordie Howe" Bergeron complétait le pointage. Pour les perdants, J.R. Côté a brillé avec deux buts, les autres allant à R. Papineau et G. Ladouceur.

Le prochain programme régulier de la ligue Sans-Pression aura lieu vendredi soir prochain à 7.45 hres.

Drummondville triomphe

GRANBY --- Les Aigles de Drummondville ont marqué trois buts sans riposte à la 3e période, puis ont résisté à un ralliement de dernière heure des Tigres de Victoriaville pour vaincre ces derniers 4 à 3 Cette victoire procure aux Aigles une avance de cinq points en 2e place. Fortin, défense des Aigles a réussi deux buts pour diriger l'offensive des siens. Labrosse et Picard ont été les autres compteurs.

Pour V'Ville, John Mentis a réussi deux buts en 3e période ; l'autre revient à Drouin.

Cyr, dans les filets des Aigles, a repoussé 36 lancers contre seulement 22 pour Gagnon des Tigres.

PREMIERE PERIODE

1.- V'Ville :Drouin (Potvin-Besette) 10.37
Punitions: Therrien 1.12, Bégin 8.19, Hayworth 14.54

DEUXIEME PERIODE

2.- Dr'Ville Labrosse (Picard Hardy) .21
3.- Dr'Ville ; Picard (Labrosse-Fortin) .40
4.- Dr'Ville; Fortin (Hayworth Lapalme) 15.40
Punitions; Mallette 1.58
Potvin et Hardy,majeure à 14. 39, Papineau 14.29

TROISIEME PEIRODE

5.- Dr'Ville: Fortin (---)10. 42
6.- V'Ville Mentis Thibault-Mallette) 13.01
7.- V'Ville; Mentis (Mallette Samson) 14.20
Punitions: Eastman 13.42 et 18. 50

ARRETS: Cyr 16-9-11 ---36
Gagnon 6-11-5 ----22

Victoire des Eperviers

GRANBY --- Dirigés à l'attaque par Serge Gaouette avec deux buts, et une étincelante performance du gardien Marcel Cabana, les Eperviers de Granby ont remporté une brillante victoire de 3 à 2 hier sur le Bombardier de Valcourt dans une joute régulière de la ligue Commerciale O'Keefe. N. Duranleau a complété l'autre but du Granby. Par cette victoire, les Eperviers ont consolidé leur emprise sur le deuxième rang du circuit.

Ils détiennent maintenant une avance de 4 points sur le Bombardier de Valcourt installé en 3e place.

Le compte était égal 1 à 1 après une période et les Eperviers menaient 3 à 1 après quarante minutes de jeu. Une solide défensive à la troisième leur a permis de conserver la victoire.

Dans l'autre joute à l'affiche les Mets de Magog ont battu les Caprices de Warden par 4 à 1.

PREMIERE PERIODE

1.- Granby : S Gaouette (Plouffe, R. Chaussé) 13.45
2.- Valcourt: C. Gaouette (Rioux, Bernier) 17.35
Punitions: S. Gaouette 0.40 16.45, Lemire 5.25.

DEUXIEME PERIODE

3.- Granby S. Gaouette (Plouffe, Duranleau) 5.20
4.- Granby: Duranleau (Renaud Gagnon) 15.10
Punitions: Gagné 2.35 Ménard 12.15 Plouffe 19.25

TROISIEME PERIODE

5.- Valcourt; Gagné (Sanschagrin, C. Gaouette) 19.35
Punitions:R. Chaussé 13.10,Duranleau mineure et match et Bernier à 19.35

TOURNOI PEE WEE

QUEBEC (PC)—Grâce à une poussée de cinq buts dans la deuxième période, Kentville, N.E., a écrasé Bagotville 10-4 hier après-midi dans un match du 8è tournoi international de hockey Pee-Wee.

Carey Edwards et Jimmy Byers ont dirigé l'offensive des vainqueurs avec quare et trois buts chacun tandis que Donald Prieur, avec deux filets, Buddy Braham et Gerald Rideway marquaient les points des Québécois.

Dans la classe AA, Toronto Swiss Chalet a blanchi Boston 2-0, Toronto Township a surclassé Toronto Goulding Park 2-1 et Toronto Faustina a battu Detroit 4-1.

Echange record entre Hamilton et Edmonton

Par la PRESSE CANADIENNE

Les Tiger-Cats de Hamilton et les Eskimos d'Edmonton ont complété hier un des plus importants échanges dans l'histoire du football canadien.

Huit joueurs sont impliqués dans l'affaire, soit le quart Frank Cosentino, Don Sutherin, Billy Wayte et Gerry McDougall, du Hamilton, en retour de l'ailier Tommy-Joe Coffey, Ed Turek, Marshall Starks et le quart Bill Redell, du Edmonton.

Il y a une semaine, Edmonton avait obtenu le centre-arrière Art Perkins du Winnipeg en retour de Butch Pressley et Everett Fullwood.

L'échange n'implique aucune condition, si bien que les Eskimos devront persuader Wayte de revenir au jeu, car ce dernier a annoncé sa retraite à la fin de la saison dernière.

L'échange améliorera l'offensive des deux équipes. Coffey, étoile de la ligue Canadienne de football à quatre reprises au cours des cinq dernières années, évoluera à l'aile en compagnie de Hal Patterson tandis que Tommy Grant sera le flanqueur, soit trois receveurs de passes hors pair.

Joe Zuger demeurera le quart des Cats, puis Redell remplacera Sutherin au champ-arrière, tout en étant le substitut de Zuger.

Eskimos

Neil Armstrong, pilote des Eskimos, croit que son équipe disposera de bons receveurs en Joe Hernandez, Randy Kerbow, Gary Lefebvre et McDougall, "mais personne ne remplacera Coffey, qui connaîtra certes une bonne saison avec les Cats, car il s'adoptera facilement à leur style".

Avec l'acquisition de Cosentino, Kerbow pourra retourner au poste de flanqueur qu'il occupait avant de remplacer Redell au quart.

Le pilote Ralph Sazio, des Tigers, croit que Cosentino deviendra le premier quart des Eskimos, "car il ne voudra pas manquer cette opportunité de s'affirmer".

Carrières

Cosentino a consacré la majeure partie de sa carrière de sept saisons avec les Cats à seconder les quarts Bernie Faloney et Zuger.

L'importance de Sutherin chez les Cats consistait en so habileté à botter des placements. Il a remporté le championnat des compteurs dans l'Est en 1961, 1964, et 1965. Il a établi le record de 19 placements dans la LCF en 1964. Il a été choisi sur l'équipe d'Etoiles de l'Est à quatre reprises.

McDougall a débuté avec Hamilton en 1957 avant de passer aux Argos de Toronto en 1961. Après un stage avec les Chargers de San Diego, de la LAF, il est revenu au Hamilton il y a deux ans.

Coffey va remplacer Sutherin comme botteur de précision chez les Cats. Coffey a également établi un record de 81 attrapées dans l'Ouest en 1964.

Redell s'est signalé comme demi défensif l'an dernier, après avoir perdu son poste de quart à Kerbow.

Starks et Turek ont fait leur début avec les Eskimos l'an dernier.

Wayte et Turek ont fait leur début avec les Eskimos l'an dernier.

Wayte est impliqué dans un échange important pour la deuxième fois, car il est passé des Alouettes de Montréal aux Cats il a deux ans en compagnie de quatre autres coéquipiers en retour de trois porte-couleur du Hamilton.

Un autre échange avait impliqué sept joueurs et quatre équipes en mai dernier alors que Moe Lévesque, des Alouettes, est passé au Regina, en retour de Bob Good, qui s'est ensuite reporté aux Argos en compagnie d'Al Irwin en retour de Len Sparks et Ron Howell, puis les Alouettes ont envoyé Sparks et Terry Evanshen à Calgary en échange de Tony Pajaczhowski.

L'échange Edmonton - Hamilton a relégué dans l'ombre l'engagement de cinq vétérans par les Argos en vue de la saison prochaine, soit Pete Martin, Bob Swift, El Ecuyer, Dick Alridge et John Vilunas.

MAGOG VISITE COWANSVILLE CE SOIR

GRANBY (Ben G.) Le Victoria de Cowansville reçoit la visite des Comets de Magog ce soir, à la nouvelle arena de Magog, dans une joute de la ligue Intermédiaire C des Cantons de l'Est. Cette joute devait être disputée le 19 février, mais à la suite d'une entente entre les deux équipes, on a convenu de la céduler pour ce soir. Le Victoria sera le club receveur pour la rencontre de ce soir,même si elle sera disputée à Magog.

Il s'agira de la 18e joute du Victoria cette saison. Cowansville a remporté 3 victoires, subi 9 défaites et annulé en 5 occasions. Présentement le Victoria occupe le troisième rang du circuit, sur un pied d'égalité avec les Dynamiques de Coaticook, qu'ils recevront dimanche après-midi à l'aréna de Waterloo.

Pour la joute de ce soir, le Victoria serait privé des services du joueur Robert Bibeau qui est sous le coup d'une suspension indéfinie à la suite de son altercation avec un officiel lors de la joute Cowansville-Magog la semaine dernière. Yvon Allard et Germain Ouellette sont des cas douteux pour le match de ce soir. Ils soignent présentement des blessures. Il est fort possible, que le défenseur Ghislain Gaudreau revienne au jeu ce soir ce qui aiderait la défensive chancelante du Victoria.

Par ailleurs, la direction de l'équipe, ayant en tête M. Robert Miclette président des Vics, a annoncé que M. Gérard Lamarre était nommé gérant général du Victoria en remplacement de M. Claude Rousseau qui demeure toutefois directeur et que Jean-Guy Massé s'occuperait de la publicité de l'équipe.

Pour en revenir au match de ce soir, il se peut que l'instructeur Maurice Bédard apporte des modifications à son alignement en l'absence de Robert Bibeau et des blessés Allard et Ouellette. Quoiqu'il advienne, le solide Albert Dupuis sera dans les filets du Victoria Dupuis a été une véritable inspiration depuis qu'il s'est joint au Victoria et le travail de toute l'équipe se porte mieux.

C'est au cours de la joute de ce soir, que la direction procèdera à la présentation des 6 candidates au titre de Reine du club de hockey Victoria

Dans le domaine des statistiques individuelles, Germain Ouellette mène les compteurs avec une fiche de 10 buts et 22 passes pour un total de 32 points Il est suivi de l'excellent Roger Monty avec 31 points, dont 15 buts, et du rapide Jean-Guy Massé avec une fiche de 30 points. Voici la liste des omptteurs du Victoria:

Noms	P.J.	B	A	T	Pun
G. Ouellette	17	10	22	32	20
R. Monty	16	15	16	31	14
J.G. Massé	12	12	18	30	2
G. Gingues	16	5	20	24	21
G. Jacques	14	11	8	19	56
Y Bernard	16	10	9	19	10
F. Gaudreau	15	7	8	15	25
M Larocque	13	9	4	13	42
R Bibeau	6	1	4	5	14
Y Allard	15	0	5	5	8
S Gingues	17	0	4	4	34
M Bédard	3	0	3	3	0
J Charbonneau	6	0	3	3	26
G Valcourt	13	0	1	1	75
G Gaudreau	7	0	1	1	30
R Tardif	8	0	1	1	14
P Desroches	3	0	0	0	0

SUITE DE:

TOUT CE QUE...

tout nouveau pour le club des Francs et leurs invités. Roger a démontré une grande connaissance du sport.

Le conférencier fut présenté par M. Gérard Godbout qui fut le premier à contacter notre concitoyen lors de son retour de Providence. M. Godbout fit un exposé complet de la brillante carrière de Roger...M. André Laguë remercia le conférencier...Il fut aussi très intéressant d'entendre M. l'Abbé Roland Salvail, aumônier du club des Francs, déclarer: "Je suis maintenant convaincu que le sport est un préservatif, et je vous invite à inviter vos enfants à pratiquer les sports. M. Bédard nous a prouvé ce soir ce que le sport peut apporter à nos jeunes, à nos enfants et à nous-mêmes.

J'ai découvert ce soir des choses que j'ignorais complètement, du monde des sports", a souligné M. l'Abbé Salvail.

M. Roger Auger présidait le souper...On remarquait dans l'assistance plusieurs sportifs, dont MM. Jean-Paul Bernier et Gaston Fausse des Vics de Granby, Jean- Paul Papineau, Phil Richer, Jean-Luc Côté, René Arbour et quelques autres.

SUITE DE:

LA DIRECTION DU GRANBY ANNONCE...

Testa nous a déclaré, lors de sa dernière visite à Granby, qu'il prévoyait que tous les clubs du circuit allaient doubler leur puissance. "Nous devons donc nous améliorer aussi", a-t-il déclaré. Nick a refusé de mentionner les noms de joueurs susceptibles de revenir avec l'équipe l'été prochain. Lui aussi a insisté sur le fait que tous devront travailler fort pour se mériter un poste.

Parlant de la démission de Gilles Bédard, Nick a déclaré qu'il comptait beaucoup revoir cet athlète de Granby. "Bizou est un joueur naturel sur qui nous comptons. Il est souhaitable qu'il revienne sur sa décision".....

SON RECORD

Nick Testa a un record très enviable depuis qu'il est avec les Cardinaux. En 1965 il prit la direction du club au milieu de la saison. et il remporta le championnat. ainsi que le titre des frappeurs. L'an dernier, après un début de saison lamentable, soit 9 défaites, consécutives, les Cardinaux balayèrent tout sur leur passage, pour ensuite remporter les séries aussi rapidement.

Nick , dans une poussée de dernière heure, grimpa au 2e rang des frappeurs avec une moyenne de .365, contre .373 pour Carlos Thorne qui décrocha le titre à la toute dernière partie de la saison régulière.

Le retour de Nick constitue sûrement une bonne garantie pour l'avenir.

L'EQUIPE PEE-WEE DE WATERLOO - Voici l'équipe Pee-Wee de Waterloo qui participe au tournoi international Pee-Wee qui se déroule dans la vieille capitale dans le cadre du carnaval. La photo nous montre l'équipe avant leur départ samedi dernier. Première rangée assis, Bryant Elston, M. Roger Décelles, président du hockey mineur à Waterloo, Dr Guy Poirier, maire de Waterloo, Armand Lemay, président de l'association de l'aréna de Waterloo et Denis Chagnon. Debout, Steve Sanschagrin, Yvon Lessard co-instructeur, Daniel Morin, Robert Chagnon, Daniel Bessette, Bobby Norris Sam Russell, Bernard Bachand, Marc Giard, Gilles Deneault, Nic Owens, Bobby Rainville, Daniel Doyon, M. Pierre Horan instructeur, Marc Lessard et Gilles Potvin. L'équipe de Waterloo est présentement en semi-finale du tournoi dans la classe C., à la suite de deux victoires; la première contre Beauceville et la seconde contre Yellowknife. Ce matin à 9 heures il devait affronter Pont Rouge. On concède de bonnes chances à Waterloo de l'emporter.

LES DUCHESSES DES VICS - Ces six jolies demoiselles de Cowansville convoitent pour le titre de Reine du club de hockey Victoria, de Cowansville. Celle qui aura vendu le plus grand nombre de billets sera proclamée reine lors d'une joute de la série semi-finale des Vics, à l'aréna de Waterloo. Son couronnement se déroulera au motel Bromont lors d'un gala. Sur la photo ci-haut, nous remarquons les six duchesses, toutes aussi gracieuses les unes que les autres vêtues d'un magnifique manteau de fourrure. Sur la première rangée, Mlles Ginette Poissant, Hélène Plouffe, Denise Robert; sur la seconde rangée, Mlle Gynet Coderre, Suzanne Gagnon, et Nicole Ouellette. Bonne chance à ces six jolies duchesses. (Photo Studio Eclair)

Les arts et les sports

Les arts avaient autrefois leur place dans le sport international de compétition, mais ils ont été abandonnés il y a 19 ans. Leur retour est décrit dans cet article, écrit pour la Presse Canadienne par le coureur de longue distance, Bruce Kidd, ancien concurrent aux Olympiques.

Par BRUCE KIDD

TORONTO (PC)—Les arts et le monde des sports pourront de nouveau se mesurer au niveau international, après une éclipse de 19 ans. Pour la première fois, depuis les Olympiques de 1948, à Londres, les arts reviennent sur la scène des jeux internationaux, avec le concours des Jeux mondiaux étudiants, à Tokyo, au mois d'août prochain.

La compétition sportive sera suivie de plusieurs manifestations artistiques qui auront lieu aux Olympiques d'été de 1968, à Mexico.

L'association de l'art avec le sport n'est pas nouvelle. Pierre de Coubertin, fondateur des Olympiques modernes, a essayé de recréer le mariage des muscles et de l'esprit, apanage des Olympiques classiques.

Aux épreuves de Stockholm, en 1912, il a inauguré les Concours olympiques d'art.

Au cours des sept années qui suivirent, les concours étaient organisés dans différentes disciplines, de l'urbanisme à la musique d'orchestre ou à la poésie épique.

Les arts aux Olympiques furent abandonnés en 1948, alors que le Comité international des Olympiques jugea que les concours artistiques étaient un échec. Depuis lors, aucun concours de ce genre n'a été organisé en relation avec un événement sportif quelconque.

Willi Daume, président du comité des Olympiques de l'Allemagne de l'ouest, est d'avis que le retour des arts aux Olympiques redonnerait de la vigueur à l'idéal de Coubertin, qui voulait établir une sorte de fraternité dans le sport.

"Je souhaite que l'Orient et l'Occident puissent se joindre dans un festival des arts libéraux. Si les nations pouvaient accomplir des oeuvres d'art valables, il y aurait moins d'importance attachée aux événements sportifs, et il en résulterait plus d'harmonie internationale," dit Daume.

Ainsi, il a suggéré que les plans du village des Olympiques de 1972 à Munich soient dessinés par des architectes de réputation internationale.

Par contre, Walter Umminger, historiographe des Olympiques, n'est pas en faveur de la compétition artistique.

Il prétend que le fait d'accorder des prix n'attirerait pas nécessairement les meilleurs artistes, citant le fait que beaucoup de grands écrivains n'ont jamais eu le prix Nobel.

Il suggère plutôt que l'on commande des oeuvres aux artistes pour les Olympiques. Ainsi, les préparatifs adéquats seraient effectués à l'échelle internationale, mais les travaux seraient commandés, et non présentés sous forme de concours.

Championnat de curling de la Légion en mars

OTTAWA (Ontario) - Les joueurs de curling de la Légion, de l'Ouest canadien, comptent bien se venger cette année, lorsqu'il affronteront les imprévisibles joueurs de l'Est lors du 10e championnat national qui sera disputé à North Bay du 13 au 17 mars.

L'an dernier, pour la toute première fois en 9 essais, une équipe à l'ouest de l'Ontario ne parvenait pas à remporter le trophée national. Non seulement l'équipe montréalaise de Garth Ruiter remporta les honneurs du tournoi à la ronde, mais ce fut l'équipe de Frank Hoar, de la Nouvelle - Ecosse, qui lui livra la lutte la plus serrée.

Les matches de championnat de 1967 réuniront l'élite des quelque 7,000 joueurs de curling de la Légion. Des compétitions auront lieu vers la fin du mois de février pour choisir les équipes provinciales championnes.

Depuis la toute première compétition nationale de curling, sous les auspices de la Légion, à Winnipeg, en 1957, aucune équipe de l'Est n'avait eu la moindre chance de remporter les honneurs. L'an dernier, cependant, deux équipes de l'Est firent preuve d'une habileté surprenante et de talents remarquables en ripostant aux coups de déblaiement ou de blocage de leurs adversaires de l'Ouest.

Les compétitions de 1967 verront pour la deuxième fois ce championnat disputé en Ontario. La compétition avait eu lieu à Copper-Cliff en 1958. Les équipes en lice seront les hôtes de la succursale no 23 de la Légion, à North-Bay.

Un trophée "Air Canada"

MONTREAL (PC)—Air Canada vient de créer une distinction destinée à honorer les administrateurs des groupes sportifs amateurs du Canada.

Le trophée d'Air Canada à l'administrateur de l'année dans le sport amateur organisé sera décerné annuellement à compter de mars prochain.

M. Frank Shaughnessy, fils, président du jury, a précisé que le trophée sera remis à la personne, homme ou femme, qui, dans l'opinion d'un groupe d'éminentes personnalités canadiennes du sport, aura le plus contribué en 1966 à l'essor de sa discipline sportive dans un poste administratif, à titre bénévole.

En plus du trophée d'Air Canada, la personne choisie recevra deux billets d'avion pour se rendre dans n'importe quel endroit du monde assister à une manifestation internationale de sport amateur de son choix, frais de séjour compris pour deux personnes pendant une semaine.

Les membres du jury sont, outre M. Shaughnessy, vice-président de l'Association olympique canadienne, de Montréal, MM. Marcel Desjardins, chroniqueur sportif, La Presse, Montréal; Roger Dion, directeur, Direction de la Santé et du Sport amateur, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, Ottawa; Roy Duchemin, C.R., directeur général du Cape Breton Post, Sydney, N.-E.; Allan Gilroy, coordonnateur des émissions sportives du réseau radio de Radio-Canada, Toronto; Richard Jack, président Comité des Jeux panaméricains, Vancouver, C.-B., et Andy O'Brien, directeur des pages sportives, Weekend Magazine, Montréal.

Le jury fera son choix parmi les noms que lui soumettront les divers comités et associations de sport amateur à travers le pays.

On invite présentement par écrit tous les groupes reconnus de sport amateur du Canada à soumettre leurs listes de candidats avant le 25 février.

Nouvelles du Tour de la Nouvelle France

MONTREAL-- Pour faire suite aux récentes nominations de Paul Roy comme coordonnateur du Tour et Georges Lachance, comme Directeur de la course, Claude Mouton Organisateur du Tour Cycliste de la Nouvelle France 1967 annonce la nomination du Docteur Louis Leclerc comme directeur médical du Tour.

Le docteur Leclerc n'est pas un inconnu dans le cyclisme. Depuis 1964, il est le médecin officiel des Six Jours et l'on connaît son dévouement inlassable et sa compétence. Lucien Gillen et Emile Severyns déclaraient que le "Doc" n'a pas son pareil et que même en Europe, on ne rencontre personne qui ne l'approche. Une des premières questions que les coureurs Européens demandent à leur descente d'avion avant un Six Jours est la suivante "Le docteur Leclerc est-il notre médecin??" Comme la réponse est affirmative un large sourire illumine leurs faciès et ça commence bien....

Le docteur Leclerc aura un autre médecin pour l'assister et un service d'ambulance sera également disponible. En 1966 il était également nommé médecin officiel de l'Association Cycliste Canadienne . Le docteur Leclerc est attaché à l'Hôpital Jean Talon, et est chef du département de pratique privée. Claude Mouton est très heureux d'avoir réussi à convaincre le "Doc" de se joindre à son Tour,- "Avec lui dans le Tour, les coureurs pourront rouler avec un sens de sécurité, et tant qu'à moi je suis sûr qu'il trouvera assez de vitamines dans sa trousse pour me faire résister jusqu'à la fin.

Ligue Junior 'A'

GRANBY - Voici les plus récentes statistiques de la ligue Junior "A" du Québec, joutes de la dernière fin de semaine non comprises:

Ligue de Hockey JUNIOR "A" du Québec
Classement au samedi 28 janvier 1967.

	pj	v/w	d/l	n/t	bp	bc	Pts.
Thetford Mines	37	28	8	1	194	111	57
Sorel	37	20	15	2	168	123	42
Trois-Rivière	35	18	15	2	166	167	38
Québec	38	16	21	1	128	165	33
Shawinigan	38	16	22	0	147	177	32
Drummondville	35	11	24	0	114	158	22
Sherbrooke*	28	12	16	0	111	127	24

* retiré

LES MENEURS...	pj	b	a	pts	Pun/min
P. Leblanc (Sorel)	35	30	42	72	28
S. Bernier (Sorel)	24	26	35	61	88
Roland Sawyer (Sorel)	34	26	34	60	19
A. Gaudette (Thetford)	35	20	40	60	20
M. Tardif (Thetford)	31	27	31	58	82
C. Bellemare (Thetford)	35	27	29	56	15
M. Parizeau (Dr'Ville)	35	17	37	54	49
L. Deveault (3-Rivières)	28	22	29	51	12
R. Robert (3-Rivières)	32	28	21	49	63
Y. Drapeau (Québec)	37	25	24	49	36
N. S.-Bournet (Shaw')	37	21	28	49	58
M. Jacques (Thetford)	35	20	27	47	126
R. Houle (Thetford)	33	24	23	47	50
J.-M. Nicol (3-Rivières)	34	23	22	45	16
G. Brown (3-Rivières)	35	12	33	45	4
G. Perreault (Thetford)	35	13	31	44	6
D. Marion (Québec)	37	22	20	42	51

DANS LES BUTS...	pj	bc	bl	Moy.
P. Chagnon (Thetford)	29	85	1	2.93
E. Lacelle (Sorel)	34	113	2	3.32
P. Donnely (Québec)	28	100	0	3.57
R. Fournier (Dr'Ville)	31	124	3	4.00
G. GILBERT (3-Rivières)	33	147	1	4.45
P. Sigman (Shawinigan)	34	162	1	4.73

Le joueur le plus puni: André Dupont (3-Rivières) 227 minutes.

Les plus punis:				
Shawinigan	821	minutes	(37	parties)
3-Rivières	810	"	35	"
Sorel	806	"	35	"
Thetford	730	"	35	"
Québec	678	"	37	"
Dr'Ville	675	"	35	"

Aucune prédiction de Cassius Clay

HOUSTON (AFP) — Cassius Clay n'a ni confirmé ni démenti les rumeurs selon lesquelles il défendrait son titre de champion du monde des poids lourds contre Floyd Patterson soit à Tokyo ou à Stockholm s'il bat Ernie Terrell le 6 février prochain à Houston.

Le champion du monde, qui poursuit sont entraînement dans la ville texane, a simplement émis l'intention de défendre sa couronne toutes les 10 semaines en 1967 contre ses meilleurs aspirants.

Dans les milieux pugilistiques américains, on pense toutefois que Mohamed Ali, s'il se débarrasse de Terrell, affrontera soit Zora Folley à New York en avril soit Thad Spencer à San Francisco à la même époque et qu'ensuite son entourage le laisserait aller combattre à l'étranger.

L'ÉQUIPE JAMISON VISE UN AUTRE TITRE CANADIEN

EDMONTON - Lorsque l'équipe Jamison s'adonne au curling ils en font une affaire de famille qui se termine presque toujours par une victoire.

Vainqueur l'an passé, des Championnats de Curling Féminin Diamond "D", l'équipe Jamison est en passe de remporter d'autres victoires cette saison, et peut-être, d'avoir une autre chance de décrocher encore une fois le trophée Dominion Diamond "D" offert par les Magasins Dominion Limitée.

L'équipe familiale à la composition unique dans les cercles de curling, est composée de Madame Hazel Jamison qui assume les fonctions de troisième et de ses trois filles mariées - Mme Gale Lee, Skip, Mme June Coyle, joueuse de tête et Mme Jackie Spencer comme deuxième joueuse.

Contrairement à l'année dernière alors que l'une des filles ne fut pas en mesure de prendre part aux compétitions, l'équipe se prépare cette année du Centenaire à livrer bataille au grand complet.

Le rink Jamison semble sur la bonne voie, ayant déjà remporté les séries d'Edmonton pour avancer dans les finales de l'Alberta du nord qui seront disputées à Jasper, dans le courant de cette semaine. Ce sera ensuite le Dominion Silver "D" qui les attend, en cas de victoire, à Grande Prairie, en Alberta, le 6 février.

Le rink vainqueur devra se rendre à Montréal pour disputer le Dominion Diamond "D" qui se déroulera à l'aréna Ville Mont-Royal du 27 février au 3 mars.

Le Maine pose sa candidature

BOSTON (AFP) — L'Etat du Maine a été autorisé à poser sa candidature pour obtenir l'organisation des Jeux olympiques d'Hiver de 1976 à l'issue de la conférence des gouverneurs des Etats de la Nouvelle-Angleterre samedi à Boston.

C'est la station de Mt. Bigelow, Maine, qui aurait été choisie comme lieu d'organisation, selon les déclarations de M. Gordon McKay, président d'une compagnie d'assurances de Boston qui, dans son rapport aux gouverneurs a révélé qu'une firme privée était disposée à accorder $12.5 millions pour l'aménagement des pistes de ski de la ville choisie.

Il participera aux Jeux du Centenaire

TORONTO (PC) — Le champion kényen Kipchoge Jeino participera aux Jeux du Centenaire Telegram-Maple Leaf le 24 février.

Trois athlètes russes seront également de la partie, de même que 11 athlètes canadiens, y compris Harry Jerome, de Vancouver, co-détenteur du record mondial des 100 verges.

Parmi les autres Canadiens, on note Dave Bailey, de Toronto, premier canadien à briser la barrière des quatre minutes dans le mille; Dave Ellis, de Toronto, champion canadien dans les six milles; Ray Haswell, d'Edmonton, champion canadien de trois milles; Ergas Leps, de Toronto, champion canadien du mille; Dave Steen, de Toronto, gagnant d'une médaille d'or au lancer du poids dans les Jeux de l'Empire; Jenny Wingerson-Meldrum, de Toronto, médaille de bronze dans les 80 verges au Jeux de l'Empire; Abigail Hoffman, de Toronto, championne canadienne des 800 verges; Irène Piotrowski, de Vancouver, médaille d'argent dans les 100 verges; Susan Nigh, de Toronto, championne canadienne des auts en hauteur; et Marjorie Turner, de Winnipeg, championne canadienne des 100 verges.

Keino a vaincu l'Australien Ron Clarke dans les trois milles en 12:57.4 et a remporté l'épreuve du mille en 3:55.3 lors des Jeux de l'Empire.

100 inscriptions dans la course "Player's"

QUEBEC--Des autos-neige capables de réaliser des vitesses de 100 milles à l'heure vrombiront autour de la piste Jacques-Cartier, longue d'un demi-mille, le 4 février, lors du second Player's Carnaval.

L'organisateur des courses Vilandré Lafleur, prévoit plus de 100 inscriptions à l'occasion de cette attraction spéciale du Carnaval d'hiver de Québec.

Les concurrents, qui représenteront pratiquement toutes les régions de la province, disputeront le trophee "Player's Carnaval", un prix en espèces, ainsi que l'accès aux épreuves du championnat "La Mondiale Player's", à Montréal, les 4 et 5 mars.

Le programme comprendra trois épreuves de vitesse s'autos-neige de diverses cylindrées et chaque épreuve sera disputée entre autos-neige de même catégorie. Le gagnant le deuxième et le troisième de chaque épreuve préliminaire disputeront ensuite entre eux la palme du vainqueur.

Les épreuves, qui débuteront à une heure de l'après-midi, seront précédées d'un défilé dont les vedettes seront le Bonhomme Carnaval, la reine et ses duchesses. Comme attraction supplémentaire, il y aura une course spéciale de représentants de la presse, de la radio et de la télévision.

M. Lafleur signale certaines innovations apportées au terrain en vue de rendre les courses plus intéressantes tant pour les concurrents que pour les spectateurs.

A la mondiale Player's, à Montréal, le gagnant de Québec rivalisera avec des conducteurs chevronnés des Etats-Unis, de l'Europe aussi bien que du Canada.-

Georges Lachance nommé directeur

Claude Mouton l'organisateur du Tour Cycliste de la Nouvelle France a annoncé une autre importante nomination au bureau de direction du Tour 1967. En effet Mouton a réussi à obtenir les services de Georges Lachance de Québec comme Directeur de la course qui se déroulera du 8 au 16 juillet prochain.

La réputation de Lachance dans le cyclisme n'est plus à faire. Il fut le Président de l'Union Cycliste du Québec durant trois ans avant de conduire les destinées de l'Association Cycliste Canadienne pendant quatre ans. En 1966, il cumulait le poste de président du comité des courses de l'A.C.C. et avec Pierre Gagné, lança les courses intercollégiales dans la région de Québec.

De son métier, Georges Lachance est secrétaire de l'importante compagnie Les Ciments du St.Laurent. Agé de 44 ans, Georges est marié à Jeannine qui lui donna un garçon et une fille. il se conserve toujours jeune en pédalant 20 milles par jour. Reconnu pour son intégrité, sa compétence, et son dévouement inlassable, Lachance est recherché par toutes les organisations. Il assume présentement les postes de Gouverneurs des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens et est aussi président du comité de patinage de vitesse de la région de Québec. Parmi ses antécédents sportifs, Georges a déjà été Champion Canadien de cyclisme, et champion de la ville de Québec au tennis.

Il est facile de constater le sérieux de l'organisation du Tour de la Nouvelle France dont les cadres administratifs seront formés de compétence non seulement dans le cyclisme mais aussi dans le domaine des affaires et de l'administration. Claude Mouton s'est déclaré enchanté de la décision de Lachance. Avec des gars comme Lachance, Roy et les autres à venir, nous ne pouvons pas manquer, de déclarer Mouton ...."

Le Grand Prix Player's à Mosport le 27 août

TORONTE --La Player's Grand Prix du Canada, sera le premier Championnat mondial du pays pour des automobiles de course de formule 1.

Monsieur Jean St. Jacques, vice-président des Produits Impérial Tobacco Limitée, a annoncé cette nouvelle mercredi soir, au cours du banquet Player's Penlens organisé pour la seconde année consécutive pour la distribution des prix aux meilleurs reportages sur le sport automobile par les diverses média d'information au Canada

Le Grand Prix, comptant pour le titre mondial de champion-pilote pour 1967, sera organisé par la Canadian Racing Drivers Association le dimanche, 27 août 1967 à Mosport en Ontario.

Monsieur St-Jacques, dont la compagnie a patronné de nombreuses courses de sport automobile à travers le pays durant les dernières six années a aussi ajouté, "Nous sommes particulièrement heureux de voir le Canada choisi pour site d'une course de Championnat du Monde pour l'année du Centenaire. Je suis sûr que les fervents du sport seront fascinés par ce type de courses automobiles et nous, de Player's, accueillons à bras ouverts l'occasion d'y participer

C'est la première fois que l'on aura l'occasion de voir se dérouler au Canada des courses de formule 1. C'est ainsi que le pinacle des courses automobiles se transposera à Mosport qui, d'après l'as réputé du Grand Prix, Stirling Moss, est l'un des trois meilleurs circuits de course au monde.

Bob Hanna, président de l'ACCR, les organisateurs des courses "Player's 200" à Mosport, a déclaré, "Je crois que cette première course de formule 1 à avoir lieu au Canada, établira fermement la position de notre pays comme l'un des centres les plus importants au monde du sport automobile. Nos efforts déployés par le passé dans le domaine des sports de courses automobiles avaient en vue la course de formule 1, qui est reconnue comme la série mondiale de course automobile. Notre club s'efforcera de faire de cette course un succès sans précédent, afin d'inciter la FIA à octroyer au Canada l'organisation d'une course de Championnat du Monde sur une base permanente".

Monsieur St-Jacques a aussi annoncé que les prix de $1,100 décernés cette année aux vainqueurs du concours Penlens seraient portés à $2,000 pour l'année 1967.

La compétition comprendra toujours quatre catégories: la presse, la radio, la télévision et la photographie, mais les vainqueurs de chaque catégorie recevront un prix de $300 en augmentation de $100 par rapport à l'an 1966. En outre les catégories de la radio et de la presse seront divisées en section française et en section aglaise, chaque gagnant respectif devenant le récipiendaire d'un prix de $300.

Le vainqueur-général du concours Penlens recevra un prix additionnel de $200, ce qui portera sa bourse totale à $500.

Les lauréats de 1966 qui furent honorés au banquet sont: Bob Helm, du réseau de CBC (radio); Gaston Dagenais, de Radio Canada (télévision); Alvin Epp, du Financial Poste (presse; et Bill Cunningham, du Vancouver province (photographie). Epp remporta les grands honneurs en décrochant une bourse totale de $500 décernée au vainqueur-général.

John Surtees, d'Angleterre, qui fut le premier à remporter les séries challenge Canadian-American du sport de courses automobiles, fut aussi honoré par Monsieur St-Jacques qui lui présena un plateau en argent pour avoir remporté la Player's Québec sur le circuit le 11 septembre 1966.

LES ANNONCES CLASSEES UN SERVICE PROFITABLE

Minute... Sportive...

CHICAGO (PA) — Le gérant Léo Durocher, des Cubs de Chicago, croit que les Pirates de Pittsburgh, renforcés par Maury Wills, seront l'équipe à battre en 1967 dans la ligue Nationale. Il soutient que Wills, ex-Dodger de Los Angeles, donnera 200 pour cent de son rendement avec sa nouvelle équipe. Selon Durocher, Atlanta et San Francisco seront ensuite les deux équipes les plus menaçantes, mais les Dodgers "n'auront aucune chance" en l'absence de Sandy Koufax et Wills.

LES MEMBRES de l'équipe du Club de curling St-Lambert qui samedi a remporté les honneurs du bonspiel de la région de la rive sud de Montréal menant au Championnat de Curling Mixte O'Keefe du Québec 1967, apparaissent ici, de gauche à droite, Ardyth Parent, troisième, Russ Eastwood, deuxième, Jean-Louis Parent, capitaine et Marg Eastwood, première en compagnie de Georges Lamarre (troisième de la gauche), agent O'Keefe à St-Lambert, et Bill Duham, directeur du bonspiel de la rive sud. L'équipe de Parent représentera maintenant la zone au championnat provincial de curling mixte, à Québec, du 21 au 25 février.

Une Conception Moderne de la Vente au Détail
WOOLCO
D'un océan à l'autre

FINIS DECORATEURS
"FLECTO"
s'appliquent facilement directement sur les vieux finis.

Les finis décorateurs Flecto sont tout à fait indiqués pour les meubles, cabinets, portes, murs, boiseries, cadres, métaux ou toute surface intérieur peinte ou vernie.

- Aucun décapant de peinture requis
- Pas de grattage
- Ne blanchi pas et ne teint pas
- Aucune compétence technique requise
- Aucun spécial requis
- Deux opérations faciles.

La façon révolutionnaire de re-finir vos vieux meubles

TOUT NOUVEAU FLECTO Varathane

Le plastique liquide transparent deux fois plus durable que le vernis. Vite appliqué et sèche exempt de poussière. Fabriqué pour résister aux coups et traitements durs.

RESISTE AU SOLEIL

DEMONSTRATION
JEUDI : 2.00 P.M. à 5.00 P.M.
VENDREDI : 2.00 à 5 p.m. - 6.00 à 10.00 p.m.
SAMEDI : 10.00 a.m. à 12.00 - 1.00 à 5.00 p.m.

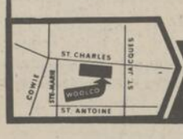

GRANBY PLAZA
370 RUE ST. JACQUES

La Voix Féminine

Le nouveau potage aux champignons offre une sav eur toute nouvelle

LE NOUVEAUX POTAGE AUX CHAMPIGNONS OFFRE UNE SAVEUR NOUVELLE.....

Votre épicier a du nouveau à vous offrir...une toute nouvelle soupe condensée qui vient d'être présentée sur le marché. C'est le potage doré aux champignons, dont la saveur est vraiment dfférente de celle des autres soupes aux champignons.

Le potage doré aux champignons contient de belles tranches de champignons entiers... cueillies à la main au moment le plus propice. Ces champignons baignent dans un bon bouillon de boeuf relevé de pur beurre de crémerie et d'un soupçon de Sauterne.

Ne tardez pas à goûter au nouveau potage doré aux champignons. Il vous suffira de le réchauffer pendant quatre minutes seulement, selon le mode de préparation donné sur l'étiquette, pour régaler votre famille ou vos convives. Cet élégant potage se prête également à nombre d'autres recettes tout aussi savoureuses. La suivante en est un exemple: l'élégant potage doré aux champignons se prépare simplement en ajoutant à cette soupe exquise des morceaux d'asperges et de l'estragon.

ELEGANT POTAGE DORE AUX CHAMPIGNONS

1 boîte de (10) onces) de potage doré aux champignons
1 boîte d'eau
1/2 tasse d'asperges cuites coupées en rondelles
Un soupçon d'estragon

Verser la soupe dans une casserole; incorporer graduellement l'eau. Ajouter les autres ingrédients. Réchauffer; remuer de temps en temps. Pour 2 ou 3 personnes.

* * *

En plus de constituer une soupe exquise, le potage doré aux champignons est très précieux pour la préparation de recettes diverses. Il permet de donner facilement une saveur de champignons et de boeuf à de nombreux plats de viande... ou à préparer une délicieuse sauce dorée aux champignons. Le rosbif de la veille devient succulent lorsqu'on le sert avec cette exquise sauce dorée aux champignons.

EXQUISE SAUCE DOREE AUX CHAMPIGNONS

1/2 tasse d'oignon haché
2c à table de persil haché
1 gousse d'ail de grosseur moyenne, hachée
2c à table de beurre ou de margarine
1 boîte (10 onces) de potage doré aux champignons
1/3 tasse d'eau

Dans une casserole, faire cuire dans le beurre l'oignon, le persil et l'ail, jusqu'à ce que l'oignon soit tendre. Ajouter le potage et l'eau. Réchauffer; remuer de temps en temps. Donne 1 2/3 tasse de sauce.

De retour de Floride

STE- ANGELE - DE - MONNOIR (DNC)- M. et Mme René Blisle, de Ste-Angèle de Monnoir, et plusieurs de leurs amis sont revenus enchantés de leurs séjour de trois semaines en Floride.

Le mouvement scout pour jeunes filles doit être organisé en fonction des besoins modernes

TORONTO (PC) — Le mouvement scout pour jeunes filles doit être organisé en fonction des nécessités modernes, tant pour la société que pour la jeunesse. C'est ce que déclarait à Toronto, Mlle Signe Dreijer, directrice de l'Association mondiale de scoutisme, section des guides.

Si l'organisation n'est pas en mesure de répondre a de tels besoins, son rôle ne sera pas bien rempli, a-t-elle précisé.

Mlle Dreijer, qui s'est rendue à Toronto pour avoir un entretien avec Mme Rankine Nesbitt, nouvelle présidente du comité international de l'association, a louangé le Canada, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis pour le rajeunissement de leurs programmes offrant une image plus attrayante.

A son avis, le problème le plus difficile est d'aider les nouveaux pays membres de mettre au point leur organisation.

Avant de quitter le Canada, Mlle Dreijer passera une journée à Ottawa pour s'entretenir avec les chefs du Bureau international de scoutisme pour jeunes garçons.

Soeur Madeleine Décelles prononcera ses voeux le 3 février à St-Hyacinthe

ADAMSVILLE- (DNC)- - La Rév. Soeur Madeleine Décelles, fille de M. et Mme Albert Décelles, d'Adamsville, fera sa profession et prononcera ses voeux perpétuels chez les Soeurs de la Présentation-de-Marie, vendredi le 3 février, à 9.30 heures a.m. La cérémonie se déroulera à la chapelle de la Maison-mère des Soeurs de la Présentation, à St-Hyacinthe.

La messe concélébrée sera chantée par Mgr Gaston Hains assisté de 12 prêtres, dont M. le curé Denis Lavoie, qui était à Adamsville en 1964, et M. l'abbé Clermont, curé actuel à la paroisse St-Vincent Ferrier, d'Adamsville.

BIOGRAPHIE

Madeleine Décelles est née le 3 décembre, 1946. Elle fit son cours primaire à l'école St-Vincent Ferrier d'Adamsville. et son cours secondaire à l'école Ste-Thérèse de Cowansville. Elle fut diplômée à l'Ecole Normale de la Présentation-de-Marie, à Granby, en juin 1964.

C'est le 30 juillet de la même année, que Madeleine Décelles fit son entrée chez les Soeurs de la Présentation de -Marie, et le 3 février 1965, elle prit l'habit.

Soeur Madeleine Décelles a une soeur religieuse, chez les Soeurs de la Présentation, Soeurs Jeanne d'Arc, qui enseigne présentement la 9e année à l'école de Philipsburg. Elle a également quatre frères, Gilles Paul, Michel et Daniel, et une autre jeune soeur, Carole.

Soeur Madeleine Décelles

L'AFEAS de Ste-Rosalie tient son assemblée

STE-ROSALIE (DNC) - L'assemblée mensuelle de l'A.F.E.A.S. de Ste-Rosalie se tenait sous la vice-présidence de Mme Georges Guertin, alors que Mme Rosaire Girard, présidente étaient retenue à la maison pour cause de maladie.

Mme Raoul Cordeau, membre du Cercle, dirigea l'étude sociale en parlant du rôle des corps intermédiaires vis-à-vis la Société et l'Etat.

La partie technique fut animée par Mmes Jean-Guy Arpin, A. Plante et Mlle Yvette Toutan, qui ont expliqué aux dames un morceau de tricot. Mlle H. Laliberté, donna des précisions sur les soins à apporter pour congeler les aliments; elle appuya sa conférence par des diapositives.

Les prix de présence furent gagnés par Mmes Anatole Lussier, Jean Paul Langelier, Gilles Lussier et Roland Bernier.

Heureux gagnants

ST-HUGUES-(DNC) -- La soirér récréative organisée par le Mouvement des Femmes Chrétiennes (Dames de Ste-Anne), de St-Hugues, a remporté un grand succès.

Plusieurs prix de présence furent tirés au sort, et gagnés par: M. Gérald Simonneau, du verre soufflé, don de la Bijouterie Lamoureux; Mme Gaston Daviau, des produits de beauté céramique, don de la Labatt; Mlle Valcourt, un $10. don de Robert Chamberland; M. Alain Rousseau, un $2. don de Juliette Rousseau; Mlle Désautels, un gâteau don de Mme Alp. Brodeur; M. Serge Legendre, une bouteille de vin, don de la "Petite Chaumière"; M. Réginald Dauphinais, une nappe, don de Whoodhouse; M. Hector Gervais, un $5., don de Mme Cécile Desautels; M. Gérald Ledoux, un bijou de "Aux Tuileries"; Mme Yvon Ponton, des bijoux; Mme Lucien Fontaine, un jeu de société; Mme Valmore Brodeur, du Pyrex, don de M. Gérard Lalime.

Naissance

DOUVILLE -- M. et Mme Claude Morier (Laurence Côté) sont heureux d'annoncer à leur parents et amis la naissance d'une fille née à l'hôpital Général de St-Hyacinthe, et baptisée sous les prénoms de Marie, Josée, Le parrain et la marraine sont M. et Mme Henri-Paul Côté, de St-Paul, grands-parents de l'enfant. La porteuse était Mlle Monique Côté, tante de l'enfant.

Soirée annuelle à Sainte-Hélène

STE-HELENE-DE-BAGOT- (DNC)- Les membres de l'A.F.E.A.S. et de l'U.C.C., de Ste-Hélène-de-Bagot, se réunissaient pour participer à une soirée annuelle, sous la présidence de Mme Dollard Leclerc, de l'A.F.E.A.S.

M. le curé Charles Lamoureux, aumônier des deux mouvements, rehaussait de sa présence, cette soirée récréative.

M. Camille Petit, secrétaire de l'U.C.C. présenta M. Roger Castonguay qui donna un exposé sur: l'administration, la publicité, l'argent et la façon de tenir la comptabilité familiale.

Quelques parties de cartes furent les attraits de la partie récréative, et valurent des prix aux gagnants.

La soirée se termina par un goûter préparé par quelques membres de l'A.F.E.A.S.. Les organisateurs tiennent à remercier ceux et celles qui ont contribué au succès de cette soirée.

De retour de voyage

FARNHAM (DNC)- - M. et Mme Marc Robitaille, de Farnham, ainsi que M. et Mme Ernest Paquette et leur fille, de St-Césaire, sont de retour d'un magnifique voyage de repos, en Floride, plus précisément à Miami Beach.

Un décors tout à fait différent les attendait, car quelques pouces de neige avaient recouvert les arbres et les champs d'un magnifique tapis blanc. C'est le décors idéal pour la période du Carnaval qui se déroule présentement à Farnham.

Prompt rétablissement

VALCOURT-(DNC)-- Meilleurs voeux de prompt rétablissement à M. Léopold Goyette, actuellement hospitalisé à Sherbrooke, et à M. Néré Latour, qui est présentement à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Laquelle sera "Reine du carnaval" à Adamsville?

ADAMSVILLE (DNC)- C'est en fin de semaine, les 3, 4 et 5 fevrier, que se déroulera le carnaval d'hiver d'Adamsville. Des réjouissances collectives sont organisées pour cette période de fêtes. Vendredi soir, il y aura un "sleigh-ride", à 8 heures; on couronnera la "Reine du Carnaval", samedi soir à la salle de l'école, et dimanche on pourra voir des parties de ballon-balai et des courses à pied et en patin, à la patinoire locale.

Cinq jeunes filles se disputent présentement les honneurs par la vente des billets, pour se mériter le titre de "Reine du Carnaval d'Adamsville".

Qui sera reine cette année? Mlles Huguette Giard, Georgette Lequin, Nicole Meunier, Francine Dion ou Diane Gagnon? Elle ne sera connue que samedi soir lors du couronnement qui se déroulera en la salle de l'école.

Duchesse Diane Gagné

Mlle Diane GAGNE

ADAMSVILLE (DNC) -- Mlle Diane Gagné est étudiante à l'école secondaire Immaculée-Conception de Granby, où elle poursuit sa 11e année générale-mathématique. Elle est la fille de M. et Mme Roger Gagné, d'Adamsville.

Diane voudrait se diriger vers la profession de garde-malade. Elle aime les voyages et les animaux, surtout les chiens. Elle préfère les chanteurs français dans la musique populaire.

Cette jeune demoiselle espère bien accéder au titre de reine, en vendant beaucoup de billets de tirage. Elle trouve que le public est très encourageant et très bon.

Nous lui souhaitons bonne chance dans la vente de ses billets qui lui permettra peut-être de remporter les honneurs, samedi soir.

Duchesse Georgette Lequin

Mlle Georgette LEQUIN

ADAMSVILLE (DNS)-- Mlle Georgette Lequin est la fille de M. et Mme David Lequin, d'Adamsville. Elle travaille actuellement à Bromont.

Ses goûts pour la musique vont vers le populaire. La danse et le patin sont ses sports préférés.

Elle est présentement très occupée par la vente des billets de tirage pour la soirée du couronnement de la Reine du Carnaval d'Adamsville qui aura lieu samedi soir, et qui sera suivi d'une soirée de danse.

Le grand rêve de Georgette serait d'être couronnée reine, et c'est ce que nous lui souhaitons.

Duchesse Nicole Meunier

Mlle Nicole MEUNIER

ADAMSVILLE (DNC) -- Mlle Nicole Meunier, fille de M. et Mme Antonin Meunier, d'Adamsville, est l'ainée d'une famille de 10 enfants. Elle fréquente présentement l'école secondaire Immaculée - Conception de Granby, où elle poursuit sa 11e année sciences-lettres.

Elle aime beaucoup la musique populaire et son groupe de chanteurs préférés s'appelle "Les Classels". Durant ses loisirs elle s'adonne à la lecture ou aux sports tels que le patin, le ballon-volant et le tennis sur table.

Elle a cependant du abandonner ses passe-temps pour se donner entièrement à la vente des billets de tirage afin de se mériter le titre de reine du Carnaval d'Adamsville.

Nous lui souhaitons bonne chance dans la vente de ses billets.

Duchesse Francine Dion

Mlle Francine DION

ADAMSVILLE (DNC) -- Mlle Francine Dion est la fille de M. et Mme Léopold Dion, d'Adamsville. Elle poursuit sa 11e année sciences-mathématiques à l'école secondaire Immaculée-Conception de Granby.

Elle compte bien continuer ses études l'année prochaine bien que sa décision quant à ce qu'elle fera plus tard n'est pas encore définitive.

Les sports et la danse sont ses passe-temps préférés et les "Classels" sont ses idoles.

Si Francine en juge par la coopération du public, le sleigh-ride de vendredi soir sera un vrai succès. Il en est de même pour le couronnement au cours duquel Francine désire devenir reine, et des activités sportives du dimanche après-midi.

Nous lui souhaitons bonne chance dans la vente de ses billets et au titre de reine.

Duchesse Huguette Giard

ADAMSVILLE (DNC) -- Mlle Huguette Giard est la fille de M. et Mme Lucien Giard, d'East-Farnham. Elle fréquente l'école Christ-Roi, de Granby, et compte poursuivre ses études pour devenir garde-malade.

Les sports de la belle saison qu'elle préfère sont le ballon-volant et le tennis, alors qu'elle aime bien patiner durant l'hiver.

Elle occupe ses moments de loisirs par la lecture et par la danse. Elle doit néanmoins les laisser de côté pour le moment, car la vente des billets compte beaucoup pour Huguette, qui lui vaudra peut-être le titre de reine du carnaval.

Cette vente s'avère déjà un franc succès, de dire Huguette, grâce à la coopération de tous. Nous lui souhaitons bonne chance.

Mlle Huguette GIARD

Nouveau-nés à Pike River

PIKE RIVER (DNC) -- Voici la liste des derniers baptisés à Pike River:

BONNEAU- Joseph, Luc, Michel, fils de M. et Mme Jean Bonneau (Simone Duquette). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Luc Désormiens, de St-Noel Chabanel d'Iberville, oncle et tante de l'enfant.

MARCHAND- Marie, Nicole, Josée, Dominique, fille de M. et Mme Gratien Marchand (Jeanne Pion). Le parrain et la marraine sont Simon Pion et Nicole Pion, de Clarenceville, oncle et tante de l'enfant.

BONNEAU- Joseph, Pierre, Daniel, fils de M. et Mme Jacques Bonneau (Eveline Lamothe). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Pierre Bonneau, de Ste-Sabine , oncle et tante de l'enfant.

ARCHAMBAULT- Joseph, Patrice , Martin, fils de M. et Mme Gabriel Archambault (Jeanne d'Arc Marchessault). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Lucien Archambault, de Pike River, oncle et tante de l'enfant.

Prochains mariages à St-Pie de Bagot

ST-PIE-(DNC) -- On annonce le prochain mariage de M. Denis Despars, fils de M. et Mme Jean-Roger Despars (Gertrude Petit), à Mlle Céline Tétreault, fille de M. et Mme Jean-Baptiste Tétreault (Irène Chaput).

Le mariage de M. Raymond Tétreault, fils de M. et Mme Paul-Emile Tétreault (Cécile Laplante), et de Mlle Denise Blanchette, fille de M. et Mme René Blanchette (Lucille Gaucher), sera béni prochainement.

Naissances à St-Hugues

ST HUGUES(DNC)- Voici la liste des derniers baptisés à St-Hugues:

HEBERT- Joseph, Albert, Sylvain, fils de M. et Mme Germain Hébert (Lucie Devost). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Albert Rioux (Maria Devost), oncle et tante de l'enfant . La porteuse était Mme Hermel Devost de Trois-Pistoles, grand-mère de l'enfant.

LESSARD-- Joseph, Jean. Mario, Richard, fils de M. et Mme Camille Lessard (Alice Blanchette). Le parrain et la marraine sont M. Jacques Lessard et Mlle Gaétane Lessard, oncle et tante de l'enfant. La porteuse était Mme Origène Lessard, grand-mère de l'enfant.

LAVOIE -- Joseph, Jacques, Sylvain, fils de M. et Mme Maurice Lavoie (Claudette Baron). Le parrain et la marraine sont M. Jacques Baron et Mlle Louise Baron, oncle et tante de l'enfant. La porteuse était Mlle Lise Baron, tante de l'enfant.

FLEURS
POUR
NAISSANCE . MARIAGE
HOPITAL . RECEPTIONS
. MORTALITE

Mme Gilberte Loiselle
FLEURISTE .
342 PAPINEAU
GRANBY
TEL:
378-1191

COMMENT SOULAGER LE MAL DE DOS
Prenez des Pilules Dodd's pour les Reins pour un soulagement rapide de l'affection qui cause le mal de dos. Bientôt, vous vous sentez mieux. Vous pouvez compter sur Dodd's.

SLIND'S
Premiers dans la mode - Premiers en aubaines
OU IL A DE L'ACTION

DERNIERS JOURS
DE NOTRE GRAND
SOLDE DE MODES

TOUT DOIT ÊTRE VENDU
A L'EXCEPTION DE QUELQUES ITEMS ANNONCES NATIONALEMENT

MANTEAUX	COSTUMES	ROBES	SACS A MAIN
BLOUSES	JUPES	Pantalons FUSEAUX	VETEMENTS DE MATERNITE

JUSQU'A 50% DE RABAIS

TOUTE NOTRE MARCHANDISE REGULIERE DOIT ETRE VENDUE POUR FAIRE PLACE A NOS MODES PRINTANIERES

SPECIAL
NYLONS sans couture 4 paires .94
Plus récentes teintes
Pointures : 8½-11
CULOTTES VARIEES 3 paires $1.00
Grandeurs : P.M.G.

Joignez-vous à notre révolution de la mode. avons considérablement baissé les prix, qui sont les plus bas de notre histoire... et ce par tout le magasin.

TOUTE LA MARCHANDISE EST GARANTIE OU VOTRE ARGENT REMIS AVEC EMPRESSEMENT

PLAZA GRANBY
Angle St-Jacques et St-Charles
378-7211

SLIND'S
"Premiers dans la mode - Premiers en aubaines"

Ouvert le vendredi soir

61 MAGASINS
POUR MIEUX VOUS SERVIR

Les hôtesses britanniques à l'Expo

Les trente hôtesses du Pavillon britannique à l'Expo '67 ont été choisies, parmi des centaines de candidates, à cause de leur charme, leur personnalité et leur intelligence. Elles porteront des uniformes créés spécialement pour elles par Roger Nelson, l'un des couturiers britanniques les plus recherchés de la nouvelle génération.

Le modèle de l'uniforme a été révélé aujourd'hui, au cours d'une conférence de presse organisée à Montréal par M. Paul Scott, Commissaire général adjoint de Grande-Bretagne. Brenda Lovell, l'une des hôtesses britanniques, a été présentée à la presse, portant une robe créée par Roger Nelson. Brenda Lovell, qui a vingt ans, est née à Purley (Surrey) en Grande-Bretagne, et fit ses études au Lycée français de Londres. Elle parle bien le français et l'allemand et connaît un peu l'espagnol et le russe. Avant de venir au Canada il y a six mois, elle avait travaillé à Londres, durant deux ans, en qualité de secrétaire trilingue. Elle envisage avec enthousiasme la perspective de travailler au Pavillon britannique à l'Expo '67.

LES HOTESSES

Parmi les centaines de candidates, vingt-deux jeunes filles ont été choisies en Grande-Bretagne et huit au Canada. Les trente hôtesses représentent une gamme de talents. Toutes font preuve de confiance en elles-mêmes; gaies et jolies, elles parlent toutes couramment l'anglais et le français. En outre, chacune d'elles parle au moins une autre langue: en tout, le groupe connaît sept des langues européennes, en plus du français et de l'anglais. La plus jeune des hôtesses à 19 ans et leur âge moyen est de 23 ans. Plusieurs ont des diplômes d'université et la plupart possèdent des certificats ou des qualifications professionnelles. Secrétaires, étudiantes, fonctionnaires publiques, infirmières, hôtesses de l'air, interprètes, et même une jeune fille lexicographe ont abandonné temporairement leurs emplois pour venir au Canada et y aider à accueillir les visiteurs au Pavillon britannique.

LES UNIFORMES

Les modèles de Roger Nelson n'ont rien du style de l'uniforme militaire traditionnel, Deux robes font partie de l'ensemble: l'une - sans manches - pour les jours chauds; l'autre, pour les journées fraîches - à manches longues et manchettes rayées. Leur coupe est simple et droite. et le blanc en est la couleur prédominante. Des rayures verticales - rouges, blanches et bleues - égaient la jupe, tandis qu'un plastron à rayures horizontales vient agrémenter le corsage. Deux jaquettes - l'une rouge, l'autre bleue, - sont assorties aux rayures de la robe. Les deux jaquettes sont courtes et n'ont pas de col. Les bérets rouges et bleus sont assortis aux jaquettes. L'imperméable blanc en vinyl (P.V.C.) de longueur normale, possède une fermeture éclair, allant depuis le haut du col montant jusqu'à l'ourlet du bas. Le sac à main porte un emblème Union Jack. Les chaussures rouges, à talon plat, sont également de Roger Nelson.

ROGER NELSON

Londonien de naissance, Roger Nelson est, à l'âge de 27 ans, l'un des jeunes couturiers britanniques les plus recherchés. Le domaine de la mode commença à l'attirer au cours des études qu'il fit à Londres, à l'école des beaux-arts. Il étudia durant trois ans la création des robes, au Royal College of Art. Au cours de la deuxième année de ces études, il lui fut possible de passer de longues vacances à New York. où il étudia auprès des couturiers américains, notamment Tassell, Gerneich et Norell. A la fin de ses études, Nelson était bien décidé à s'établir à son propre compte. Il produit avec beaucoup de succès des vêtements à prix modérés, qui se distinguent par leur coupe et leur exécution. De tous les prix qu'il a obtenus dans le domaine de la couture, il tient le plus au Prix Yardley, accordé au "meilleur couturier britannique de moins de trente ans" par la haute couture américaine; une médaille d'une valeur de 1,500 dollars accompagne ce prix.

Roger Nelson aime particulièrement le Canada. Ses collections présentées à Montréal et à Toronto ont eu beaucoup de succès, et c'est au Canada que lui vint sa première commande d'exportation.

La jeune fille d'aujourd'hui, qui s'intéresse à la mode, qui a du goût et de la personnalité et qui fait preuve de courage dans ses préférences, est la jeune fille qui achète et qui porte les vêtements créés par Roger Nelson.

VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril (LE BELIER) Vos projets évoluent de façon satisfaisante. Une permission vous est accordée d'une part, et une affaire importante vous retient de l'autre.

20 avril au 20 mai (LE TAUREAU) Quelqu'un qui vous est proche peut se montrer ennuyé par les circonstances du moment; n'attendez pas trop de sa part. Un événement vous met en évidence.

21 mai au 21 juin (LES GEMEAUX) Voici une journée splendide pour accomplir votre tâche avec succès, et avancer vos intérêts personnels. Un point particulier exige encore des éclaircissements.

22 juin au 21 juillet (LE CANCER) Vous pouvez agir sans heurts dans une affaire impliquant un problème qui ne vous concerne pas particulièrement. Une demande vous contrarie.

22 juillet au 21 aout (LE LION) La journée n'est pas propice pour rechercher des avantages ou des faveurs. Les gens à qui vous aurez affaire seront fort occupés. On s'agite inutilement

22 août au 22 septembre (LA VIERGE) Aujourd'hui, vous devrez être prudent en tout ce qui concerne vos intérêts ou vos possessions. Vous pouvez parler en connaissance de cause.

23 septembre au 21 octobre (LA BALANCE) Vous aurez une bonne occasion d'effectuer une démarche qui pourra augmenter votre crédit ou votre prestige personnel. Manifestez un tact particulier dans la soireé.

22 octobre au 21 novembre (LE SCORPION) Ne vous affligez pas si vos plans changent ou rencontrent des obstacles. La fin de la journée montre un aspect plus réconfortant.

22 novembre au 21 décembre (LE SAGITTAIRE) Les perspectives sont bonnes pour toutes les transactions avec ceux qui vivent au loin. Une affaire exige beaucoup de précision. Le courrier est favorable.

22 décembre au 20 janvier (LE CAPRICORNE) Aujourd'hui, les gens autour de vous peuvent être susceptibles et mal comprendre; prenez donc le temps de communiquer vos décisions et vos idées.

21 janvier au 19 février (le verseau) Vous devrez peut-être vous éloigner de votre milieu pour éviter des gens nerveux, et vous accorder un peu de répit. Un plaisir vous fait oublier un fait important.

20 février au 20 mars (LES POISSONS) La matinée est splendide pour profiter de vos relations avec les autres. L'après-midi pourrait apporter d'autres nouvelles.

SI C'EST AUJOURD'HUI VOTRE ANNIVERSAIRE

Vous êtes confiant et vous avez de fréquents élans d'optimisme. Vous devrez travailler fermement pour obtenir les résultats que vous recherchez. Une belle occasion de vous manifester selon vos talents vous sera offerte avant longtemps. Vous ne détestez pas le monde, mais la vie intérieure a pour vous beaucoup d'attraits. Vous devriez trouver le bonheur dans une union bien assortie.

Nouveau-nés à Granby

GRANBY- Voici la liste des derniers baptisés dans les différentes paroisses de la ville de Granby:

NOTRE DAME

MEUNIER. Joseph, Gilles, Daniel, fils de M. et Mme Gilles Meunier (Andrée Richard). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Gérard Meunier (Thérèse Gaucher), grands-parents de l'enfant.

COULOMBE- Joseph, Mario, Alain, fils de M. et Mme Raymond Coulombe (Hélène Labrie). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Joseph Roy (Rose -Ella Coulombe), de St-Paul , oncle et tante de l'enfant.

ST-EUGENE

MENARD-- Joseph, Réal, François, fils de M. et Mme Jacques Ménard (Patise Bessette). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Réal Ruel (Murielle Bessette). oncle et tante de l'enfant.

CHABOT- Marie, Carole, Louise, fille de M. et Mme Roger Chabot (Claudette Paulin). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Claude Leroux (Louise Chabot). oncle et tante de l'enfant.

GAUCHER- Marie, Chantal, Simone, Nathalie, fille de M. et Mme Gilles Gaucher (Thérèse Gaucher). Le parrain et la marraine sont M. Paul Gaucher, oncle de l'enfant et Mme Simone Laplante, grand-mère de l'enfant.

SABOURIN- Marie, Josée, Sonia, fille de M. et Mme Jean-Luc Sabourin (Thérèse Goupil). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Antonio Goupil (Orietta Brault), grands-parents de l'enfant.

ST- JOSEPH

LACOSTE- Joseph, Léopold, Daniel, fils de M. et Mme Jean-Louis Lacoste (Lise Bonnette). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Léopold Lacoste (Béatrice Lafontaine). oncle et tante de l'enfant.

ROY- Marie, Julie, Claire, Dorothy, fille de M. et Mme Jean-Guy Roy (Dorothy Calvert). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Clermont Roy (Claire Payeur), oncle et tante de l'enfant.

SANCHAGRIN- Marie, Hermance, Lyne, fille de M. et Mme Guy Sanchagrin (Pierrette Boudreau). Le parrain et la marraine sont M. st Mme Guy Boudreau (Hermance Bruneau), oncle et tante de l'enfant.

ST-LUC'

COURTEMANCHE- Marie, Thérèse, Marcelle, Chantal, fille de M. et Mme Marcel Courtemanche (Francine St-Germain). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Henri St-Germain, grands-parents de l'enfant.

STE-FAMILLE

LACASSE- Joseph, Marc, Jean-Louis, fils de M. et Mme Jean-Marc Lacasse, Lorrette Duchesneau). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Marc-André Lacasse (Cécile Marquis), grands-parents de l'enfant.

Eclairs au chocolat

Un dessert somptueux et pourtant si simple à préparer. Voici le secret pour bien réussir les éclairs: 1o choisir une bonne recette de chou à la crème, 2o les remplir de garniture sucrée à la crème, 3o les couronner de glaçage luisant au chocolat.

ECLAIRS AU CHOCOLAT

1 tasse d'eau
1/4 c. à thé de sel
1/2 tasse d'huile végétale
1 tasse de farine à tout usage tamisée
4 oeufs moyens

Mesurer l'eau dans une casserole, amener au point d'ébullition sur un feu doux. Ajouter le sel et l'huile végétale. Ajouter la farine en une seule fois. Battre rapidement jusqu'à ce que le mélange se détache des parois de la casserole et forme une boule lisse. Laisser refroidir. Ajouter les oeufs, un à la fois, battre bien fort après chaque addition jusqu'à ce que le mélange soit lisse et épais.

Placer le mélange dans un cornet ou un tube à décorer et laisser tomber la pâte en bâtonnets de 3 à 4 pouces de longueur, sur une tôle à biscuits graissées. Cuire au four à 450oF, 15 à 20 minutes, baisser le four à 350oF et cuire encore 20 à 25 minutes. Laisser refroidir sur un treillis puis faire une incision. Remplir de crème fouettée sucrée ou de crème pâtissière. Garnir le dessus de Glaçage au Chocolat. Rendement: 24 éclairs.

Mariage

STE-CECILE-DE-MILTON - (DNC)- A Ste-Cécile-de-Milton fut béni le mariage de M. Michel Mélançon, fils de feu Alfred Mélançon et de Imelda Pouliot, de Granby, à Mlle Odette Collin, fille de M. et Mme Albert Collin (Anais Ouellette), de Ste-Cécile-de-Milton.

La base d'excellents plats de préparation facile et rapide

Le poulet, et tout spécialement le poulet à frire, est devenu la base d'excellents plats de préparation facile et rapide.

Avec un peu d'imagination, on peut apprêter le poulet de manière à transformer un repas habituel en un chef d'oeuvre gastronomique.

On trouve maintenant de nombreuses recettes pour préparer le poulet, et à l'aide de seulement quelques ingrédients que toute ménagère a dans son armoire de cuisine. En voici une qui vous permettra de servir un mets délicieux du poulet en casserole. Cette recette ne demande que du poulet, du sel assaisonné, du poivre, des champignons en crème et de l'oignon émincé déshydraté.

POULET EN CASSEROLE

1 poulet à frire Maple Leaf de 2 à 3 livres
1/2 tasse de farine tout-usage
1/2 cuillère à thé de sel assaisonné
1/2 cuillère à thé de poivre
1 boîte de 10 onces de champignons en crème
2 cuillères à soupe d'oignon émincé deshydraté
1/2 cuillère à thé de basilic

Coupez en morceaux le poulet Maple Leaf. Essuyez chaque morceau avec un linge humide. Faites un mélange de la farine, du sel assaisonné et du poivre. Roulez les morceaux de poulet dans ce mélange. Faites dorer les morceaux de poulet, de tous les côtés, dans de l'huile végétale Capra.

Placez ensuite les morceaux de poulet dans un plat peu profond allant au four.

Versez les champignons en crème par dessus. Saupoudrez d'oignon émincé déshydraté et de basilic.

Couvrez le plat et faites cuire, dans un four modéré (350oF) pendant 30 minutes. Enlevez le couvercle et continuez la cuisson pendant encore 30 minutes.

Suffisant pour 4 personnes.

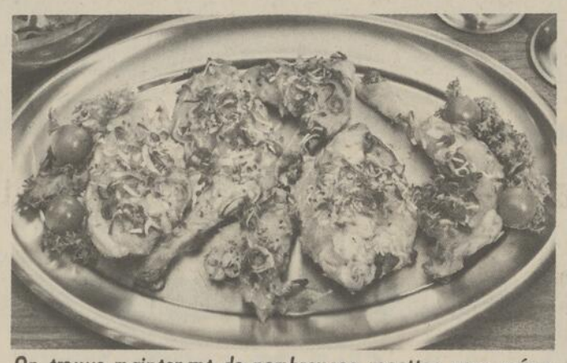

On trouve maintenant de nombreuses recettes pour préparer le poulet. En voici une qui vous permettra de servir un mets délicieux, du poulet en casserole.

Succès pour les "Nymphes de Saint-Hyacinthe" au gala de Saint-Jérôme

SAINT-HYACINTHE- (DM)-- Les Nymphes de Saint-Hyacinthe remportèrent un énorme succès, lors de leur participation au gala de Saint-Jérôme. Elles étonnèrent le public par leur magnifique performance. Les sections clairons, tambours, drapeaux sous l'habile direction de Mlle Céline Armstrong et Francine Halley, tambours-majors, et Mlles Louise Bilodeau et Ginette Guillemette, capitaine et sergent des couleurs, ont su montrer leur savoir-faire à la population de Saint-Jérôme, ainsi qu'aux personnes présentes des villes représentées.

Le résultat de cette sortie fut très fructueux trois sorties se sont ajoutées au programme pour l'été prochain: Buckingham, Saint-Jérôme et Sainte-Thérèse.

Les jeunes filles de Saint-Hyacinthe qui aimeriez se joindre à nos rangs, soyez les bienvenues en vous présentant au sous-sol de l'église du Christ-Roi, le vendredi soir et le samedi après-midi. Les conditions, sont être âgée de douze ans et plus. Pour de plus amples renseignements, téléphoner à 774-5631.

Récent mariage

SAINT-HYACINTHE- (DM)- - Le mariage de Mlle Claudette Deslauriers, fille de M. et Mme Albert Deslauriers à M. Henri-Paul Bourgeois, de Saint-Rosalie, fils de M. et Mme Louis-Philippe Bourgeois, a été célébré à l'église Sacré-Coeur de St-Hyacinthe. Une réseption eut lieu à l'Auberge "La Petite Canadienne" à Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe. Les nouveaux époux partirent en voyage dans le Nord. Ils habiteront à Saint-Hyacinthe, à leur retour.

EN SKI- Sous la surveillance de deux professeurs sur les pentes du Lac Beauport, voici l'une des sept duchesses du carnaval d'hiver de Québec, Nicole Simard. dans un deux-pièces vert forêt pour le ski fabriqué de nylon extensible Du Pont par Lydia Fashions de Montréal. Le bonnet assorti est um imprimé de couleurs verte, rose et jaune fait de nylon extensible Du Pont, signé Kates Millinery de Montréal.

Les Optimistes organisent une parade de mode

SAINT-HYACINTHE- La parade de mode, organisée par le club Optimiste de Saint-Hyacinthe aura lieu le premier mars, à 8 heures du soir, au domaine du Relais, à Saint-Liboire.

A cette occasion le club Optimiste a invité le chanteur Claude Girardin.

Cette parade est rendu possible grâce à la collaboration des marchands de Saint-Hyacinthe. La maison Laflamme Fourrures donnera en prix de présence un manteau de fourrure.

On procédera également au tirage d'une télévision portative en couleur.

TOUTE ANNONCE RECHERCHE LE LECTEUR
MAIS
LE LECTEUR RECHERCHE L'ANNONCE CLASSEE.

PATRON DE LA VOIX DE L'EST

Très mignonne cette petite robe. Votre fillette l'aimera sûrement. Remarquez les plis sur le côté, retenus par une légère bande. Les grandeurs disponibles sont de 2 à 8. Le patron et les instructions seront à vous pour la modique somme de 50 cents.

Pour obtenir ces patrons, envoyez le prix en argent (non en timbres) à Service des Patrons, La Voix de l'Est, 196 Principale, Granby. Ecrivez vos noms et adresse en lettre moulées, et la grandeur désirée. Veuillez envoyer le patron découpé ou le numéro du patron, ceci pour nous faciliter la tâche et pour obtenir un meilleur service. Comptez deux semaines et plus pour la livraison.

Nous ne sommes pas responsables des lettres égarées. Veuillez vérifier si vos lettres sont suffisamment affranchies.

Naissance

SAINT-HYACINTHE (DM)- M. et Mme Gilles Boucher, de Douville, recevaient récemment, à l'occasion du baptême de leur fille Martine.

On remarquait parmi les invités présents: le parrain et la marraine de l'enfant, M. Guy Boucher, de Montréal, Mlle Huguette Lemoyne, de Saint-Hyacinthe, l'oncle et la tante de l'enfant; Mme Adélard Boucher, M. et Mme Hervé Lemoyne, Mlles Carole et Réjeanne Boucher, Evangéline Carignan, MM. Donat Boucher, Jean-Guy Lemoine, de Saint-Hyacinthe, Sergio Fiallo, de Montréal.

Naissance

ST-BARNABE-SUD (DNC)- - M. et Mme Roger Laporte (Armande Guillette) sont les parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Clémence, Annie. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Clément Mayotte (Lucille Guillette), oncle et tante de l'enfant.

GRANBY
PLAZA
GRANBY

SPECIAUX de FIN de SEMAINE 1er FEV. au 4

Pharmacie SHEFFORD

SEL DE FRUITS "Eno"
format 7 oz.
Rég. 1.29
SPECIAL 83¢
de 3 jours

fred lewis

SOULIERS DE TOILETTE
POUR DAMES
Liquidation - Balances de lignes
REG. 9.95 A 12.95
SPECIAL 1.99

SOULIERS PLATS
POUR DAMES ET DEMOISELLES
REG. 5.99 A 6.99
SPECIAL 1.99

SOULIERS D'ENFANTS
REG. 1.99 A 2.99
SPECIAL 99¢

MAGASINS POUR VOUS SERVIR

- Laura Secord
- Oslind Shoppes
- Trans-Canada Shoes
- L'Exquise Patisserie
- Giguère Barbier
- Nettoyeur Shefford
- Carmichael's
- Palais Rose de Bébé
- Corsetterie Georgette
- Singer Sewing
- Fred Lewis
- Dominion
- Woolco
- Restaurant Mlle Granby
- Pharmacie Shefford
- Cinéma Le Plaza
- Mague Haute Coiffure

Angle St-Jacques et St-Charles

GRANBY Plaza GRANBY
CENTRE D'ACHATS

Une cuisine errante

TORONTO PC - Mme Lionel Brunet est une cuisinière qui travaille dans une cuisine errante. En deux semaines, elles peut se transporter de Chicago à Tolède ou à Montréal.

Jolie brune canadienne-française Mme Brunet est chef-cuisinier à bord du cargo R. Bruce Angus, maintenant ancré au port de Toronto pour la durée de l'hiver. Elle fait la cuisine sur les bateaux depuis cinq ans. Auparavant, elle était cuisinière dans des camps de bûcherons, dans la province de Québec.

En temps normal, Mme Brunet a deux assistants qui l'aident à cuisiner pour les 33 hommes de l'équipage.

Son mari et ses quatre enfants, âgés de 8 à 13 ans, habitent Port Colborne, en Ontario. Pendant l'été, elle les voit environ, tous les huit jours, alors que pendant l'hiver elle passe toutes ses fins de semaines dans sa famille.

Mme Brunet affirme qu'elle fait ce travail pour des raisons pécuniaires, et non par amour de la mer.

$600 par mois

"Je suis très bien payée, sur le bateau, dit Mme Brunet, et je n'ai aucun frais de logement ou de nourriture".

"Je préférerais travailler à terre, mais jamais je ne pourrais avoir le même salaire. Je veux que mes enfants reçoivent une solide instruction, c'est pourquoi je continuerai jusqu'à ce qu'ils aient terminé leurs études."

La cuisine de Mme Brunet ferait l'envie de bien des chefs. Elle est moderne, spacieuse, munie de deux fourneaux, d'une cuisinière double et d'un gril ainsi que d'un vaste refrigérateur et d'un congélateur.

Mme Brunet place ses commandes au bureau-chef de la compagnie 10 jours à l'avance et les approvisionnements sont expédiés au port vers lequel se dirige le bateau.

Son budget est généreux, mais elle s'efforce de préparer des repas d'une moyenne de $2.50 par personne. Ces repas, d'ailleurs, tenteraient même les plus difficiles.

L'équipage a dégusté un repas de Noel, récemment, au milieu du lac Huron. Le menu offrait un choix d'oie rôtie à l'orange de dinde rôtie et de jambon glacé. Les desserts comprenaient du traditionnel "plum pudding" et du "mince pie" avec crème glacée.

Comme on lui demande quel genre de vie mène une femme à bord d'un cargo, Mme Brunet répond:

"C'est la même chose que de travailler dans un restaurant. Les hommes me respectent et sont très gentils. En fait, vous obtenez plus de respect d'un marin que de n'importe quel homme à terre".

La variole continue de poser un problème dans le monde entier

GENEVE (AFP) — La variole continue à poser un grave problème dans toutes les parties du monde, et les pays où elle sévit ont un besoin urgent de vaccin lyophilisé, de véhicules et de matériel, déclare une résolution du Conseil exécutif de l'organisation mondiale de la santé, adressée aujourd'hui à la 20e Assemblée mondiale de la santé qui s'ouvrira le 8 mai à Genève.

Après avoir appelé tous les pays membres de l'OMS à apporter leur aide à la lutte contre la variole, la résolution formule le souhait que les efforts de l'OMS permettent d'éliminer cette maladie dans les dix prochaines années, grâce, notamment, à la campagne mondiale contre la variole qui débute en 1967. La résolution indique qu'on ne dispose pas encore de statistiques complètes pour 1966, mais que, à la fin décembre 57,522 cas avaient été déclarés, soit un chiffre peu différent de celui de 1965.

Trois zones sont débarrassées de la variole: l'Europe, l'Amérique du nord et l'Amérique centrale, et le Pacifique occidental.

Variole

Trois autres régions sont particulièrement atteints par la variole:

— L'Asie du sud-est avec 7,000 cas déclarés en 1966. L'Afghanistan, l'Inde, l'Indonésie et le Népal sont les plus touchés. Par contre, de brillants succès ont été remportés en Birmanie.

— L'Afrique: les statistiques sont peu nombreuses pour évaluer avec précision l'ampleur du mal.

Une douzaine de nouvelles pièces de théâtre seront montées dès cette année

Par GERARD McNEIL

OTTAWA (PC) — Plus d'une douzaine de nouvelles pièces de théâtre seront montées en 1967 avec l'aide de subsides fédéraux.

Un humoriste de Vancouver, Eric Nicol, vient de terminer une pièce portant le titre de "Beware of the Quickly Who". Paul St - Pierre, auteur d'une série télévisée, a écrit "Skokiam".

Parmi les pièces destinées au théâtre pour enfants, mentionnons "The Riddle Machine", par Betty Lambert, et "The Magic Donkey", par Luan Asllani.

Le Vancouver Playhouse mettra à l'affiche, le 2 mars prochain, une autre pièce de Paul St - Pierre, "How to Run a Country", ainsi que deux autres pièces canadiennes.

Les dramaturges québecois ont plusieurs pièces sur le chantier, dont une bilingue, portant le titre de "And Now is the Time do Drink", mettant en vedette Monique Lepage. Cette pièce sera jouée au Piggery Theatre, de North Hatley.

Auteurs chevronnés

La Comédie Canadienne doit monter des pièces nouvelles de Gratien Gélinas, Marcel Dubé et Guy Dufresne, tous auteurs chevronnés.

Le Théâtre du Rideau Vert, de Montréal, montera "Il est un pays...", de Jean-Paul Pinsonnault.

Un théâtre flottant, portant le nom de "Théâtre de l'Escale", présentera des spectacles bilingues le long du fleuve, jusqu'à Windsor, Ontario.

Des subventions ont été également accordées à des compagnies importantes qui doivent présenter des oeuvres classiques.

Le Manitoba Theatre Centre doit monter "Galilée", de Berthold Brecht à Winnipeg, le 30 novembre.

La troupe des Festivals de Stratford se produira dans huit provinces, avec "Twelfth Night", et "l'Inspecteur du gouvernement", de Gogol.

Le Théâtre du Nouveau-Monde, la plus importante troupe de Montréal, jouera "Le Bourgeois Gentilhomme", de Molière, dans l'Ontario et les provinces des Prairies.

Tout ceci fait partie des festivités du Canada à l'occasion du centenaire, dont le but est de faire voir au plus grand nombre de Canadiens possible les talents créateurs de leur pays.

Une épidémie de poliomyélite peut terrasser l'île de Pâques si les habitants ne sont pas vaccinés

Par BORIS MISKEW

MONTREAL PC - L'expédition médicale canadienne à l'île de Pâques en est venue à la conclusion qu'une épidémie de poliomyélite pourrait terrasser cette île du Pacifique, autrefois isolée, à moins que les habitants soient vaccinés.

Ce n'est qu'une conclusion parmi d'autres auxquelles sont parvenus les membres de l'expédition après étude et analyse des renseignements recueillis au cours des quelques mois passés sur la petite île, il y a deux ans.

L'île de Pâques, située à 2,500 milles de la côte du Chili, a été soumise à des recherches médicales intensives lorsqu'on a appris que le Chili avait l'intention de construire un aéroport à cet endroit.

L'expédition était dirigée par le Dr Stanley C. Skoryna, directeur du laboratoire de recherches gastro-intestinales, de l'Université McGill.

La menace d'une épidémie de polio fut décelée par le Dr Armand Boudreault, biologiste à l'Institut de microbiologie de l'Université de Montréal.

— Manque de protection

L'analyse fait par le Dr Boudreault démontre que seulement 12 pour cent des habitants de l'île possèdent des "anticorps contre le virus de type I de la polio, lequel est le plus puissant de tous les virus de polio", dit le Dr Skoryna.

"Il semble, par conséquent, que les habitants de l'île de Pâques devraient être vaccinés contre ce type particulier de polio le plus tôt possible, étant donné que les contacts avec l'Amérique du sud deviennent de plus en plus fréquents, et que des bateaux venant du Chili viennent régulièrement à l'île".

L'avertissement a été transmis aux autorités sanitaires du Chili, et le Dr Armand Frappier, directeur de l'Institut de Microbiologie, a offert de fournir le vaccin approprié.

Le Canada ferait face à une pénurie de bois après 1975

MONTREAL (PC)—Le Canada fera face à une pénurie de bois après l'an 1975, à moins qu'on ne prenne immédiatement des mesures pour améliorer les pratiques forestières et les techniques de direction, a déclaré en fin de semaine M. R.M. Fowler, président de l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers, à l'occasion du déjeuner annuel de cet organisme.

Selon M. Fowler, des évaluations montrent que le besoin mondial de bois de pulpe passera de 17 millions de cunits en 1965 à 27 millions en 1975. Un cunit équivaut à 100 pieds cubes solides de bois.

Le total pour l'an 2,000 serait de 92 millions de cunits.

L'industrie canadienne de pâtes et papiers pourra satisfaire la demande en 1975, mais ce sera difficile, selon M. Fowler.

"Les changements de la demande taxeront, en quelques années, la pleine capacité des ressources forestières et le Canada fera face à une pénurie de bois, à moins que nous n'amenions rapidement une meilleure législation forestière, une sylviculture améliorée, une meilleure protection des forêts et les mesures pour faire pousser le bois dont nous avons besoins."

Toutefois, il ne semble pas que l'on soit en train de prendre ces mesures nécessaires, M. Fowler s'est dit d'avis que la nature des investissements change dans l'industrie, et que la production de pâtes et papiers passe au contrôle de grosses compagnies internationales.

"Si nous ne voulons ou pouvons accepter l'investissement étranger dans cette industrie, a-t-il dit, il s'en ira ailleurs, et la croissance basée sur les seuls efforts canadiens sera beaucoup plus lente. Nous devons être sur nos gardes contre les idées nationalistes qui limiteraient l'afflux de capitaux et conduiraient à des représailles qui limiteraient nos placements à l'étranger."

Une Conception Moderne de la Vente au Détail

WOOLCO

D'un océan à l'autre

VAPORISATEUR "HANKSCRAFT" 5.99
Utilisez ce vaporisateur pratique pour aider la respiration rendue difficile par les rhumes. Modèle 202.

LOSANGES 'MEGGAZONE' 2 pour .87
Soulage les irritations de la gorge causées par les rhumes. Grand format

COMPRIMES ANTIACIDE "TUMS" .69
Pour un soulagement rapide des maux d'estomac. 100 comprimés

PILULES "DODDS" POUR LES REINS .57
Soulage les maux de dos. Format régulier

FIXATIF A CHEVEUX "ADORN" 1.87
Le fixatif "sans eau", régulier ou très ferme. 15¼ oz.

DESODORISANT A BILLE "BAN" .79
Donne une protection de 24 heures. Achetez maintenant et économisez ! 1½ oz

POMMADE A CHEVEUX "SCORE" .69
Garde les cheveux bien en place sans gras. "Score" se mélange à l'eau. Format 4½ oz.

HUILE DE BAIN "SOFTIQUE" 1.19
Rend la peaux lisse et douce. 2½ oz.

DENTIFRICE "FACT" 3 pour 1.29
Prévient les cavités. Eprouvé en laboratoire. Format géant

LOTION A MAINS "ATRIXO" Tube 50 g.m. 2 pour .97
Forme une couche protectrice sur vos mains. Pot 104 g.m. .97

VENTE DU BARRY DE FÉVRIER!

DuBarry embellit les femmes depuis des années ! Profitez de cette vente "économies" pour connaitre vous aussi les secrets des produits de beauté Du Barry !

CREMES NETTOYANTES
Crème nettoyante pour peau sèche 2.75
Crème nettoyante qui pénètre en prof. 2.25
Lotion rafraîchissante 2.00

CREMES POUR LA NUIT
Crème Superbe 2.00
"Pretty Slick" 1.50

ASTRINGENTS
Astringents spéciaux 2.00
Lotion affermissante 2.00
Crème pour masque 2.00

LOTIONS HYDRATANTES
"Moisture Petals" 3.75
Lotion - base de maquillage 2.25

POUR LA TOUCHE FINALE
Rouge à lèvres "Royal" 1.30
Recharge "Royal" .90
Poudre perlée pour la peau 3.00
Poudre "DuBarry" 2.00

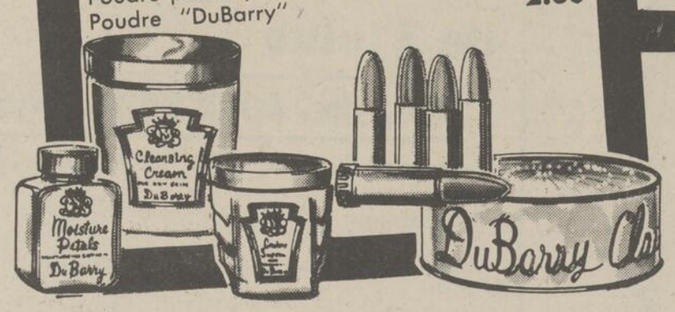

AUBAINES SANTÉ-BEAUTÉ QU'ON NE DEVRAIT OFFRIR QU'EN "JUIN PROCHAIN"

Vous devrez attendre jusqu'au mois de juin pour obtenir des prix aussi bas que ceux-ci sur les produits pour la santé.

Woolco vous fait économiser dès maintenant!

Seuls les achats spéciaux en grandes quantités du personnel de notre rayon des produits pour la beauté et la santé nous permettent de vous offrir ces produits à des prix exceptionnellement bas !
Voyez les bas prix de vente de ces produits pour la santé . . . des produits que vous connaissez et qui inspirent confiance ! Le vaste choix vous permettra d'obtenir le format et la marque qui conviennent à vos besoins !

N'oubliez pas . . . les achats de produits pour la santé et la beauté occupent une place importante dans votre budget familial. Alors prenez les moyens pour économiser sur l'achat de ces produits. Le meilleur moyen... c'est en achetant chez Woolco.
Profitez sans tarder de cette vente pendant que le stock est complet. Vous n'aurez pas une occasion semblable d'économiser avant les soldes de juin. Ceci est un évènement annuel ! 3 jours seulement !

COMPRIMES LAIT DE MAGNESIE 2/.87
Lorsque vous achetez ce produit "Phillips", vous obtenez en cadeau une boîte à pilules décorée de l'emblême du centenaire. 50 comp.

ANTISEPTIQUE "LISTERINE" .69
Tue les microbes de la bouche et la gorge. Donne une haleine fraîche. 14 oz.

SELS DE FRUITS "ENO" .39
Antiacide agréable, efficace, qui soulage les maux d'estomac

DENTIFRICE "MacLEANS" .87
Pour des dents plus blanches, une haleine plus fraîche. Format Super

SIROP "VICK'S" CONTRE LA TOUX .66
Formule à action double qui soulage et décongestionne 5 oz.

COMPRIMES "DRISTAN" .79
Les symptômes de rhumes peuvent être soulagés grâce à l'action rapide de ces comprimés. 24 comprimés

LA VENTE DURE 3 JOURS SEULEMENT!
Prix en vigueur du 2 au 4 février

Dites simplement: PORTEZ À MON COMPTE chez WOOLCO

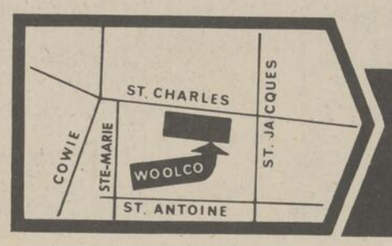

GRANBY PLAZA
370 RUE ST. JACQUES

Dites simplement chargez à mon compte

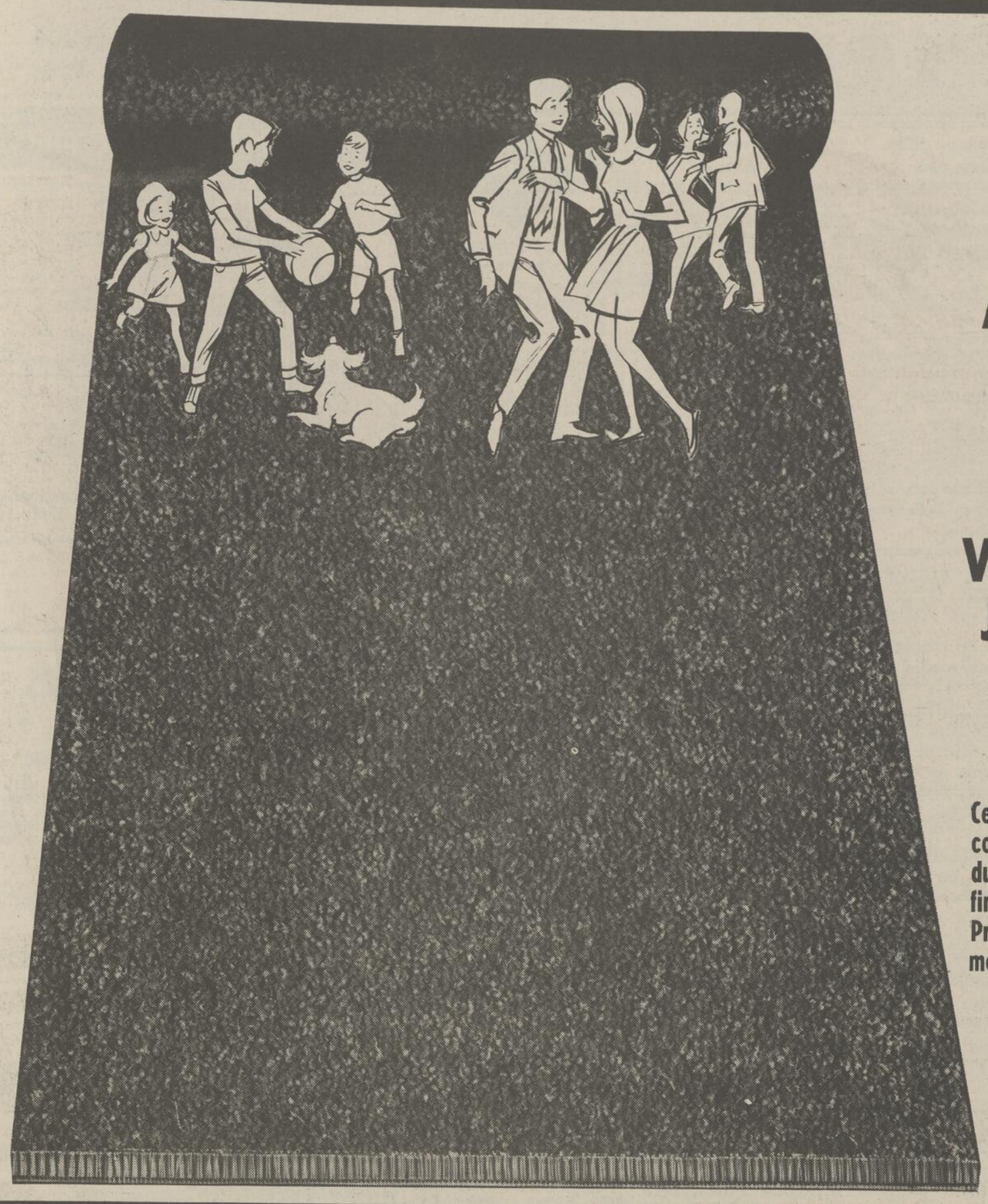

Une Conception Moderne de la Vente au Détail

WOOLCO

D'un océan à l'autre

AUCUN SOUCI SI VOUS ACHETEZ VOTRE BROADLOOM CHEZ WOOLCO... après 6 ans, 3 enfants et plusieurs fêtes...

VOUS en SEREZ aussi FIERS que le JOUR OU VOUS L'AVEZ ACHETE

LUXUEUX BROADLOOM MUR-A-MUR

VISCOSE et NYLON

Ce tapis "BARRYMORE" est fortement recommandé pour la chambre à coucher, le salon, et toutes les autres pièces peu fréquentées. Grande durabilité, entretien facile. Couleurs variées s'harmonisant avec tout fini intérieur. Largeur : 12 pieds.
Profitez de cette aubaine incroyable pour renouveler vos recouvrements de plancher.

VERGE CARREE **5.50**

C'est la semaine "Hoover" chez WOOLCO

GRAND SOLDE D'APPAREILS "HOOVER" DE QUALITE SUPERIEURE POUR L'ENTRETIEN DES PARQUETS!

Achetez maintenant et économisez !
Dites simplement : "Portez à mon compte" !

Aspirateur "Constellation" de "Hoover"

Flotte sur un coussin d'air . . . plus besoin de tirer ou de pousser ! Avec boyau à double extension, grand sac à jeter, porte-accessoires et accessoires — bec tapis/parquets, brosse à époussetage, bec à meubles et bec à fentes. Quantités limitées !
Modèle 439 CHACUN **49.95**

Aspirateur droit De Luxe de "Hoover"

Extirpe la poussière de vos tapis et carpettes. Moteur 2 vitesses réglable à "High" pour plus de succion. Se transforme instantanément en aspirateur à succion. Avec parechocs tout autour, phare et sac à jeter. Quantités limitées !
Modèle 701 CHACUN **79.50**

Polisseuse "Hoover" à 2 brosses

Le pare-chocs protège vos meubles. Ensemble comprenant 3 ensembles de tampons . . . tampons à cirer, tampons feutre pour polir et tampons laine d'agneau pour donner un fini brillant. Quantités limitées !
Modèle 5337 CHACUN **26.88**

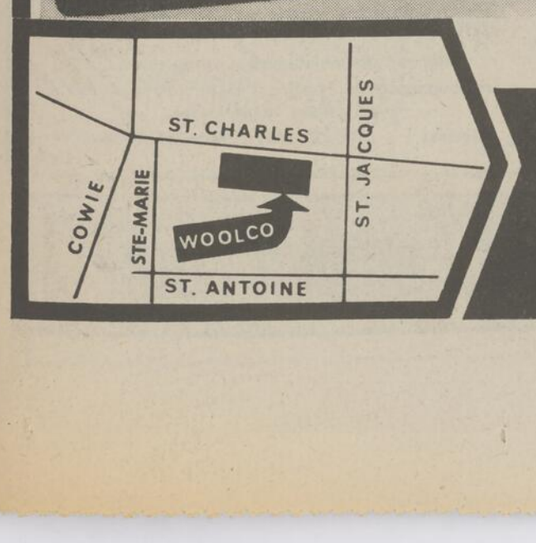

GRANBY PLAZA
370 RUE ST. JACQUES

Dites simplement chargez à mon compte

Les annonces classées de La Voix de l'Est: UN SERVICE D'AMI

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre
Comptable Agréé
135, rue Principale
Tél.: 372-3381
GRANBY

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte
& Associés
COMPTABLES AGREES
317, RACINE
GRANBY, TEL.: 378-7935
L. J. Montfils, C.A. — J. P. Picotte, C.A.
L. J. Alain, C.A. — A. Desautels, C.A.
P. A. Jolin, C.A. — G. D. Dallaire, C.A.
J. Lapalme, C.A. — Y. Brodeur, C.A.
(41271)

Daniel Southière
NOTAIRE
Edifice Palace
135 Principale, Granby
Tels: 372-3805 — 372-6022
(Le soir sur rendez-vous)
(41452)

Jean-Paul Boucher
AVOCAT
625 Duvernay
Tél.: 378-3331, Granby
(Le soir, sur rendez-vous)
(41378)

Fernand NORMANDIN
C. D'A. A.
Courtier d'assurance générale
Vie, feu, automobile, divers
372-7363
235, Savage Granby

Pharmacie CADIEUX
SEUL DEPOSITAIRE DES PRODUITS "LANCASTER"
96 Principale 372-3336
Livraison en auto Gratuite
(37402)

Cartes d'affaires

ARGENT A PRETER
1ère et 2ème hypothèques sur
- Résidentiels
- Commerciaux
- Industriels

provenant de
- Particuliers
- Compagnies d'assurances
- Compagnie de fiducie

TAUX COURANT
S'adresser à :
JACQUES NOISEUX
ou BERNARD TRUDEL
NOTAIRES
237, RUE PRINCIPALE
GRANBY TEL.: 372-3377
(41274)

J. MENI & FILS, Prop.
Ardoise & Marbre
Granby Ltée
Pierre, Stucco
TUILE, TERRAZZO
Tél.: 378-3151 — Rés.: 378-8726
R.R. 4, Chemin Quesnel
GRANBY, P.Q.
(41573)

Pour vous :
une eau saine, fraîche, de meilleur goût
PUITS ARTESIEN
OES DRILLING
KNOWLTON, TEL : 243-6454
(39549)

Cartes d'affaires

NETTOYAGE TAPIS et MEUBLES
VENTE, POSE,
REPARATION : Tapis
NOUVEAUTES : Draperies
— Décoration intérieure par diplômée.
HORNER Cleaning
32 Lansdowne Granby
Tél. 372-5907
(41604)

GRANBY : Tél. 372-5433

19 Terres demandées

ON DEMANDE à louer, terre avec grande étable et maison en bonne condition. Option d'achat en 5 ans. Pour informations, s'adresser: Siméon Duval, Abercorn, Comté Brome. (41616)

23 Logements à louer

A LOUER, logis de 4 grandes pièces, très moderne, chauffé, eau chaude fournie, installation de laveuse et sécheuse, entrée intérieure. Pour informations, s'adresser : 117 Robinson Nord, Granby. (41487)

LOGIS de 4½ pièces, dans un bas, situé rue St-Antoine Nord, près du bureau de poste, système de chauffage à air chaud, ménage fait à neuf, couvre-planchers à la grandeur. Libre immédiatement. Pour informations, s'adresser: 176 rue Court, après 6:00 p.m. (41600)

A LOUER, logis de 3½ pièces, meublé, chauffé, eau chaude, chambre de bain complète, pas d'enfants. Aussi 4 pièces, non meublé, chauffé, eau chaude, taxe d'eau payée, pas d'enfants. S'adresser: 21 Principale, apt 4. Tél. 372-4634. (41646)

LOGIS de 4 pièces, dans un bas, installation pour sécheuse. S'adresser au Tél. 378-2052. (41618)

A LOUER, logis de 2 pièces, dans un bas, chauffé, chambre de bain, eau chaude et eau froide fournie, libre immédiatement. S'adresser : 151 rue Court, ou signalez: 372-3119, après 5:00 p.m. (41615)

24 Logements demandés

ON DEMANDE logement de 2 pièces, meublé, le plus tôt possible. Pour informations, s'adresser au Tél. 378-1732. (41612)

ON DEMANDE logement de 4 pièces plus chambre de bain, dans un bas. Payable aux fins de mois. S'adresser au Tél. 378-6149. (41606)

ON DEMANDE à louer, maison de ferme ou ville, à l'extérieur de Granby. Pour informations, signalez: 372-2831, 7:00 p.m. (41620)

ON DEMANDE pour occupation immédiate, logis de 4 ou 5 pièces, paierais jusqu'à $80.00 par mois. Signalez: 378-4691, de 8:00 a.m. à 5:00 p.m. et demandez: M. Clément Riberdy. (41619)

25 Appartements à louer

Apts de 1 - 2 et 3 pièces
Meublés, chauffés, chambre de bain, entrée privée, télévision si désirée, situés au centre de la ville. S'adresser: 255 Ave du Parc. Tél. 372-4121 ou 91 rue Paré, après 6:00 p.m. (41194)

APTS de 1 pièce, moderne, meublé, chauffé, éclairé, ustensiles de cuisine et couvertures fournis et entretenus. Terrain de stationnement gratuit, entrée privée, situé à 329 Boul. Boivin, pour hommes seulement. S'adresser : APPARTEMENTS CASGRAIN, au 2ième étage, apt 8. Tél. 378-7036, Granby. (41519)

A LOUER, 2½ grandes pièces, meublé, chauffé, endroit tranquille, bien éclairé, galerie vitrée, situé face à l'église St-Benoit, stationnement. Prix raisonnable. S'adresser aux APPARTEMENTS VIENS, 163 St-Antoine Nord Granby. (41591)

APT de 2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, entrée privée. S'adresser: G. Rheault, barbier, 601 Cabana, coin Bouchard. Tél. 378-4485. (41645)

A LOUER, appartement de 3 pièces, meublé au complet, moulin à laver. S'adresser: 129 Décelles, M. Aldéi Fortin. Tél. 378-6253. Aussi maison à vendre, en très bonne condition. (41629)

27 Chambres à louer

CHAMBRES à louer, meublées, chauffées, éclairées, service de concierge. S'adresser: 24 rue Centre, Granby, Chambre No 1, M. Gingras. Tels : 372-7250 ou 378-6297. (41282)

CHAMBRE pour hommes, avec cuisine, salon, réfrigérateur, poêle, télévision, téléphone, entrée privée, draps et serviettes compris. $12.00 par semaine, 3 lignes d'autobus. Pour informations; s'adresser: 317 Denison Ouest, visible le soir après 6:00 p.m. ou téléphonez le jour: 372-6465 ou le soir: 372-5983. (41598)

30 Chambres et pensions à louer

CHAMBRE et PENSION à louer pour homme. Bon chez-soi. Endroit confortable. Excellente cuisine. Pour informations, signalez : 372-6358. (41601)

34a) Rembourrage

REMBOURRAGE DE FAUTEUILS
Spécialité :
MEUBLES DE STYLE
Travail rapide et soigné
Satisfaction garantie
Bas prix
Tél. 372-6465 ou le soir 372-5983
(41171)

37 Articles de ménage

LAVEUSE à vendre, de marque "Thor", ayant servie que quelques fois, comme neuve, à prix raisonnable. Signalez: 372-5054 ou 372-5411 et demandez M. Dupuis. (41583)

79 Modistes, Couturières

GRANDE VENTE D'ECOULEMENT
COMPLET EN BAS DU PRIX COUTANT
Jolies robes chic, linge pour toute la famille; belles bourses de couleurs. Soyez bien vêtues mesdames, pour aussi peu que $3.95 — $5.95 — $7.95. Cela vous paraît incroyable ? Venez vous en rendre compte vous-mêmes. Téléphonez : 378-7319, l'après-midi et le soir. (41258)

90 Décoration intérieure

FAILLITE
3,500 verges de draperies
Rideaux plein-jour
Pôles et accessoires
A vendre
EN BAS DU PRIX COUTANT
TOUT DOIT ETRE LIQUIDE
Aussi local à louer
S'adresser :
DRAPERIES MODERNES
13 Johnson, Tél. 372-7439
(41634)

96 A vendre ou à échanger

A VENDRE
Petite industrie fabriquant des capsules de bouteilles à lait.
Marché établi.
TOUTE OFFRE CONSIDEREE
Pour informations, signalez :
372-4121
(41539)

98 Divers

VENTE D'ECOULEMENT
AU MARCHE, 315 rue Cowie.
Chaque $20.00 d'achat vous donne droit à $1.00 en argent.
L. P. LANGLOIS
PROPRIETAIRE
Tél. 378-5101, Granby.
(41610)

MESDAMES !
Catalognes, lingerie, laine, tapis, tricots et coussins faits à la main, s'obtiennent
A BON COMPTE
Chez MME LANGLOIS
60 ST-CHARLES SUD
Tél.: 378-8387
(41647)

TELEVISIONS A LOUER
Signalez : 378-3734
(41270)

98a) A vendre - Divers

CHAPEAUX
FAITS A LA MAIN, en feutre et en tissu en vente finale d'hiver. $2.00 — $3.00 — $4.00 et $5.00 chez: GABRIELLE DE FRANCE, 137 rue Principale, Granby. Tél. 372-6465. (41551)

A VENDRE, évaporateur 5 x 14, très peu d'usure, de marque "Maxime Choinière". Pour informations, s'adresser: Ste-Cécile de Milton. Tél. 378-6858. (41589)

A VENDRE, ménage complet, comprenant set de salon, tapis de Turquis, T.V., bureau fillière, etc. Aussi manteau de mouton gris pour dame ainsi que manteau du printemps. Le tout en excellente condition, et de très belle qualité. S'adresser à 64 Toulouse. Tél. 378-5531. (41638)

A VENDRE, Ski-Doo de marque Snow-Coot. Seulement 1 semaine d'usure. Prix Spécial. Téléphonez 378-1134 ou après 5:00 p.m. 378-6988. (41635)

AUBAINE
SUR TOUTES MARCHANDISES
CUIR
SUEDE
FOURRURE
OUVERT TOUS LES SOIRS SUR RENDEZ-VOUS
Lemoine
73 Drummond — Tél.: 372-3811
(33316)

109 Emplois demandés

DAME serait intéressée à faire travail de dactylo à la maison, avec expérience. S'engage à aller chercher le travail et le rapporter. Signalez: 379-5777. (41532)

TOUTE ANNONCE RECHERCHE LE LECTEUR
MAIS
LE LECTEUR RECHERCHE L'ANNONCE CLASSEE.

110b) Femmes, filles demandées

REPRESENTANTES
A toutes nos représentantes actuelles ou autres dames intéressées à gagner beaucoup d'argent.
Nouveau produit spécialisé, sans compétition et très en demande.
N.B. Il ne s'agit d'aucun cosmétique ou produit du même genre. S'adresser: Hôtel Mont-Shefford, Salon 107, Mercredi le 1er février à 4:30 p.m. (41578)

111 Hommes demandés

DISTRIBUTEUR
Age : 25 à 45 ans, pour vente directe. $500.00 à $600.00 par mois, durant l'entrainement. Opportunité de salaire: $10,000.00 et plus par année. Pour détails, signalez: 378-4975, ou écrivez à M. Charles Mireault, 765 rue Principale, Granby. (41617)

111a) Hommes, Femmes demandés

ON DEMANDE, serveuse de table, cuisiniers ou cuisinières, laveurs de vaisselle, position permanente. S'adresser en personne au Restaurant: Au Pied de la Montagne, St-Paul d'Abbotsford. Tél. 379-9616. (41481)

112 On demande

AURAIS BESOIN ameublement de bureau: classeurs, machines à écrire, chaises etc... Signalez : 372-3351. (41623)

118 Services de bonnes

BONNE distinguée demandée, jour, famille 2 enfants bas âge, bonnes conditions. Appelez: 372-3371. (41621)

123 Perdus ou trouvés

CHIENNE caniche blanche, a été perdue samedi soir le 28 janvier, aux environs de la rue Léger. Récompense promise pour qui la retrouvera. S'adresser au Tél. 378-2020. (41609)

125a) Autos à vendre

A VENDRE, Mercury 1963, 4 portes, Hard - Top, servo - freins, servo - volant, automatique, assez bas millage, en très bonne condition. Signalez : 372-7335. (41549)

A VENDRE, Meteor Montcalm 1959, 2 portes, Hard-Top, automatique, 6 cylindres, très propre et en bonne condition. Pour informations, s'adresser après 5:00 p.m.: 378-4724. (41602)

A VENDRE ou à échanger, auto sport M.G.B., 1963, convertible, en parfait ordre, toit en fibre de verre, échangerais pour plus grosse voiture. Cause: jeune enfant. S'adresser au Tél. 378-3486. (41628)

137a) Autobus, voyages

Voyage organisé pour assister aux ICE FOLLIES.
Jeudi le 9 février prochain, au Forum de Montréal. Départ de Granby à 6:00 p.m. Prix : $4.75 et $5.75, voyage et entrée compris. Pour informations, s'adresser : Mme Beaudry, Tél.: 378-6156. (41592)

141 Animaux

2 CHIENS Beagle pur-sang à vendre, très bons pour le lièvre. Téléphonez: 372-4735. (41622)

142 Maisons à vendre

A Vendre, maison neuve
en brique de 2 logements comprenant 5 pièces chacun, chauffage, fenêtres aluminium, planchers de tuiles, bois de chêne au salon, installation de laveuse et sécheuse, construit d'après les exigences de la Société Centrale. Maison située à 9 et 11 rue Fatima, Granby. Intérêts à 6¾%, peu de comptant, balance par paiements mensuels, taxe incluse. Pour informations, s'adresser 430 rue Papineau, Granby. Tél. 378-8947. (41493)

A VENDRE, maison de 7½ pièces ,aucune offre raisonnable refusée. Chauffage central. Pour informations, signalez: 372-7570. (41550)

AUCUN BESOIN D'ETRE MILLIONNAIRE
pour posséder un magnifique bungalow moderne.
C'est maintenant à votre tour d'être propriétaire avec un léger montant initial et versements mensuels moindres qu'un loyer. De plus, vous pouvez dès aujourd'hui obtenir votre terrain dans ce merveilleux développement, pour aussi peu que $50.00 de base et $10.00 par mois.
Réalisez par vous-même en voyant
GERARD LEMIEUX
CONTRACTEUR
TEL. 372-2080
CHEMIN WATERLOO
(33705)

142a) Maisons à louer

BUNGALOW à louer, 3 chambres à coucher, meublé, avec réfrigérateur et poêle si désiré. S'adresser: 158 rue St-Urbain, (en anglais seulement). Tél. 378-1602. (41577)

142b) Maisons à vendre ou à louer

BUNGALOW à vendre ou à louer, 3 chambres à coucher, plus salle à couture et lavage, ainsi que cuisinette, salle à diner et salon, entrepôt; construction à vendre ou à louer, construction en Siporex, située sur le Grand Chemin de St-Hyacinthe, grandeur: 40 pi. x 60. S'adresser au Tél. 378-7724. (41607)

ST-HYACINTHE TEL. PR. 3-2516

111a) Hommes, Femmes demandés

AYONS BESOIN de 5 HOMMES ou FEMMES, travaillants(es), honnêtes, possédant automobile pour la région des Cantons de l'Est. Travail pour une Compagnie mondiale. Pour renseignements supplémentaires, communiquez : à : 773-7207 ou écrire à : Casier postal 384, St-Hyacinthe. (41556)

ON DEMANDE, 5 hommes et 5 femmes, possédant automobile, désireux de faire $10,000.00 et plus par année. Pour informations, signalez: 773-8289, St-Hyacinthe. (41397)

ON DEMANDE, 5 hommes et 5 femmes, possédant automobile, désireux de faire $10,000.00 et plus par année. Pour informations, signalez: 773-8289, St-Hyacinthe. (41614)

112 On demande

GERANT demandé, sérieux et honnête, expérimenté dans la vente directe. Opportunité extraordinaire. Salaire de $10,000. à $25,000. par année. Ecrire à: C.T.E. INC., 2405 Ste-Anne Bourg-Joly, St-Hyacinthe. (41627)

142 Maisons à vendre

A VENDRE, maison en brique de 6 logis, 2 locaux, centre commercial, à Acton Vale. Pas d'agent. Pour informations, s'adresser: C.P. 165, Acton Vale. Tél. 546-2139. (41522)

FARNHAM TEL. 293-5155

98a) A vendre - Divers

ATTENTION CULTIVATEURS !
Environ 100 tonnes de blé d'Inde en épi à vendre. S'adresser: Yves Lanoue, tél. 293-6106, Farnham. (41560)

FOIN AUBAINE
A VENDRE : grande quantité de très bon foin de toutes qualités, ainsi que paille. Laisserais aller à très bon prix. Signalez: 293-5490, Ste-Brigide. (41630)

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE BERFORD

AVIS

Avis est par les présentes donné selon les dispositions de l'article 157ld du Code Civil qu'une cession et transfert de toutes les créances, présentes et futures de Giddings Mfg. Ltd, dont le siège social pour la province de Québec est en la cité de Granby, à la BANQUE ROYALE DU CANADA, bureau principal de Granby, 590 rue Principale, à Granby, exécutée le 28ème jour de novembre 1966 a été enregistrée au Bureau d'Enregistrement pour la division de Shefford à Waterloo le 26ème jour de janvier 1967 sous le numéro 181,019.

GRANBY, ce 27 janvier 1967.
MARQUIS & TOTH
Procureurs de la Banque Royale du Canada.
(41603)

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, ROBIC & ROBIC
2100 rue DRUMMOND, MONTREAL
Téléphone 288-2152

ENDETTÉ JUSQU'AU COU ?

SURVEILLEZ
NOS ANNONCES
D'ARGENT À PRÊTER
OU UTILISEZ
NOTRE NOUVELLE
RUBRIQUE NUMÉROTÉE
100-"ARGENT DEMANDÉ"

SAINT-JEAN TEL. FL. 7-7596

82 Bois et Matériaux

40% D'ESCOMPTE
A VENDRE
3,000 feuilles de Plywood ¼ à ¾ d'épaisseur, merisier, noyer, teck, tiama, chêne. 4,000 feuilles de Masonite ¼ de po. d'épaisseur, imitation de bois en 7 couleurs. 1,000 feuilles arborite en 20 couleurs. 500 portes de façade.
S'adresser à :
MAURICE BOURGEOIS INC.
259 St-Martin, Napierville, P.Q.
Tél.: 245-3322
(41639)

135 Machineries, Machinistes

A VENDRE
1 lift Towmoter, 6000 lbs, lève 12 pds de hauteur
1 lift Towmoter, 6000 lbs, lève 10 pds de hauteur
1 lift, Hister, 4000 lbs, lève 12 pds de hauteur
1 balk-tank 60 bidons, 8 mois d'usure
1 refroidisseur 12 bidons, porte de côté.
Toutes ces machines sont en très bonne condition et très propres.
S'adresser à :
MAURICE BOURGEOIS
259 rue St-Martin, Napierville.
Tél.: 245-3322
(41640)

COWANSVILLE TEL. 263-2988

23 Logements à louer

A LOUER, logis situé sur la rue Brown à Cowansville. Pour informations, signalez le soir après 7:00 p.m., tél. 296-4333, Notre-Dame de Stanbridge, M. Noël Choquette. (41563)

25 Appartements à louer

A LOUER, apt meublé, chauffé, éclairé, eau chaude fournie. Pour informations, signalez. 263-0698. (41552)

27 Chambres à louer

CHAMBRE à louer (fille seulement), accès à la cuisine. Pour informations, signalez: 263-3378, après 6:00 p.m. (41641)

30 Chambres et pensions à louer

PRENDRAIS jeunes hommes en pension, bon chez-soi. Signalez : 263-1465. (41625)

PRENDRAIS pensionnaires, hommes seulement. Pour informations, signalez : 263-1894. (41643)

53b) Instruments de musique

A VENDRE, guitare "Hagstrom", boite à échos, 1 télévision portative 17". Pour informations, tél. 263-0247. (41642)

142 Maisons à vendre

A VENDRE, maison de deux logements située à Cowansville, sur la rue Brown. Pour informations, signalez le soir après 7:00 p.m.: 296-4333, Notre-Dame de Stanbridge, M. Noël Choquette. (41564)

A VENDRE, BUNGALOWS et DUPLEX de qualité, approuvés par la Société Centrale, intérêts seulement 6¾%. Eligible pour Rabais provincial de 3%. Nos maisons sont érigées sur des terrains élevés et boisés. Aussi un logis moderne de 5 pièces, chauffé à louer. Pour les informations, appelez :
Orbit Construction Corp.
Tél.: 263-3808 — Cowansville
(41421)

à l'oeuvre!

CARRIERES ET PROFESSIONS

ON DEMANDE
INGENIEUR STATIONNAIRE
CLASSE TROIS
pour opérer des bouilloires à l'huile à haute pression dans la ville de Granby: Ecrire à Boîte 5083, La Voix de L'Est, Granby.
(41584)

OPPORTUNITE
Pour 10 hommes à temps plein ou partiel, pour travail très intéressant.
Salaire : $480.00 par mois au début ou $80.00 par semaine à temps partiel.
Il faut se présenter en personne seulement à l'Hôtel Mt-Shefford, mercredi le 1er février à 1:30 p.m. ou 7:30 p.m. Demandez salon 107.
(41579)

OCCASIONS DE CARRIERES
Granby et Cantons de l'Est
($12,000.00 ET PLUS PAR ANNEE)
Nous faisons partie d'une organisation dont les bureaux sont situés aux Etats-Unis et à travers le monde, incluant Londres, Paris, Madrid, Rome, Athènes, Berlin, Genève, Hong-Kong, Tokyo, Frankfurt, dans les pays les plus importants de l'Amérique Latine ainsi que dans plusieurs pays de l'Afrique.
OCCASION
C'est une véritable occasion de vous tailler une carrière en offrant des investissements et des services financiers aux individus et aux sociétés.
ENTRAINEMENT
L'expérience antérieure en finance n'est pas essentielle, nous vous offrons l'entrainement professionnel nécessaire, toutefois nous accorderons une préférence aux candidats dynamiques possédant une bonne instruction de l'entregent et des qualités de chef.
AVANCEMENT
Chances d'avancement rapides et illimitées.
Nous faisons partie d'une compagnie internationale la plus importante dans son domaine. Notre chiffre d'affaire écrit de l'an dernier était de plus de 1.1 milliard. Nous prévoyons pour cette année plus de 1.5 milliard.
Pour toutes informations, téléphonez à frais renversés à M. TALBOT ou M. REDD, à Montréal, 878-9651.
Les entrevues seront tenues au motel Bonsoir à Granby, chambre 53.
(41637)

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE MISSISQUOI
DEMANDE
Un professeur de sciences pour 10e et 11e (homme)
S'ADRESSER à :
MONSIEUR JACQUES GALIPEAU,
Commission Scolaire Régionale de Missisquoi,
Directeur Général des Ecoles
741 Principale,
Cowansville.
Tél.: 263-2323, — 263-2322

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE MISSISQUOI
DEMANDE
Un professeur d'anglais au niveau de 8e année à temps plein.
S'ADRESSER à :
MONSIEUR JACQUES GALIPEAU,
Commission Scolaire Régionale de Missisquoi,
Directeur Général des Ecoles
741 Principale,
Cowansville.
Tél.: 263-2323, — 263-2322

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE MISSISQUOI
DEMANDE
Un professeur suppléant d'anglais au niveau de 10e, 11e et 12e commerciale.
Période d'engagement :
Minimum 1 mois
S'ADRESSER à :
MONSIEUR JACQUES GALIPEAU,
Commission Scolaire Régionale de Missisquoi,
Directeur Général des Ecoles
741 Principale,
Cowansville.
Tél.: 263-2323, — 263-2322
(41632)

QUE DESIREZ-VOUS pour Pâques !
Gagnez, dès maintenant, un bon revenu.
La Compagnie Avon offre d'excellents territoires à des dames compétentes.
Ecrivez à : C.P. 112, OUTREMONT 8, P. Qué.
(41582)

CONFIEZ-Y vos problèmes de bonne, logement, vente, achat, emploi, etc.

Mots Croisés

— No 2604 —

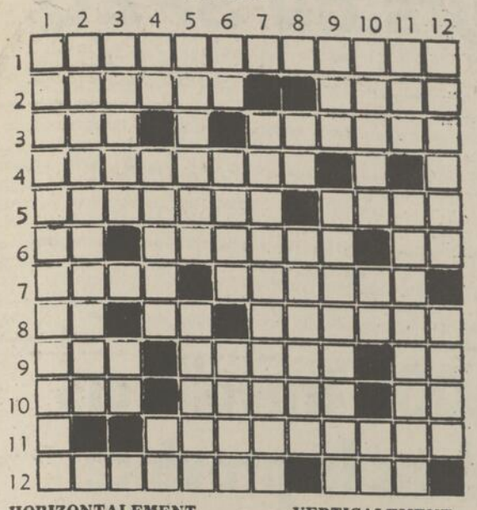

HORIZONTALEMENT

1—Etourderies.
2—Seau. — Enlevât.
3—Fait avec audace. — Art de réaliser des films cinématographiques.
4—Situation d'une chose.
5—Action de dépouiller un arbre des branches inutiles. — Pulvérisé.
6—Petit ruisseau. — Suppression de l'émission urinaire par arrêt de la sécrétion rénale. — En les.
7—De plus. — Prononcer en criant.
8—De la gamme. — Conjonction. — Rivière de Sibérie.
9—Chez les gnostiques, esprit émané de l'intelligence éternelle. — Manquée. — Sym. de l'or.
10—Explosif. — Fondateur de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice. — Mesure chinoise.
11—Vols pratiqués par une femme publique dans des circonstances spéciales.
12—Pièce d'assemblage dans les charrues. — Une des Cyclades.

VERTICALEMENT

1—Se dit des figures à périmètres égaux.
2—Dessein que l'on prend
3—Ville d'Allemagne. — Bout de la dent.
4—Article espagnol. — Inspecteur général de l'Administration en mission extraordinaire (abrév.) — Dans.
5—Poisson plat des mers froides. — Partie d'un arbre.
6—Article simple. — Dans les Causses, puits naturel aboutissant à un cours d'eau souterrain. — Voix de femme.
7—Action de contraindre
8—Préfixe. — Pas vrai.
9—Particule électrisée. — Répétai.
10—Retranchera. — Section du rez-de-chaussée. — Tout de... (immédiatement).
11—... Dinh (ville du Nord Vietnam). — Tissus de coton, ras et très serrés, plus fins que les calicots.
12—Arrêts de liquides organiques. — A ... clos (le public n'étant pas admis).

SOLUTION DU PROBLEME No 2603

■ **Horizontalement:** 1. Badigeonneur; 2. Alicante — Un; 3. Génisse; 4. Uni — Airelles; 5. Etoc — Llano; 6. Nonagénaire; 7. Aussi — Ana — Ri; 8. Ur — Set — Iago; 9. Eu — Sir — In; 10. Intrépide — Ei; 11. Eire — Ra; 12. Réescompte.

■ **Verticalement:** 1. Baguenaudier; 2. Alentour — Nie; 3. Dinions — Etre; 4. Ici — Cassures; 5. Gasa — Gié; 6. Ensile — Pro; 7. Oter — Na — Siam; 8. Né — Elan — Id; 9. Alliaire; 10. Eu — Lar — Dé; 11. Un — Energie; 12. Iso — Ionise.

Les prix du marché

MONTREAL (PC) — Les prix payés pour toutes les catégories de bestiaux ont été sensiblement les mêmes que ceux de lundi sur les marchés aux bestiaux de l'est de Montréal. La demande était bonne et les ventes nombreuses.

Les arrivages comprenaient: 94 bovins, 110 veaux, 52 porcs et 1 mouton.

Les bouvillons de bonne qualité valaient de $26 à $26,50; les moyens de $24 à $25.50 les 100 livres.

Les taures étaient en qualité moyenne et valaient $21.50.

Les vaches de première qualité valaient de $19,50 à $20,50; de qualité moyenne entre $18,50 et $19,25; les communes de $17,25 à $18; pour la mise en conserve et pour la charcuterie, elles valaient de $15.50 à $16.25.

Les taureaux étaient de première qualité et valaient de $23 à $23,75.

Les veaux de bonne qualité se vendaient de $36,50 à $43; les moyens de $29 à $34.50; les communs valaient $27.

Les prix du porc n'ont pas été établis.

On n'a enregistré aucune vente de mouton ou d'agneau.

— CULTIVATEURS —

POUR VOS ANIMAUX MORTS OU VIVANTS, APPELEZ :

J. Y. COUTURE ENR.

Tél.: **378-8132**, Granby

(Frais renversés)

Payons prix défiant toutes compétitions.

(41567)

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
COMMISSION SCOLAIRE D'IBERVILLE

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné, qu'à une séance spéciale des commissaires d'écoles de cette municipalité tenue le 27ème jour de janvier, mil neuf cent soixante-et-sept.

IL A ETE RESOLU :

Que des soumissions soient demandées, au moyen d'un avis public et par la voix des quotidiens "La Presse", de Montréal et "La Voix de l'Est", de St-Jean, pour l'achat des équipements de bureau ci-après, savoir :

A) UNE MACHINE COMPTABLE ELECTRONIQUE :

(munie du nombre nécessaire de mémoires pour effectuer les opérations suivantes :)

— Facturation des comptes de taxes ;
— Préparation de la paye ;
— Analyse et rapport budgétaire :
— Record des achats et ventes ;
— Paiement des comptes ;

B) UNE MACHINE COMPTABLE DE COMPTOIR ;

(pour pourvoir à la perception)

Tous renseignements supplémentaires, concernant les devis et spécifications caractéristiques de telles machines, pourront être obtenus du Secrétaire-trésorier de la susdite commission scolaire ;

Ces soumissions, scellées sous enveloppe et identifiées "SOUMISSIONS SUR MACHINES COMPTABLES", seront reçues par le soussigné, à son bureau (290, 5ème Avenue, Iberville, P.Q.), jusqu'à 5.00 heures de l'après-midi, le 10 février prochain (1967) et elles seront ouvertes et considérées par MM. les Commissaires à une assemblée subséquente ;

Chaque soumission devra être accompagnée de dépliants illustrant la marchandise offerte et de devis descriptifs complets concernant les caractéristiques et l'efficacité de telles machines ;

MM. les Commissaires d'écoles de la susdite Commission scolaire ne s'engagent pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

ADOPTE

DONNE A IBERVILLE, P.Q. ce 30ème jour du mois de janvier, mil neuf cent soixante-et-sept.

GERMAIN COURTEMANCHE
Secrétaire-trésorier

COPIE CERTIFIEE CONFORME.
Iberville, P.Q. ce 30e jour
de janvier 1967.
Germain Courtemanche
Secrétaire-trésorier

(41633)

Télé TV Vision

CFTM CANAL 10

MERCREDI
8.45 36-24-36
9.00 Toast et café (c)
10.00 Vedette-Mystère
10.30 A votre service Madame
11.05 Super-Bingo
11.15 L'Ecole du bonheur
11.30 Dessins animés
11.45 Le Grand Manitou
12.00 Deuxième édition
12.15 Ciné-Roman
12.30 Ciné-Midi
"Les fils des mousquetaires"
2.00 Eternel amour
2.30 Ciné-Mercredi
"Les suspects"
4.15 Dessins animés
4.30 Zoo du Capitaine Bonhomme
5.30 Les sentinelles de l'air
6.00 Télé-Métro
7.30 Echet et mat
8.30 Hockey
10.00 Devinez juste
10.30 Variétés Richelieu
10.45 En première page
11.00 Cinéma
12.45 Dernière édition

JEUDI
10.00 A vous de jouer
10.30 A votre service madame
11.05 Super-bingo
11.15 L'école du bonheur
11.30 Dessins animés
11.45 Le Grand Manitou
12.00 Deuxième édition
12.15 Ciné-Roman
12.30 Ciné-Midi
"Feux croisés"
2.00 Eternel Amour
2.30 Ciné-Jeudi
"Ils ont vingt ans"
4.15 Dessins animés
4.30 Zoo du Capitaine
5.30 Les sentinelles de l'air
.00 Télé-métro
7.30 Adam ou Eve
8.00 Les enfants de coeur
8.30 Cinéma Kraft
"Touchez pas au blondes"
10.00 Un peu beaucoup
10.30 L'Ecole du bonheur
10.45 Dernière heure
11.10 Cinéma
"Son dernier Noel"
12.30 Dernière édition

VENDREDI
7.30 Mire -Musique
8.00 Métro-matin
8.45 36-24-36
9.00 Toast et café (c)
10.00 La minute d'argent
10.30 A votre service Madame
11.05 Super-bingo
11.15 L'Ecole du bonheur
11.30 Dessins animés
11.45 Grand Manitou
12.00 Deuxième édition
12.15 Ciné-Roman
12.30 Ciné-Midi
"Une veine de..."
2.00 Eternel Amour
2.30 Ciné-Vendredi
"De Mayerling à Sarajevo"
4.15 Dessins animés
4.30 Zoo du Capitaine
5.30 Super car
6.00 Télé-Métro
7.30 En première (c)
9.15 L'Ecole du bonheur
9.30 Monsieur Banco
11.10 Cinéma (c)
"Alerte au sud"
12.30 Dernière édition

CBFT CANAL 2

MERCREDI
9.30 Musique
10.30 La Souris verte
10.45 Sautaine
11.00 Petit Théâtre
11.30 Long métrage
"Un Ange dans la foule"
1.05 Le Téléjournal
1.15 Cinéfeuilleton
1.30 Long métrage
"Traquée"
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 La Boîte à surprise
5.00 Monsieur Pipo
5.30 Richard Coeur de Lion
6.00 Jeunesse oblige
6.25 Nouvelles du sport
6.30 Le Téléjournal
6.45 Aujourd'hui
7.30 L'Ile au Trésor
8.00 Septième-Nord c
8.30 Cinéma du mercredi
"Angelica"
10.15 Tirez au clair
11.00 Le Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.30 Nouvelles du sport
11.35 Les Intrépides c

JEUDI
9.00 Musique
10.00 Télévision scolaire
10.30 La Souris verte
10.45 Saturnin c
11.00 Le Trésor des treize maisons
11.30 Long Métrage
"Le Masque noir"
1.05 Le Téléjournal
1.15 Cinéfeuilleton
1.30 Long Métrage
"L'Heure du crime"
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino c
4.30 La Boîte à surprise
5.00 Guillaume Tell
5.30 Bibliothèque Tarmacadam
6.00 Jeunesse oblige
6.25 Nouvelles du sport
6.30 Le Téléjournal
6.45 Aujourd'hui
7.30 L'Extravagante Lucie c
8.00 Sauve qui peut c
9.00 Age tendre
10.00 Vivre
10.30 Canada Express
11.00 Le Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.30 Nouvelles du sport
11.35 Chapeau melon et bottes de cuir

VENDREDI
9.30 Musique
10.30 La Souris verte
10.45 Contes d'enfants
11.00 La Grande Aventure c
11.30 Long métrage
"La Maison du silence"
1.05 Le Téléjournal
1.15 Cinéfeuilleton
1.30 Long métrage
"Cadet Rousselle"
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino c
4.30 La Boîte à surprise
5.00 Roquet, Belles oreilles
5.30 Rue de l'Anse
6.00 Jeunesse oblige
6.25 Nouvelles du sport
6.30 Le Téléjournal
6.45 Aujourd'hui
7.30 Atomé et Galaxies c
8.00 Les Joyeux naufragés c
8.30 Cinéma international
"La Chaste Suzanne"
10.15 Votre Choix
10.45 Politique provinciale
11.00 Le Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.30 Nouvelles du sport
11.35 Cinéma
"Le Bel Antonio"

CHLT CANAL 7

MERCREDI:
10.00 Musique 67
10.30 La souris verte
11.00 Ton-Ton Bon-Bon
11.30 Interpol
12.00 Guitares et chansons
12.30 Première édition
12.45 La météo
12.50 Midi-sport
1.00 Le Coq au 7
2.00 Ecran féminin
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 Boite à surprise
5.00 Match étudiant
5.30 Sentinelles de l'air
6.00 Avec Lewis
6.30 Télébulletin
6.45 Météo
6.50 Edition sportive
7.30 Les arpents verts
8.00 Septième nord
8.30 Cinéma du mercredi
10.15 Tirez au clair
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.30 Nouvelles du sport
11.35 Les as des quilles

JEUDI:
11.00 Ton-Ton Bon-Bon
11.30 La souris verte
11.30 Aventures d'outre-mer
12.00 Découvertes 67
12.30 Première édition
12.45 Météo
12.50 Midi sport
1.00 Le Coq au 7
2.00 Ecran féminin
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 Boite à surprise
5.00 Tv jeunesse
5.30 Sentinelles de l'air
6.00 Les capables
6.30 Télébulletin
6.45 Edition sportive
7.00 Bonsoir copains
7.45 Tout le monde en ski
8.00 Sauve qui peut
9.00 Le saint
10.00 Vivre
10.30 Canada express
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.30 Nouvelles du sport
11.35 Cinéma 7

VENDREDI:
9.00 Toast et café
10.00 Musique 67
10.30 La souris verte
11.00 Ton-Ton Bon-Bon
11.30 Remous
12.00 Devinez juste
12.30 Première édition
12.45 La météo
12.50 Midi-sport
1.00 Le Coq au 7
1.30 Cinéma Kraft
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 Boite à surprise
5.00 Succès '67
6.00 Dantèle et Michèle
6.30 Télébulletin
6.45 La météo
6.50 Edition sportive
7.00 A controverse
7.30 Cinéma international
10.15 Votre choix
10.45 Politique
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.30 Nouvelles du sport
11.35 Cinéma 7

CFCF CANAL 12

MERCREDI:
8.00 University of the air
8.30 Romper room (c)
9.00 Tv Bingo
9.30 I love Lucy
10.00 Ed Allen Time
10.30 Magistrate's Court
11.00 Fractured Phrases
11.30 The Mike Douglas Show
2.00 Mr and Mrs (c)
2.30 People in conflict
3.00 Words and Music
3.30 It's your move
4.00 Johnny Jellybean (c)
4.30 Family Theatre
"For Heaven's Sake"
6.00 The Pierre Berton Show
6.30 Pulse (c)
7.00 Adventures of the Seaspray (c)
7.30 The Andy Williams show
8.30 Hockey Night in Canada: Maple Leafs - Canadiens
10.30 Sports hot seat (c)
11.00 The National News (c)
11.18 Pulse
11.40 Pajama Playhouse
"The Ringer"

JEUDI:
10.00 Ed Allen Time
10.30 Magistrate's court
11.00 Fractured Phrases
11.30 Magic Tom (c)
12.00 Cliffhanger Theatre
"Trapped Conspirator"
12.30 The Mike Douglas Show
2.00 Mr and Mrs (c)
2.30 People in conflict
3.00 Words and Music
3.30 It's your move
4.00 Johnny Jellybean (c)
4.30 Family Theatre
"Northwest Stampede"
6.00 The Pierre Berton Show
6.30 Pulse (c)
7.00 F-Troop (c)
7.30 Wild, wild west (c)
8.30 Pistols 'N' Petticoats (c)
9.00 It's Happening (c)
9.30 The Dean Martin Show (c)
10.30 T. H. E. Cat (c)
11.00 The National News (c)
11.18 Pulse (c)
11.40 Pajama Playhouse
"The Incredible Shrinking Man"

VENDREDI:
8.30 Romper Room (c)
9.00 Tv Bingo (c)
9.30 I Love Lucy
10.00 Ed Allen Time
10.30 Magistrate's court
11.00 Fractured Phrases
11.30 Magic Tom (c)
12.00 Cliffhanger Theatre
"Wheels of Disaster"
12.30 The Mike Douglas Show
2.00 Mr and Mrs (c)
2.30 People in conflict
3.00 Words and Music
3.30 It's your move
4.00 Johnny Jellybean (c)
4.30 Family Theatre
"Mardi Gras"
6.00 The Pierre Berton Show
6.30 Pulse (c)
7.00 Iron Horse (c)
8.00 CTV Friday night movie
10.00 Mission Impossible (c)
11.00 The national News (c)
11.18 Pulse (c)
11.40 Pajama Playhouse
"Woman in a Dressing Gown"

CBMT CANAL 6

MERCREDI
11.25 St.Lawrence North
11.55 CBC TV News
12.00 Serial Six
12.30 Search for Tomorrow
12.45 The Guiding Light
1.00 Calendar
1.30 As the World Turns
2.00 Password c-
2.30 Coronation Street
3.00 Take Thirty
3.30 Edge of Night
4.00 Communicate
4.31 Long John Silver c-
5.00 Passport to Adventure
5.30 Music Hop
6.00 Gilligan's Island c-
6.31 Evening Report
7.00 Seven on Six
7.24 Sports
7.30 Peggy Neville c-
7.45 Nation's Business (Lib.)
8.00 Green Acres c-
8.30 Bob Hope Theatre c-
9.30 Hallmark Hall of Fame: "Anastasia" c-
11.01 CBC National News
11.20 Viewpoint
11.27 Night Report
11.36 Sports Final
11.43 Movie Cavalcade: "Pay or Die"
1.00 Final Report

JEUDI
10.00 Canadian Schools
10.30 Friendly Giant
10.45 Cilez Hélène
11.00 Butternut Square
11.25 St. Lawrence North
11.55 CBC TV News
12.00 Serial Six
12.30 Search for Tomorrow
12.45 The Guiding Light
1.00 Calendar
1.30 As the World Turns
2.00 Password c-
2.30 Coronation Street
3.00 Take Thirty
3.30 Edge of Night
4.00 Communicate
4.31 The Mark of Zorrro
5.00 Passport to Adveture
5.30 Music Hop
6.00 Reach for the Top
6.31 Evening Report
7.00 Seven on Six
7.25 Ski Cast
7.30 Occasional Wife c-
8.00 The Man from U.N.C.L.E.
9.00 Telescope c-
9.30 Hogan's Heroes c-
10.01 Twenty Million Questions
10.30 Centennial 20/20
11.00 CBC National News
11.19 Viewpoint
11.26 Night Report
11.35 Sports Final
11.42 Thursday Showcase: "Tall Story"

VENDREDI
9.30 Quebec School Telecast
10.00 Canadian Schools
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Butternut Square
11.25 St.Lawrence Northe
11.55 CBC TV News
12.00 Serial Six
12.30 Search for Tomorrow
12.45 The Guiding Light
1.00 Calendar
1.30 As the World Turns
2.00 Password c-
2.30 Coronation Street
3.00 Take Thirty
3.30 Edge of Night
4.01 Communicate
4.31 The Mystery Maker
5.00 Flipper c-
5.30 Let's Sing Out
6.00 The Green Hornet c-
6.31 Evening Report
7.00 Seven on Six
7.24 Sports
7.30 Fine and Dandy
8.00 Get Smart c-
8.30 Tommy Hunter c-
9.00 Friday Night Movies: "Malaga"
11.00 CBC National News
11.19 Viewpoint
11.26 Night Report
11.35 Sports Final
11.47 Time Tunnel c-
12.47 Late Friday Movie: "View from the Bridge"

SUITE DE: **LE CHIFFRE**

année. Comme résultat, notre marge de profits normale a été réduite.

Le Conseil National de l'Industrie Laitière et différentes entreprises industrielles, dont notre Compagnie, ont présenté à Ottawa des demandes en vue de remédier à cet état de choses. Lors d'un conférence dédérale - provinciale, le représentant d'un organisme de cultivateurs-producteurs de lait a appuyé notre demande d'une meilleure marge d'opération dans l'intérêt de tous. Nous avons donc bon espoir que le gouvernement apportera des changements à sa nouvelle politique de soutien des prix en 1967.

PROJETS

Au cours de l'hiver dernier, nous avons obtenu de la Commission de l'Exposition Universelle, la concession pour les trois bars laitiers qui seront situés dans le secteur de La Ronde. Nous n'avons soumissionné que pour ces trois emplacements en considération du fait que La Ronde deviendra un parc public d'amusement pour la Ville de Montréal après la fermeture de l'Expo 67. Nous n'escomptons pas retirer de bénéfices monétaires de cette initiative, mais nous croyons qu'elle produira une excellente publicité pour les produits Leclerc.

Nous sommes actuellement à rénover et moderniser notre usine de crème glacée. Quand ces travaux seront terminée, au tout début de 1967, nous aurons pratiquement doublé la capacité de production et de congélation de crème glacée de notre usine. Des empaqueteuses automatiques et un système de congélation entièrement mécanisé seront alors prêts, pour répondre à une demande sans cesse croissante dans ce secteur de notre industrie. En termes de finances, c'est là un des plus gros travaux que nous ayions jamais entrepris en un seul endroit, mais nous y sommes décidés tant pour augmenter notre capacité de production, que pour en améliorer la productivité, face aux coûts sans cesse croissants des matériaux et de la main-d'oeuvre.

Enfin, depuis quelques semaines, nous poursuivons l'étude d'un projet pour l'acquisition de Les Laiteries Mont-Royal Ltée, et nous songeons à la possibilité de faire une offre, advenant le cas ou des soumissions à cet effet seraient demandées. Le cas échéant, nous vous ferons parvenir un communiqué spécial.

REMERCIEMENTS

En terminant, nous désirons remercier tous ceux qui ont contribué au succès de notre entreprise. D'abord, nous remercions nos clients pour leur confiance, tous nos employés pour leur collaboration, et enfin tous nos actionnaires pour leur support.

C'est avec le renouvellement de cette confiance, de cette collaboration et de ce support que nous entrevoyons d'excellents résultats au cours du prochain exercice financier.

MOCO

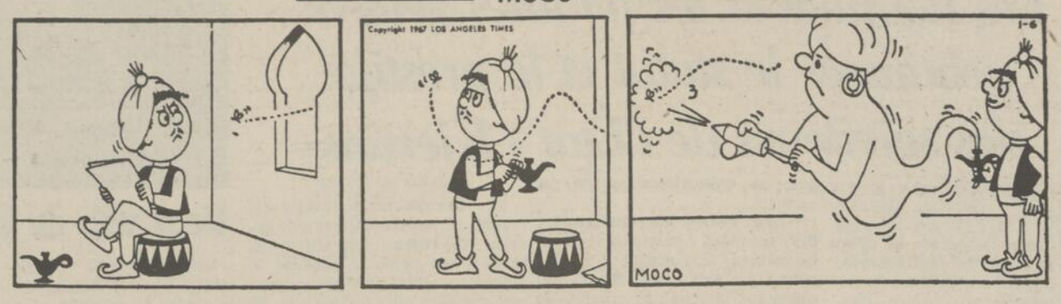

FERDINAND

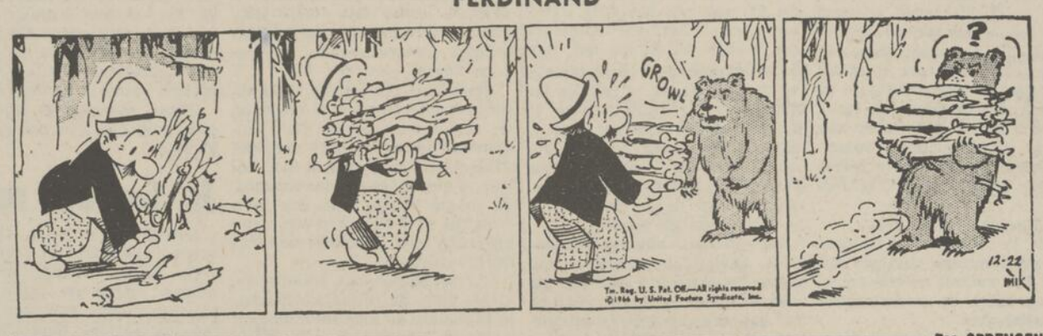

Par SPRENGEN

PHILOMENE

Par WINSLOW MORTIMER

LE FANTOME

Par LEE FALK

LE CHEVALIER MASQUE

LARRY BRANNON

CAPITAINE BONVENT

PILOTE TEMPETE

Les hommes et les femmes veulent rehausser le statut et le prestige des serviteurs de l'Etat - Kierans

MONTREAL (PC)—Le président de la Fédération libérale du Québec, M. Eric Kierans, qui portait hier la parole au déjeuner de la Chambre de commerce du district de Montréal, a déclaré qu'une des causes des grèves nombreuses dans les domaines de l'éducation et de la santé provient de la volonté des hommes et des femmes qui oeuvrent dans ces secteurs de rehausser le statut et le prestige des serviteurs de l'Etat et de signaler ces fonctions à l'attention de tous, afin que les fonctionnaires soient dorénavant placés sur le même pied que les autres professionnels.

Reviser les notions

Pour ce faire, M. Kierans croit que l'opinion publique doit revoir les notions qu'elle entretient au sujet de l'administration québécoise.

Disant parler dans l'optique d'un "soi-disant économiste", plutôt que dans une optique partisane, M. Kierans a affirmé que les gens les plus importants dans notre existence sont justement ceux qui font fonctionner les services gouvernementaux, lesquels continueront de prendre de l'ampleur. "Le peuple québécois, a-t-il dit, doit accorder son estime la plus indéfectible à ceux qui entrent au service du gouvernement et aux services de l'éducation et de la santé."

"Des jeunes gens brillants - fait nouveau - deviennent fonctionnaires, a continué M. Kierans. Je puis vous donner en exemple le cas du comité de planification de l'un des ministères où la moyenne d'âge est de 35 ans. Je pourrais également vous citer, par douzaines, les moins de 40 ans qui, dans les fonctions de responsabilités les plus diverses, et parfois les plus hautes, travaillent toute la semaine dix heures par jour. Il faut que cet esprit nouveau soit connu, afin que l'on sache que nous sommes prêts pour les nouveaux défits de l'avenir."

Une ère de loisirs

Sur un plan plus spécifiquement économique, l'ancien ministre du Revenu a déclaré que nous sommes en train d'atteindre une ère des loisirs qui permettra aux travailleurs de jouir d'un standard de bien-être plus élevé tout en travaillant moins d'heures.

De quelle façon, s'est-il demandé, allons-nous utiliser ce temps libre? "Le gouvernement, la direction des entreprises et les syndicats devraient se sentir concernés par cette question: les conséquences sociales et culturelles en sont aussi importantes, sinon plus, que les conséquences économiques."

Semaine de travail

M. Kierans s'est ensuite demandé si les travailleurs de demain devraient travailler 32 heures par semaine pendant 50 semaines, 40 heures par semaines pendant 40 semaines ou 45 heures par semaine pendant 36 semaines. Personnellement, il préfère l'une des deux dernières possibilités, lesquelles exigent naturellement un revenu annuel garanti.

Selon lui, les congés ainsi obtenus permettraient à l'ouvrier de se tenir au courant des changements technologiques considérables qui transforment son métier, d'entreprendre des voyages de longue durée dans des pays éloignés et d'élargir d'une façon générale son horizon culturel ou intellectuel.

"L'utilisation des loisirs devient, dans de telles conditions, le problème de tous les éléments de notre société et offre donc aux syndicats, aux gouvernements et aux entreprises un défi qu'ils se doivent de relever", a expliqué M. Kierans.

Ce n'est donc pas le temps, a conclu sur ce chapitre l'ex-ministre libéral, pour le gouvernement de se reposer et "de prendre une année de repos sous prétexte de réflexion", mais d'être vigoureux et d'oeuvrer pour l'avenir.

Les 4,500 employés de la ville de Montréal dressent des lignes de piquetage autour des édifices

MONTREAL (PC) — Quelque 4,500 employés cléricaux de l'administration municipale de Montréal ont dressé hier leurs lignes de piquetage autour des édifices municipaux, cependant que M. Hermann Primeau, négociateur en chef de la partie patronale, menacé lui-même par le Syndicat de perdre les services de sa secrétaire, préparait une nouvelle offre salariale en vue de mettre fin à cette grève.

Les cols blancs ont débrayé lundi midi, réduisant au silence la machine de l'administration municipale et forçant le maire, M. Jean Drapeau, et le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, à tenir leurs bureaux hors de l'hôtel de ville.

Menaces

Quant aux manoeuvres, pompiers et policiers à l'emploi de la ville, ils menacent à leur tour de donner du fil à retordre à l'administration de la métropole avec leurs nouveaux contrats de travail. Les 5,000 employés manuels de Montréal ont fixé le déclenchement de leur grève au 10 février.

M. Primeau a indiqué qu'une nouvelle offre pourrait être faite à ces employés hier soir, offre que le conseil exécutif de la ville devrait d'abord approuver.

Des porte-parole de la Confédération des syndicats nationaux, centrale à laquelle sont affiliés les employés cléricaux, ont indiqué qu'on ne prévoyait pas dans l'immédiat de rencontres avec les négociateurs patronaux.

Les cols blancs, dont le salaire moyen actuel est de $5,600 par année, demandent une hausse de 20 pour-cent étendue sur deux ans, plus une somme forfaitaire de $700 à chacun des employés.

Le président du Syndicat, M. André Lanciault, a participé hier au piquetage, et a déclaré, parlant du débrayage de lundi dans 172 édifices municipaux, qu'il s'agissait de "la sorte de solidarité syndicale que l'on voit rarement."

Enquête préliminaire de 15 policiers provinciaux ou enquêteurs d'assurance

MONTREAL (PC)—C'est aujourd'hui que s'ouvrira, en Correctionnelle, l'enquête préliminaire de 15 policiers provinciaux ou enquêteurs d'assurance accusés d'avoir malmené l'homme d'affaires montréalais Louis Sicotte, au cours d'interrogatoire menés en marge d'une série d'incendies criminels.

Personne ne voulait révéler hier le nom du juge qui sera appelé à présider l'instruction, mais il semblait que le choix se ferait entre les juges Redmond Roche et Henri Masson-Loranger.

A l'heure de fermeture des cours, hier après-midi, le huissier Louis-Philippe Jasmin avait remis à une cinquantaine de témoins les assignations de comparaître et, à moins d'une procédure de dernière heure, rien ne paraît devoir retarder la tenue de l'enquête.

C'est Me Guy Guérin qui a été nommé spécialement procureur de la couronne, pour occuper en poursuite dans cette affaire.

Les accusés, pour leur part, seront principalement représentés par Mes Jean Bienvenue, de Québec, Michel Proulx et Fred Kaufman, de Montréal. Me Ross Drouin, de Québec, assistera à l'instruction en qualité de procureur de deux avocats de Québec dont les noms ont été mentionnés en marge de cette affaire.

Un accident entre 3 autos fait un blessé et $1,200 de dommages

MARIEVILLE -- Une personne a été légèrement blessée dans une collision qui s'est produite peu après cinq heures, à l'intersection de la route 1 et de la route 40, près de Marieville.

Les trois véhicules impliqués dans l'accident ont été endommagés pour 1,200 dollars.

Le blessé est M. Claude Viens 28 ans, du 176, rue Maple, à Châteauguay, qui conduisait une Volkwagen "66 qui a subi des dommages se chiffrant à 600 dollars. M. Viens s'était vu infliger des coupures à la tête. Il fut transporté à l'hôpital de St-Jean, où il reçut les premiers soins, pour regagner son domicile par la suite.

Un des véhicules impliqués était conduit par M. Willie Godbout, 62 ans, de St-Jean-Baptiste. Il s'agit d'une Météor '59, qui a été endommagée pour 350 dollars.

Une Chevrolet '64 qui a été endommagée pour 250 dollars, était conduite par M. Henri Langelier, 56 ans, du rang des 60, à St-Jean-Baptiste.

Les agents de la Sûreté provinciale de Marieville ont procédé aux constatations d'usage.

Deux vols de banques à Québec

QUEBEC (PC) — Deux banques de la capitale ont reçu hier la visite de voleurs.

Les deux vols ont été perpétrés à l'heure du midi à moins de six minutes d'intervalle.

Le premier vol a été commis dans une succursale de la Banque Canadienne nationale à Limoilou, dans la basse-ville.

Trois cagoulards armés s'y sont emparés d'un peu moins de $2,000.

Le deuxième vol a été perpétré dans une succursale de la Banque Provinciale du Canada sur la rue Saint-Pierre, dans le secteur du port.

A ce dernier endroit, quatre cagoulards armés ont fait main-basse sur une somme d'environ $1,500.

Les deux vols n'ont été marqués d'aucun coup de feu et personne n'a été blessé.

M. Favreau reprend son siège

OTTAWA (PC)—M. Guy Favreau, président du Conseil privé, a repris son siège aux Communes mardi au milieu d'applaudissements soutenus de toutes les parties dela Chambre.

Une maladie l'avait retenu à domicile et à l'hôpital depuis le début de septembre.

M. Michael Starr, leader arlementaire des progressistes-conservateurs, a accueilli le retour de M. Favreau en disant qu'il lui était agréable de le revoir.

"J'espère qu'il est pleinement rétabli et qu'il sera parmi nous longtemps encore," a commenté M. T. C. Douglas, chef néo-démocrate.

Dans un bref commentaire, M. Favreau, qui montre par la maigreur qu'il vient de traverser l'épreuve d'une longue maladie, a déclaré qu'il avait été constamment soutenu durant sa maladie par les marques d'amitié qu'il a reçues de députés de tous les partis.

"Ce sont ces marques d'amitié qui font peut-être que je revienne à mon siège plus tôt que je ne l'avais prévu," a dit M. Favreau.

Il a souligné que durant son absence, il avait eu une décision difficile à prendre, celle d'abandonner le poste de leader de l'aile québécoise du parti libéral fédéral. "Je me sens toutefois grandi de savoir que ce poste est maintenant tenu par un homme sincère et de grand talent," a-t-il dit.

M. Johnson est d'accord

QUEBEC (PC) — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a déclaré hier qu'il était favorable à l'idée énoncée il y a quelques jours dans le discours du trône, à l'ouverture de la législature ontarienne et suggérant la tenue en 1967 d'une conférence nationale sur l'avenir de la Confédération.

Johnson a dit qu'il en avait déjà discuté avec M. Robarts lors de la dernière conférence fédérale-provinciale. "M. Robarts a fait un pas de plus depuis, il est passé à l'action".

Le premier ministre a également expliqué qu'il était normal que ce soit les Etats fédérés qui se réunissent et prennent une initiative en ce sens. "Les provinces ne sont pas les filles d'Ottawa; ce sont elles qui ont donné naissance à Ottawa".

M. Johnson commentait alors un échange de correspondance entre MM. Pearson et Robarts dans laquelle le premier ministre du Canada soulignerait que lui seul a le droit de convoquer une conférence fédérale-provinciale.

Rôle important pour de Gaulle

PARIS (AFP) — "Je crois sans aucun doute que la France et le général de Gaulle vont jouer un rôle important dans tout effort réel qui pourrait être fait en vue de trouver une solution pacifique au problème vietnamien", a déclaré M. Robert Kennedy, à l'issue d'un entretien de plus d'une heure avec le général de Gaulle mardi. "Si cela n'est pas reconnu à Washington, c'est que nous sommes dans une situation bien plus difficile que je croyais", a-t-il ajouté.

M. Kennedy avait auparavant déclaré au sujet de son entretien avec le président de la République française: "Ce fut une conversation très intéressante et, pour moi, une occasion au cours de laquelle j'ai pu recueillir beaucoup d'informations. Nous avons parlé des problèmes de l'Asie du Sud-Est et du Vietnam. Le général de Gaulle m'a exposé ses points de vue et ses idées concernant l'avenir".

Relations franco-américaines

Au sujet des relations franco-américaines, M. Kennedy a déclaré: "Il est évident qu'il y a quelques divergences qui doivent être reconnues. La France et les Etats-Unis sont les plus vieux amis du monde. Nous devons continuer nos efforts pour nous entendre avec la France et rétablir notre amitié traditionnelle avec ce pays."

Une nouvelle résidence

QUEBEC (PC) — Le premier ministre, M. Johnson, a annoncé hier que le gouvernement s'était porté acquéreur d'une résidence sur le chemin Saint-Louis, dans la capitale, afin d'y loger le lieutenant-gouverneur.

M. et Mme Hugues Lapointe sont présentement logés au château Frontenac à Québec.

M. Johnson a cependant déclaré que son gouvernement n'avait pris encore aucune décision au sujet de Bois de Coulonge qui servait de résidence officielle des lieutenants-gouverneurs du Québec jusqu'à ce qu'elle soit détruite par le feu, l'année dernière.

Cause type pour 13 directeurs du SPEQ

QUEBEC (PC)—Le procureur du Syndicat des professeurs de l'enseignement spécialisé de l'état du Québec (SPEQ), Me Claude Trudel, a déclaré mardi en Cour d'appel que la requête pour "règle nisi" présentée le 22 avril dernier, contre 13 directeurs du syndicat, ne pouvait être reçue parce qu'elle ne contenait pas la preuve que les intimés s'étaient rendus coupables des faits qu'on leur reprochait.

Le procureur général avait présenté en avril dernier, au juge Frédéric Dorion, de la Cour supérieure, une requête demandant l'émission d'une injonction intérimaire qui ordonnait aux membres de SPEQ de mettre fin à leur grève et de retourner en classe.

Les 2,300 cotisants du SPEQ sont demeurés en grève du 12 au 30 avril dernier, malgré l'ordonnance d'injonction intérimaire, privant de cours quelque 30,000 élèves de la province.

Quelques jours après l'émission de l'injonction, les cours n'ayant pas repris dans les institutions de l'enseignement spécialisé du Québec, le juge Dorion signait une ordonnance pour "règle nisi", enjoignant aux 13 directeurs du SPEQ de comparaître en cour afin d'expliquer les raisons pour lesquelles ils n'avaient pas obéi à l'injonction et n'avaient pas ordonné à leurs membres de retourner en classe.

Plus de 16,000 travailleurs en grève dans la province!

MONTREAL (PC) — Le nombre de travailleurs en grève dans la province a atteint cette semaine plus de 16,000. Les derniers à se joindre aux enseignants et aux employés du gaz naturel ont été, lundi, les 4,500 cols blancs à l'emploi de l'administration municipale de Montréal, qui ont ainsi fermé temporairement les bureaux de l'hôtel de ville, des cours municipales et du service du bien-être social.

Quelque 250 fonctionnaires provinciaux, employés au service de la taxe de vente du ministère du Revenu, ont repris le travail hier matin, après avoir débrayé spontanément lundi, pour protester contre la lenteur des travaux de rénovation de leurs locaux.

Quelque 5,000 manoeuvres employés par la ville ont fixé la date de déclenchement de leur grève au 10 février, cependant que les services de pompiers et policiers de Montréal ont menacé de tenir des journées d'étude.

A Montréal également, 9,000 enseignants catholiques de langues française et anglaise sont en grève depuis le 13 janvier, laissant 217,000 étudiants en congé forcé. En banlieue ouest de la métropole, à Pointe-Claire et Beaconsfield, 515 instituteurs catholiques ont imité de près leurs confrères employés par la CECM. Dans la région de Trois-Rivières, 1,237 enseignants sont également en grève.

Grèves possibles

Pour les premières semaines de février, plusieurs autres groupes d'enseignants catholiques de différentes régions du Québec ont annoncé le déclenchement de grèves.

A Montréal, les 800 employés de la Corporation du gaz naturel du Québec ont débrayé le 21 novembre. Le personnel de direction de la Corporation a cependant vu aux services essentiels du gaz. Les négociations entre les parties syndicale et patronale sont interrompues depuis plus d'un mois.

Bien que n'étant pas officiellement en grève, 2,100 internes et médecins résidents ont ralenti le travail hier en tenant des sessions d'étude dans 43 hôpitaux du Québec. Les internes et résidents entendent obtenir ainsi du gouvernement de meilleures conditions salariales.

Les trois enfants enlevés à la garde de leurs parents: aucune décision immédiate

SAINT-JEROME (PC) — Me André Fauteux, procureur de la couronne, a déclaré hier qu'on n'envisageait aucune décision immédiate dans le cas de trois enfants enlevés à la garde de leurs parents, membres des Apôtres de l'amour infini, le 25 janvier, pour être remis sous la protection de la cour du bien-être social.

Les enfants, âgés de 15, 11 et sept ans, sont issus d'une famille d'Ormstown, au Québec. Par ordre du juge Raymond Raymond, de la cour de bien-être, les protégés ont subi des examens médicaux, psychologiques et éducationnels. D'abord amenés en cour à la suite de mandats ordonnant aux autorités de la secte des Apôtres de l'amour infini de les remettre sous la protection de la cour de bien-être, les enfants demeuraient hier dépendant de la perplexité de la cour quant à leur placement.

Des mandats avaient été émis par suite d'allégations voulant que les conditions physiques et mentales en cours au monastère de Saint-Jovite, dans les Laurentides, ne convenaient pas à de enfants.

Les dirigeants de la secte avaient alors caché 72 enfants dans des maisons privées. De ce nombre, 27 ont été retrouvés par la police à date.

D'autre part, on recherche toujours le chef québécois de la secte le père Jean-de-la-Trinité, qui a disparu du monastère le 22 janvier, et contre qui la police provinciale détient un mandat d'arrestation.

Le père Jean doit comparaître sous des accusations alléguant qu'il a laissé "en danger moral et physique" des enfants confiés à ses soins.

SUITE DE: LES NÉGOCIATIONS...

professeurs, c'est à la suite de la séance de négociations de ce soir, au bureau de la régionale de Missisquoi, que les professeurs feront connaître leurs intentions au sujet du vote de grève pris récemment.

Tout porte à croire que si la réunion de ce soir ne porte pas les fruits que l'on espère, le ministère du Travail sera averti du vote de grève pris par les quelque 93 professeurs de la régionale qui pourront ainsi déclencher un arrêt de travail dans les huit jours qui suivent.

Inutile d'ajouter que la réunion de ce soir est d'une très grande importance tant pour les professeurs que pour les élèves qui pourraient bénéficier d'un congé forcé plus ou moins long advenant un arrêt de travail.

SUITE DE: M. BÉLANGER...

hasard, celui de M. Denis Bélanger, de St-Paul d'Abbotsford.

Un quatrième et dernier téléviseur en couleurs sera décerné à un des abonnés de La Voix de l'Est, au cours du tirage qui s'effectuera le 28 février. Les deux premiers appareils ont été gagnés par M. Laurent Millette, du 352 de la rue Paré, à Granby, et par M. Jacques Bédard, de Roxton Pond.

Selon les règles du concours, un tirage préliminaire a été effectué, hier après-midi, alors qu'on a choisi au hasard les noms de 24 personnes qui reçoivent le journal La Voix de l'Est, que ce soit par un camelot, par la poste, ou par l'intermédiaire d'un dépositaire de journaux. Au sein de ces 24 billets, on a ensuite choisi le grand gagnant, en l'occurence, M. Denis Bélanger, 106 rang Papineau, à St-Paul d'Abbotsford.

Le tirage a été effectué par M. Lucien Hébert et M. Jérémia Duhamel, commerçants de Granby, par M. Roger Deschamps, commanditaire, et par M. Claude Brasseur, contrôleur à La Voix de l'Est Ltée, et en présence de M. Gérard Lefebvre, chef de la circulation à La Voix de l'Est.

Voici la liste des 24 personnes dont le nom a été choisi au sort, au cours du tirage préliminaire: MM. Gustave Rainville, casier postal 128, Marieville; Albert Darsigny, Rougemont; Denis Bélanger, 106 rang Papineau, St-Paul d'Abbotsford; Charles - Henri Barrelet, 76 Rivière, Bedford; Romuald Bernard, route rurale 4, Granby; Léon Arès Stukely Sud; Phéodorat Lachapelle, route rurale 1, St-Pie; Gaétan Meunier, 1252 St-Charles, St-Césaire; Lucien Thibodeau, 52 Langlois, Granby; A. Duhamel, 212 Principale, Granby; F. Chaussé, 332 Fréchette, Granby; Gérald Potvin, 514 Crémazie, Granby; Arthur Germain, 185 Dufferin, Granby; Maurice Parent, 197 Court, Granby; Claude Pagerie, 413 Sud, Cowansville; M. Bessette, 35 douzième avenue, Iberville; M. Coîteux, 535 Des Granges, La Providence; Armand Laporte, 20, Mario, Waterloo; Damase Leduc, Sutton; Roger Duchaineau, Stanbridge Station; R. M. Bédard, 53 Principale, Granby; Louis P. Lavoie, 284 Foch, St-Jean; Noël Martel, rue Spoor, Farnham; Marcel Jubainville, 1399 Union, St-Césaire.

Ce sera pour vous l'occasion de profiter de rabais allant de 10% à 40% sur l'achat d'un superbe manteau de fourrure. L'occasion rêvée quoi?

Imaginez chez Laflamme, en février, vous pourrez acheter un magnifique manteau de mouton de Perse noir, de très belle qualité, pour aussi peu que $295. Nous vous offrons également un manteau de castor de style très en vogue à seulement $395. Quand on songe qu'il est à prévoir une augmentation dans le coût des fourrures au cours de l'année '67, ces économies prennent beaucoup d'importance.

Ne laissez pas passer cette chance. Venez choisir parmi nos 350 manteaux.

A notre salon de cuir, nous vous offrons des manteaux de suède, kid et cuir, tailles 8 à 22½ pour aussi peu que $89.00.

Laflamme FOURRURE
328 Principale
Granby

CA SE CONTINUE
JOURS MOITIE PRIX
CHEZ Marc Faucher Inc.

-- EXEMPLE --
POUR HOMMES grandeurs 34 à 48
COMPLETS POUR HOMMES
coupe et confection parfaites

Rég. 39.50	SPECIAL MOITIE PRIX	$20.00
rég. 59.50		$30.00
rég. 69.50		$35.00
rég. 79.50		$40.00
rég. 99.50		$45.00
rég. 89.50		$50.00

Stationnement facile à proximité du magasin
10 St-Joseph - Granby